

CHIFFRES CLÉS 2021



La Belgique bouge.  
**Les données évoluent.**

**CHIFFRES CLÉS 2021**

THÈME

01

## DÉMOGRAPHIE CYCLE DE VIE DIVERSITÉ

04

THÈME

02

## TRAVAIL APPRENTISSAGE CONDITIONS DE VIE

18

THÈME

03

## CONSOMMATION HABITAT TOURISME

38

THÈME

04

## AGRICULTURE CONJONCTURE MOBILITÉ

54

Des chiffres et des données fiables sont d'une importance cruciale afin de soutenir les décideurs politiques, les entreprises, les citoyens, les chercheurs et les journalistes, dans leurs choix, leurs recherches ou leur rôle sociétal. En effet, des décisions éclairées doivent pouvoir s'appuyer sur des données objectives et de haute qualité, des statistiques publiques et des recherches scientifiques. Ceci a été démontré, une fois de plus, par la crise du coronavirus. Les données sur la santé, la démographie, l'économie, le marché du travail, les aspects sociaux, ... ont joué un rôle clé et resteront cruciales dans les années à venir.

Vous avez sous les yeux la nouvelle édition des Chiffres clés annuels de Statbel, l'office belge de statistique. Cette vingt-quatrième édition a été entièrement remaniée.

Depuis 1870, à l'époque sous le nom d'Institut national de Statistique, Statbel publie un annuaire statistique. Du format papier, dont les épais volumes reprenaient tous les chiffres et tableaux possibles publiés durant une année spécifique et qui constituent toujours aujourd'hui des documents de référence pour les travaux d'archive, cette publication annuelle a évolué vers une version papier plus réduite. Celle-ci reprend des graphiques, des cartes et des tableaux pour chaque thème tout en allant directement à l'essentiel.

Cette publication offre un éventail clair des statistiques de Statbel, dont l'objectif est de vous donner un aperçu de ce qui se passe en Belgique, dans les régions et les communes. Avec ses nouvelles dimensions d'une brochure en format pratique, un style maison remanié et une grande attention portée au visuel, nous voulons rendre les statistiques officielles encore plus abordables.

En plus de cette publication, vous pourrez toujours consulter notre site web, qui fournit chaque jour de nouveaux résultats statistiques sous différentes formes de publication, du simple tableau statistique aux tableaux de bord interactifs et aux open data. Nous vous tenons également informé de tous les chiffres que nous publions et de tous les résultats intéressants, via nos médias sociaux et notre newsletter hebdomadaire.

Je vous souhaite de faire des découvertes passionnantes à la lecture de ces nouveaux Chiffres clés.

**Philippe Mauroy**  
Directeur général a.i.



# DÉMOGRAPHIE CYCLE DE VIE DIVERSITÉ

THÈME

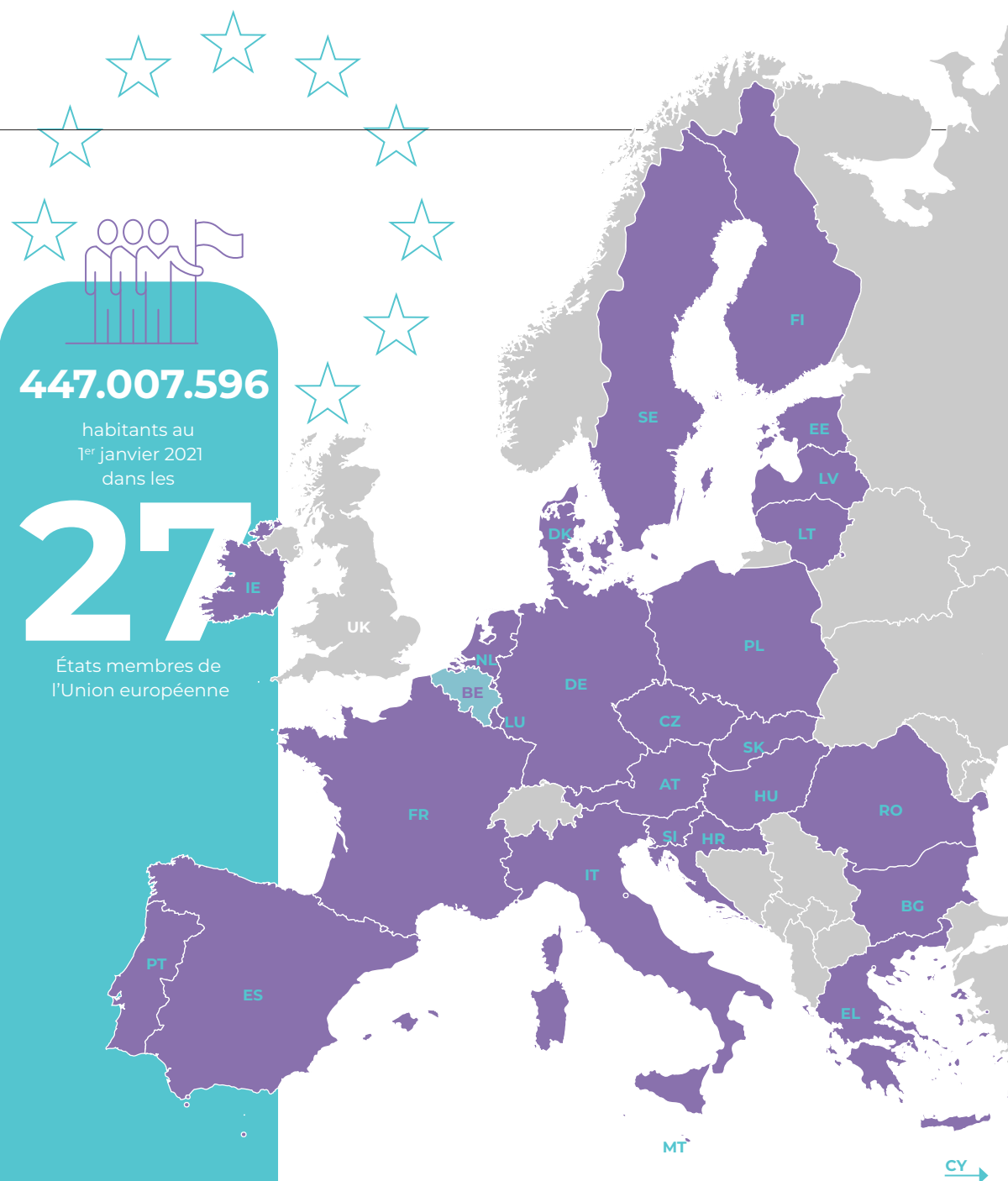
# 01

La crise mondiale de la Covid-19 a éclaté en 2020. La pandémie a eu un impact important sur la population, aussi en Belgique. Le groupe des plus de 65 ans a été le plus durement touché. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, on a dénombré plus de décès que de naissances en Belgique. L'espérance de vie a **reculé d'un an** entre 2019 et 2020, même si l'on prévoit que cela n'aura pas d'effet sur le vieillissement à long terme.

## LA BELGIQUE DANS L'UNION EUROPÉENNE 1/1/2021

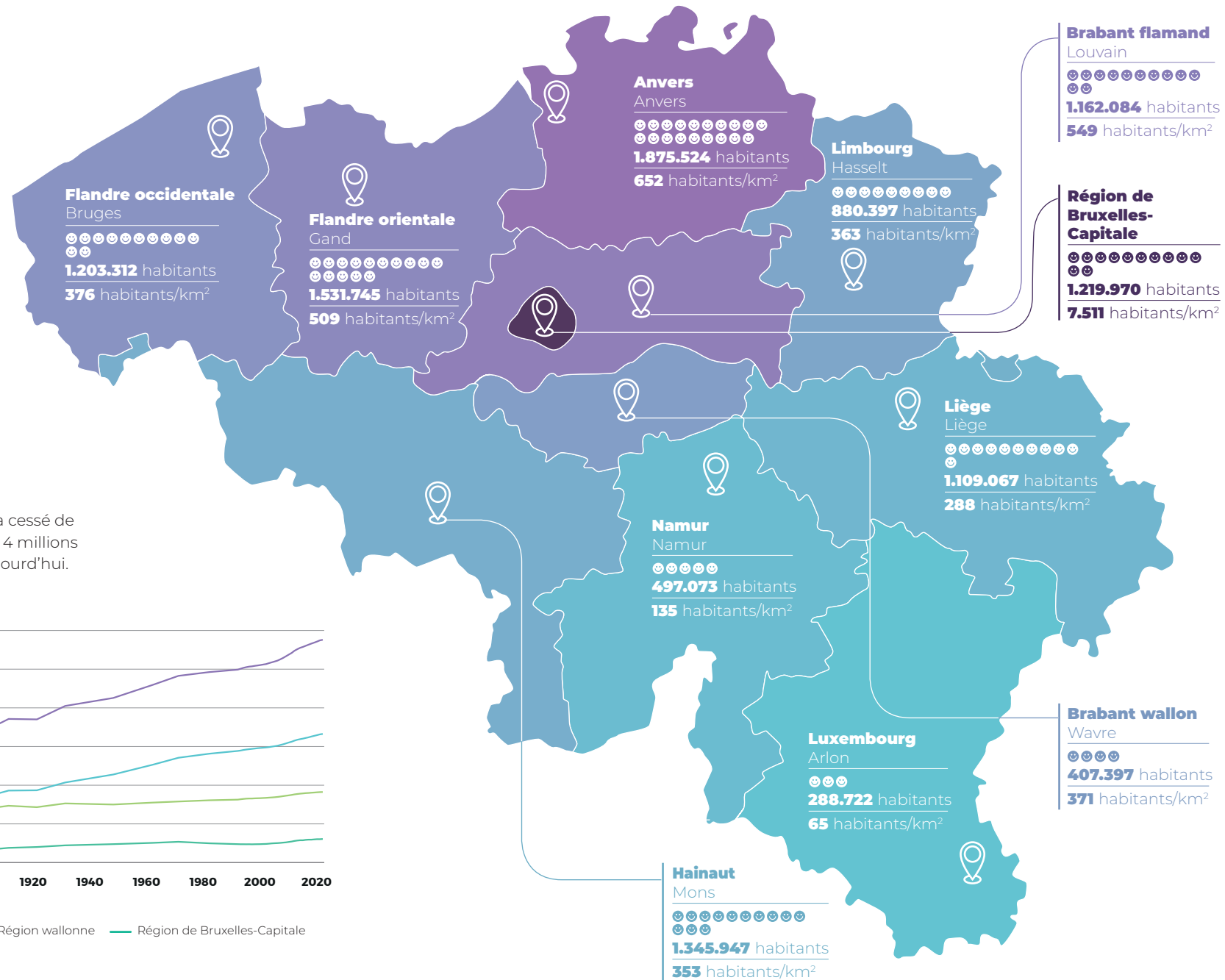
Moins de 3% de l'ensemble des habitants de l'UE vivent en Belgique. Au 1er janvier 2021, l'UE comptait environ 450 millions d'habitants dans les 27 pays. La Belgique est le huitième plus grand pays de l'Union européenne en termes de population. Avant le Brexit, en 2020, le Royaume-Uni était le troisième plus grand pays. L'Italie a maintenant pris cette place.

UE-27		447.007.596
DE	Allemagne	83.155.031
FR	France	67.439.599
IT	Italie	59.257.566
ES	Espagne	47.394.223
PL	Pologne	37.840.001
RO	Roumanie	19.186.201
NL	Pays-Bas	17.475.415
BE	Belgique	11.566.041
EL	Grèce	10.701.777
CZ	Tchéquie	10.682.547
SE	Suède	10.379.295
PT	Portugal	10.298.252
HU	Hongrie	9.730.772
AT	Autriche	8.932.664
BG	Bulgarie	6.916.548
DK	Danemark	5.840.045
FI	Finlande	5.533.793
SK	Slovaquie	5.459.781
IE	Irlande	5.006.907
HR	Croatie	4.036.355
LT	Lituanie	2.795.680
SI	Slovénie	2.108.977
LV	Lettonie	1.893.223
EE	Estonie	1.330.068
CY	Chypre	896.005
LU	Luxembourg	634.730
MT	Malte	516.100
UK	Royaume-Uni	67.025.542



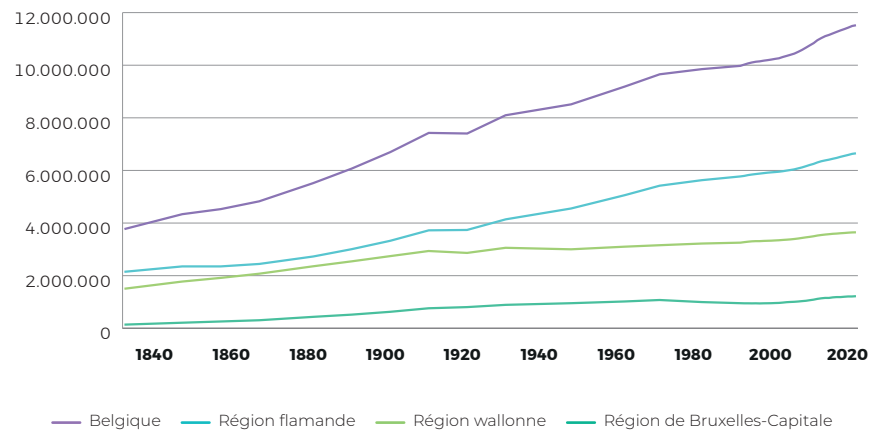
# BELGIQUE : POPULATION AU 1/1/2021

La Belgique est un pays densément peuplé. C'est en Wallonie qu'il y a le plus d'espace: 216 habitants y vivent au kilomètre carré. En Flandre, le chiffre est double: 488 habitants par kilomètre carré. La Région de Bruxelles-Capitale remporte la palme absolue: 7.511 habitants par kilomètre carré, soit 35 fois plus qu'en Wallonie.



## Population depuis 1831

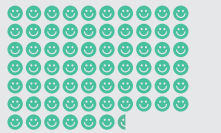
Depuis 1831, la population belge n'a cessé de croître, passant d'un peu moins de 4 millions d'habitants à plus de 11 millions aujourd'hui.



## Population en nombre absolu

Belgique  
11.521.238

Région flamande  
6.653.062



Région wallonne  
3.648.206



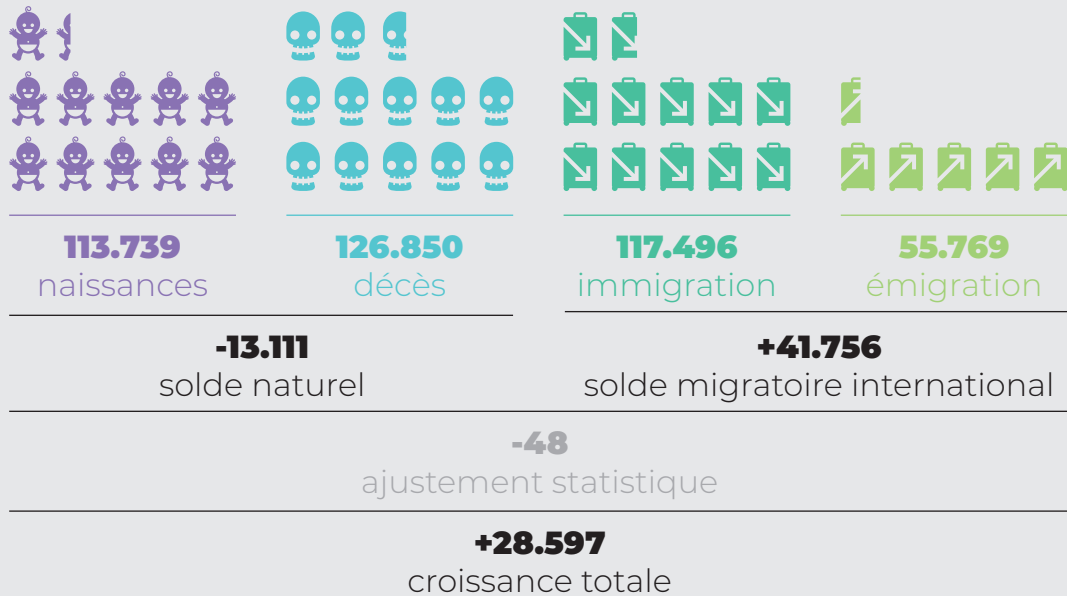
Région de Bruxelles-Capitale  
1.219.970



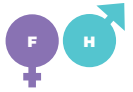
# DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE

En 2020, la population belge a augmenté de 28.597 habitants. Deux phénomènes démographiques déterminent la croissance. Le premier est le solde naturel, qui est négatif pour la première fois depuis longtemps (-13.111). Autrement dit: en 2020, il y a eu plus de décès que de naissances en Belgique.

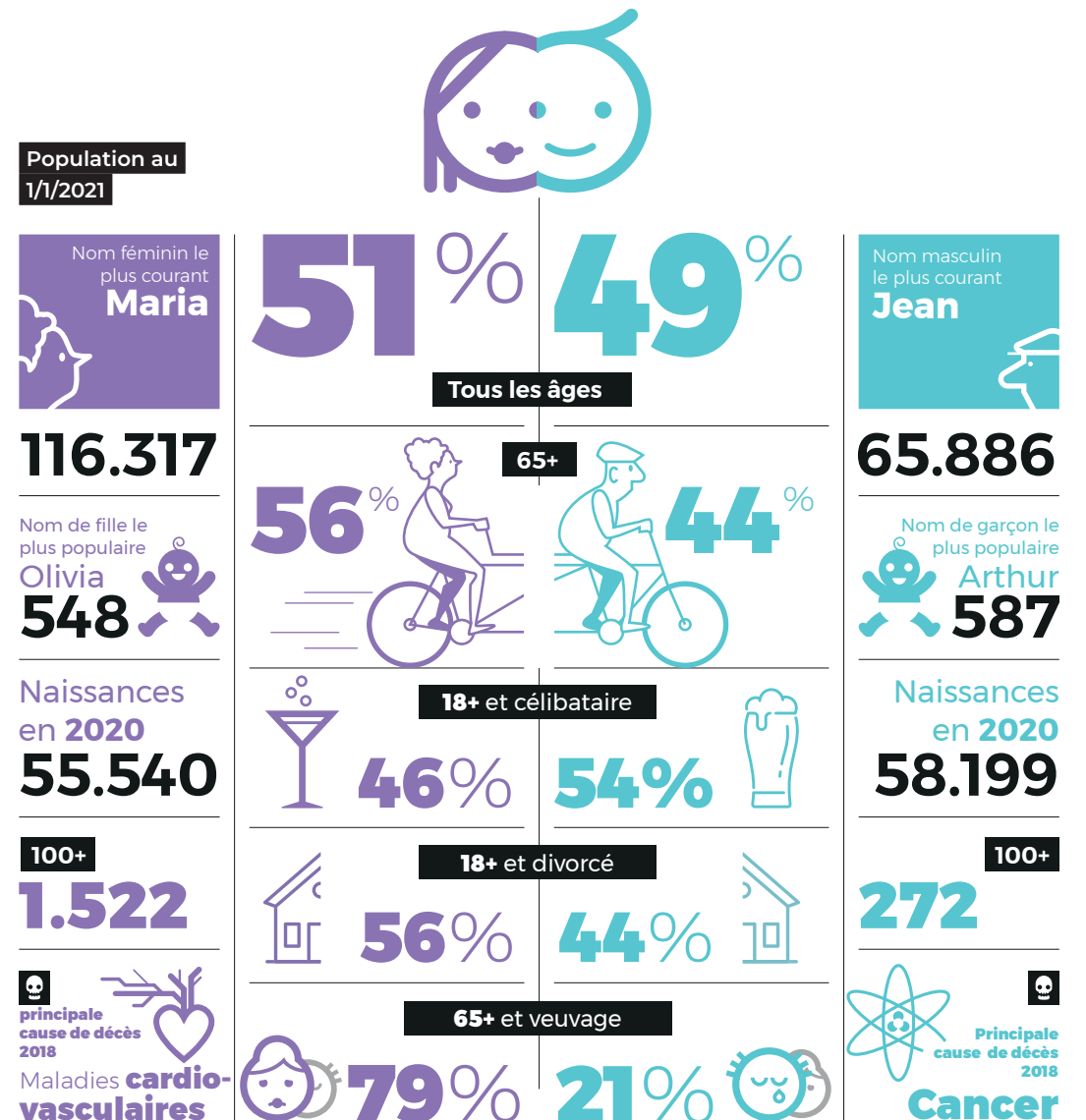
Le solde migratoire international est positif (+41.756), tout comme lors des années précédentes. Il y a plus de personnes qui ont emménagé en Belgique que de personnes qui en sont parties. La croissance de la population est donc la conséquence de ce solde migratoire international positif.



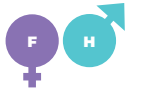
# FEMMES ET HOMMES



En 2020, les femmes vivaient plus longtemps que les hommes. Il y avait cinq fois plus de centenaires chez les femmes que chez les hommes. Cependant, il est né plus de garçons que de filles.



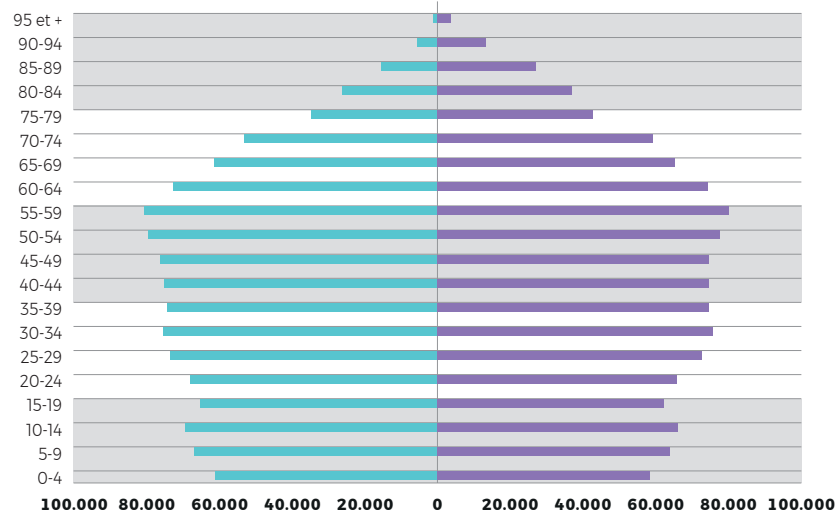
# ESPÉRANCE DE VIE



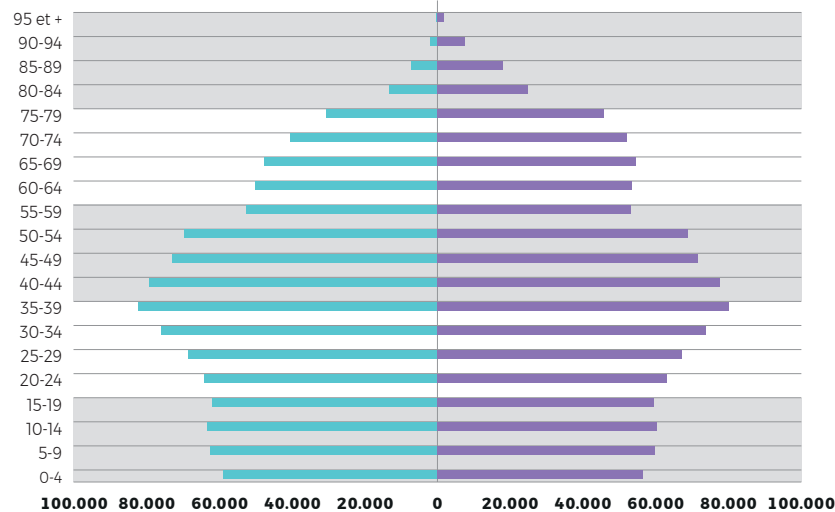
La Belgique a une population fortement vieillissante. Sur la pyramide des âges, cela se reflète dans la grande catégorie des plus de 50 ans.

## Pyramide des âges de la population Belge

1/1/2021

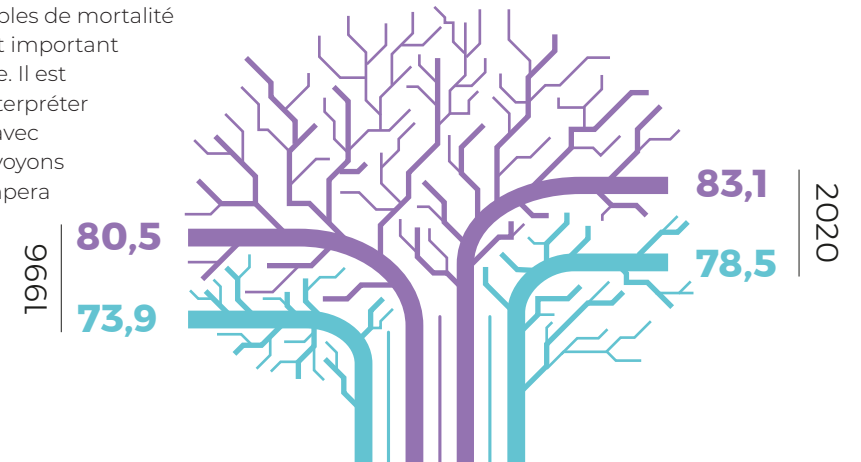


1/1/2001



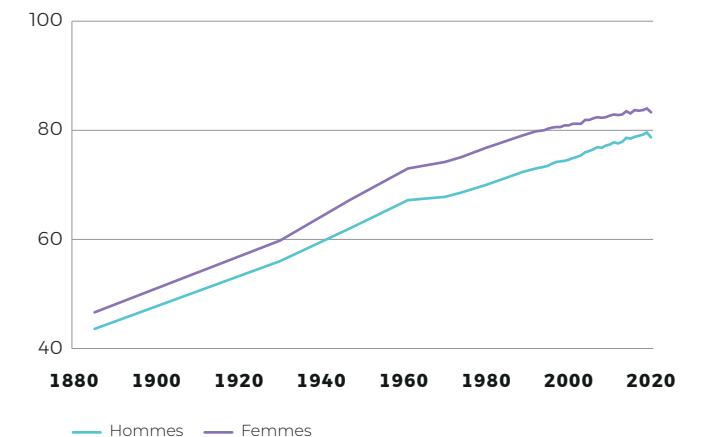
## Espérance de vie 1996 et 2020

Bien que les femmes aient toujours une espérance de vie à la naissance plus élevée que les hommes, l'écart se réduit depuis les années 90. En 1996, l'écart était encore de 6,7 ans, et seulement de 4,6 ans en 2020. En 2020, nous constatons une diminution générale de l'espérance de vie par rapport à 2019. Cette diminution est la conséquence directe des conditions de mortalité en 2020. En effet, on calcule comment une génération s'éteindrait si, tout au long de sa vie, elle était exposée aux mêmes conditions de mortalité par âge que cette année. Comme la pandémie de la Covid-19 a eu un effet important sur la mortalité, ce calcul utilisant les tables de mortalité a également un effet important sur l'espérance de vie. Il est donc important d'interpréter les chiffres de 2020 avec prudence. Nous prévoyons que cet effet s'estompera à nouveau dans les années à venir et n'aura donc aucune conséquence sur le vieillissement à long terme.



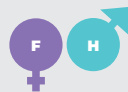
## Espérance de vie à la naissance 1885-2020

À long terme, l'espérance de vie a fortement augmenté. Depuis 1885, l'espérance de vie des femmes s'est allongée de 36,7 an et celle des hommes de 35,1 an.





# SURMORTALITÉ



126.850 décès ont été enregistrés en 2020, soit une hausse de 18.105 décès par rapport à 2019. On constate une surmortalité chez les plus de 65 ans. Le taux brut de mortalité atteint 11,0 pour mille: ce qui signifie que pour 1.000 habitants en Belgique, 11 décès ont eu lieu (contre 9,5 en 2019). Le taux brut de mortalité est le rapport, exprimé en ‰, entre le nombre de décès et la population de l'année considérée.

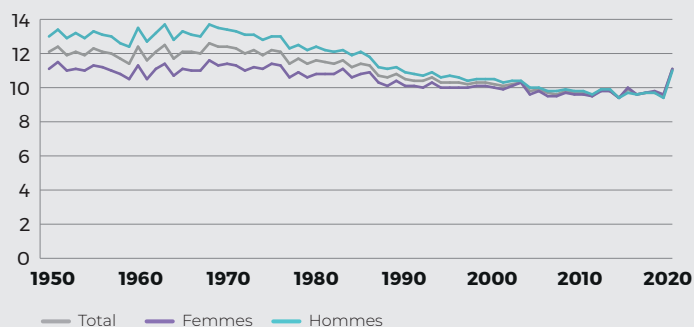
Nombre de décès 2020

64.674 femmes

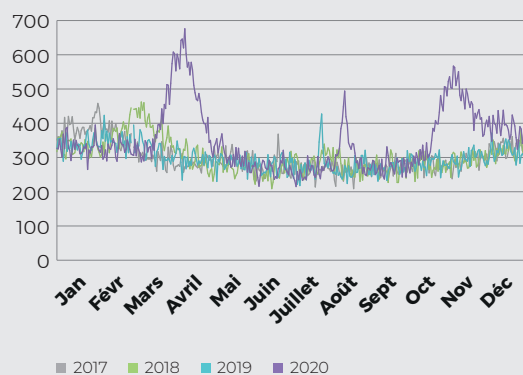


62.176 hommes

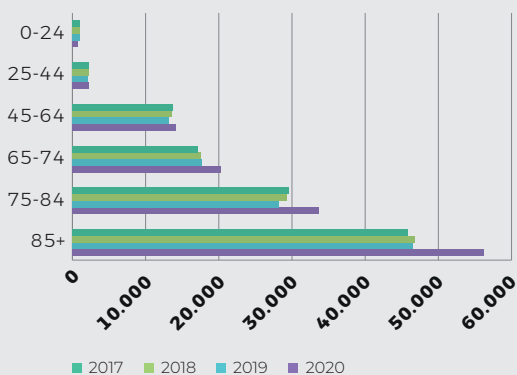
Evolution du taux brut de mortalité en Belgique en pour mille 1950-2020



Nombre de décès (toutes causes) en Belgique comparé aux années précédentes\*



Nombre de décès (toutes causes) en Belgique par groupe d'âge 2017-2020

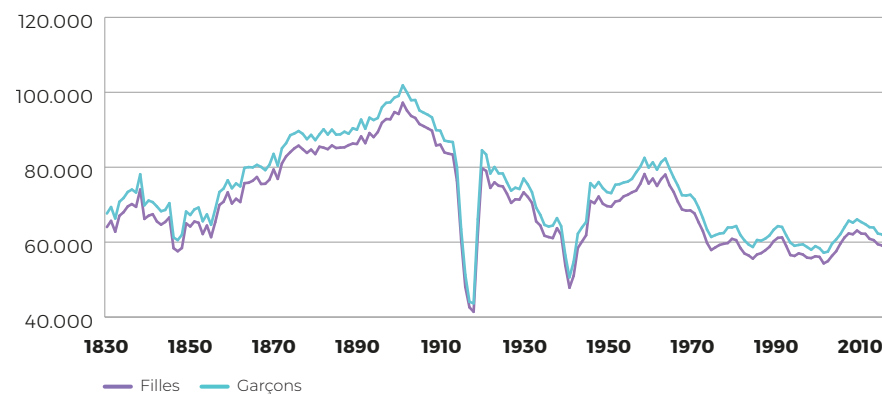


\* Durant la période du 5 au 16 août 2020, notre pays a été frappé par une canicule. Au cours de la même période, la mortalité a fortement augmenté. Ce pic de mortalité peut avoir été causé par la chaleur. Dernière mise à jour des chiffres le 11/06/2021.

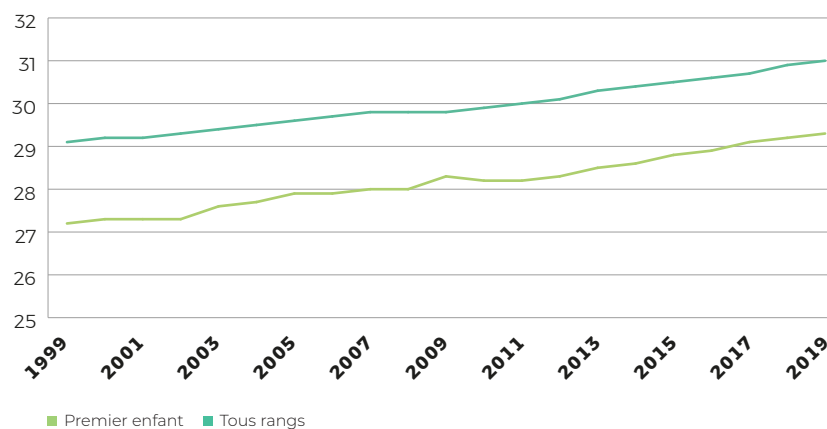
# NAISSANCES

113.739 enfants sont nés en 2020. Depuis 2010, le taux de natalité diminue d'année en année. Alors que le taux de natalité diminue, l'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant augmente: de 27,3 ans en 2000 à 29,3 ans en 2019. En 2019, l'autre parent avait en moyenne 34,2 ans, indépendamment du rang de naissance (1er, 2e, 3e,...enfant).

Nombre de naissances en Belgique 1830-2020



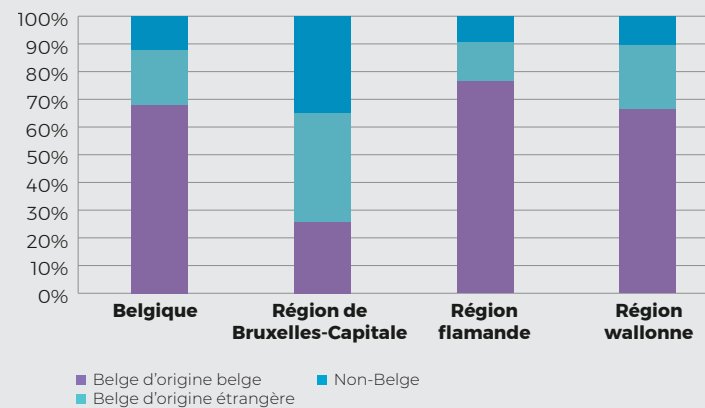
Age moyen de la mère à la naissance d'un enfant 1999-2019



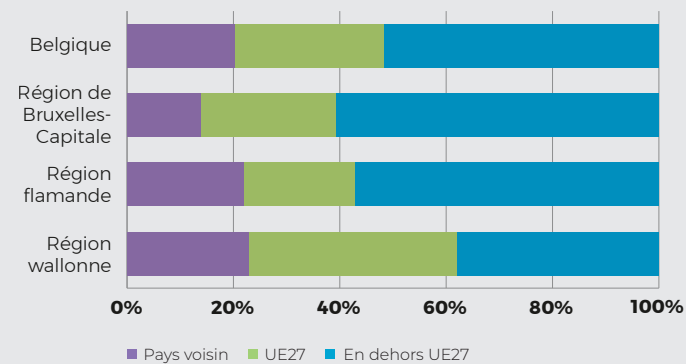
# DIVERSITÉ

Statbel publie depuis 2020 une statistique sur l'origine de la population belge. Au 1er janvier 2021, la population belge se composait comme suit: 67,3% de Belges d'origine belge, 20,1% de Belges d'origine étrangère et 12,6% de non-Belges.

**Population selon le groupe d'origine 1/1/2021**

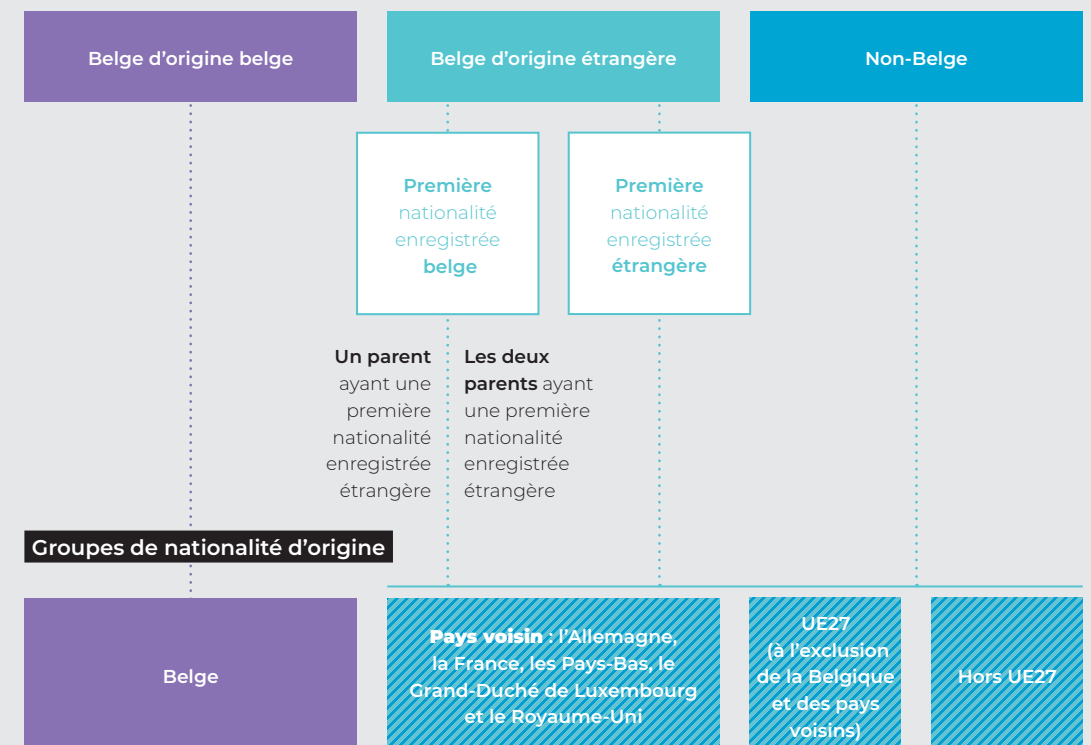


**Belges d'origine étrangère et non-Belges selon la nationalité d'origine 1/1/2021**



La statistique sur l'origine se base sur les caractéristiques suivantes: la nationalité actuelle et la première nationalité enregistrée de la personne ainsi que la première nationalité enregistrée des deux parents. Sur cette base, on distingue trois grands groupes d'origine. Le deuxième groupe, les Belges d'origine étrangère, est très diversifié et est dès lors subdivisé en plusieurs sous-groupes.

**Groupes d'origine**





# TRAVAIL APPRENTISSAGE CONDITIONS DE VIE

THÈME

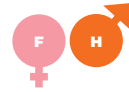
# 02

**A** partir du deuxième trimestre de 2020, la crise de la Covid-19 a eu un impact majeur sur le marché du travail. Le nombre d'heures de travail a fortement diminué alors que le travail à domicile a nettement progressé. En 2020, en moyenne **près de 30%** des personnes ont travaillé à domicile. Au troisième trimestre, le marché du travail s'est légèrement redressé. Cette tendance semble se poursuivre en 2021, en tout cas dans un certain nombre de secteurs.

L'influence de la pandémie sur les chiffres belges de la pauvreté ne peut pas être analysée clairement en ce moment.

Statbel a examiné pour la première fois la situation professionnelle du personnel dans les secteurs des soins de santé et de l'horeca, sur la base d'une consultation expérimentale de diverses bases de données administratives.

# TAUX EMPLOI-CHÔMAGE

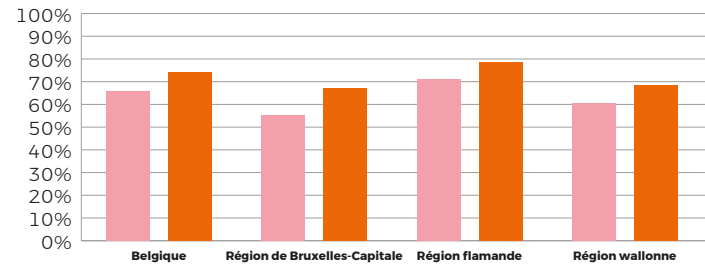


En 2020, 70,0% de la population belge âgée de 20 à 64 ans avaient un emploi et 5,6% des 15 à 64 ans étaient au chômage.

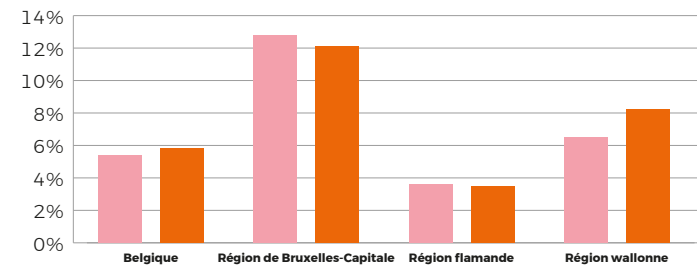
Plus d'hommes que de femmes ont un emploi: 65,9% des femmes travaillaient contre 74,1% des hommes.

En revanche, un peu plus d'hommes que de femmes sont au chômage, en raison du taux de chômage élevé des hommes en Région wallonne.

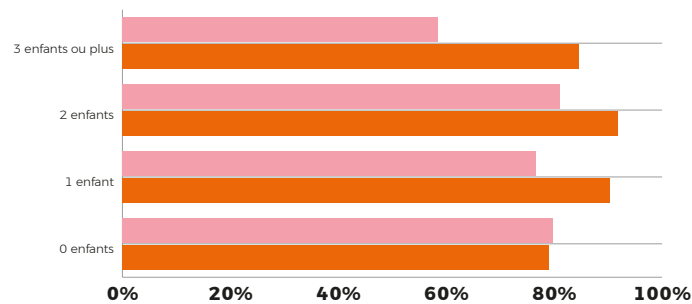
**Taux d'emploi des 20-64 ans 2020**



**Taux de chômage des 15-64 ans 2020**



**Taux d'emploi des 25-49 ans selon le sexe et le nombre d'enfants 2020**

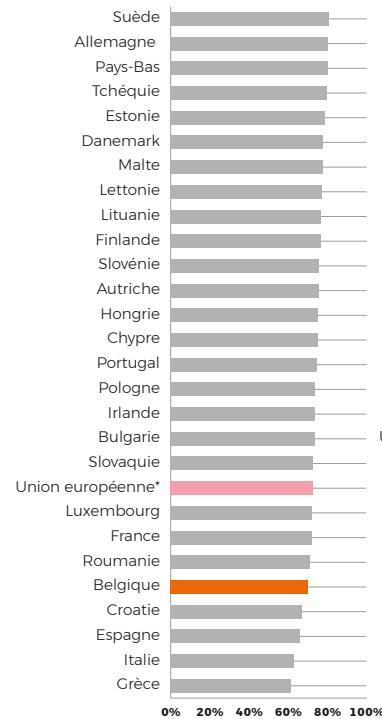


Plus de 90% des hommes âgés de 25 à 49 ans avec 1 ou 2 enfants ont un emploi. Les femmes âgées de 25 à 49 ans avec 3 enfants ou plus sont le moins au travail.

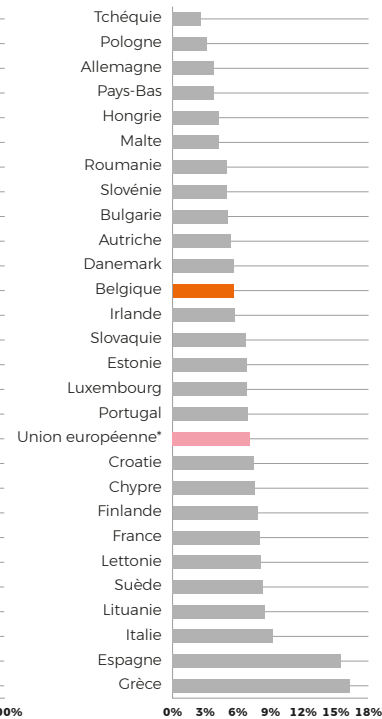
# COMPARAISON EUROPÉENNE

Le taux d'emploi dans l'Union européenne s'élève à 72,4% en 2020. Le taux belge est donc inférieur à la moyenne européenne. Quinze États membres de l'UE avaient par contre un taux de chômage plus élevé que la Belgique en 2020. Ce contraste s'explique par le nombre élevé d'inactifs dans notre pays.

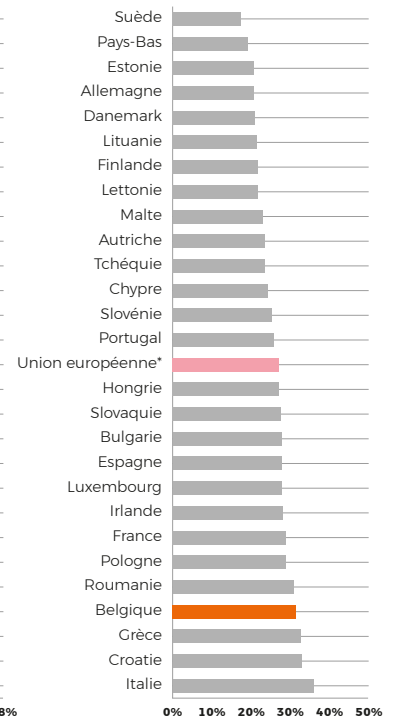
**Taux d'emploi des 20-64 ans 2020 (UE-27)**



**Taux de chômage des 15-74 ans 2020 (UE-27)**

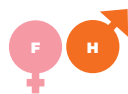


**Taux d'inactivité des 15-64 ans 2020 (UE27)**



\* 27 pays à partir de 2020

# PROFIL PERSONNES OCCUPÉES

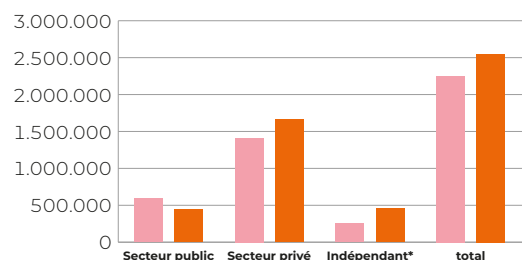


La majorité des Belges occupés travaillent dans le secteur privé et plus de 90% des salariés ont un contrat permanent. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes: plus de trois quarts de l'ensemble des personnes occupées

à temps partiel sont des femmes. 40,4% de toutes les femmes occupées travaillent à temps partiel, contre seulement 11,3% des hommes occupés. La garde des enfants ou d'autres personnes dépendantes est la principale raison du travail

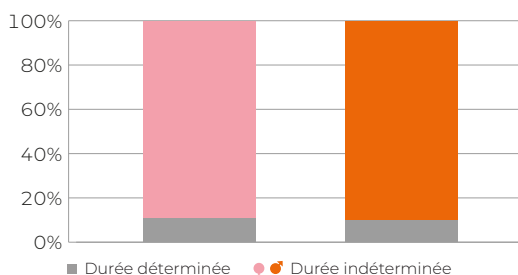
à temps partiel pour presque 10% des femmes. Moins de 1% des hommes travaillant à temps partiel indiquent cette raison.

## Travailleur selon le statut de l'emploi 2020

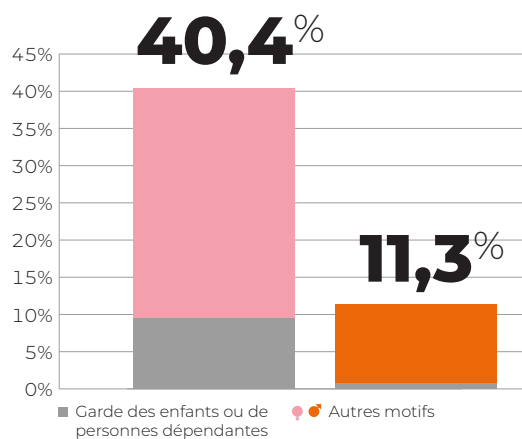


\* Indépendant = indépendant, employeur et aidant non rémunéré.

## Salarié selon le type de contrat 2020



## Travail à temps partiel selon le motif et le sexe 2020



**75,9%**  
des travailleurs à temps partiel sont des femmes

**Nombre de personnes ayant un deuxième emploi 2020**

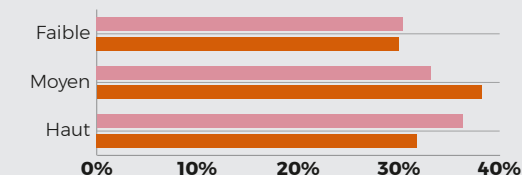
FEMMES 4,2%  
**94.225**

HOMMES 4,4%  
**111.782**

# ENSEIGNEMENT



## Niveau d'enseignement de la population belge à partir de 15 ans 2020



En 2020, 47,8% des 30 à 34 ans avaient un diplôme de l'enseignement supérieur en Belgique. La différence entre les hommes et les femmes est très grande.

**55,5%** **40,2%**

Part des 30-34 ans qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur 2020

8,1% des 18-24 ans sont en décrochage scolaire en 2020. Il s'agit des personnes âgées de 18 à 24 ans, n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et ne suivant plus, sous quelque forme que ce soit, d'enseignement ou de formation. Ici aussi, la différence entre les hommes et les femmes est importante.

**5,9%** **10,2%**

Interruptions prématurées de scolarité - % des 18-24 ans 2020

En 2020, 9,2 % des 15-24 ans n'ont aucun emploi et ne suivent aucun enseignement, ni aucune formation.

**8,6%** **9,8%**

Jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent ni enseignement ni formation - % des 15-24 ans 2020

## Métiers typiquement féminins 2020

Sages-femmes >99%

**>99%** Esthéticiennes et assimilées

Aides de ménage à domicile

**98,4%**

Secrétaires médicales

**98,1%** Audiologistes et logopèdes

**96,6%**

## Métiers typiquement masculins 2020

Techniciens en électricité

**>99%**

Pompiers

**>99%** Constructeurs en béton armé, maçons ragréeurs, ...

Couvreurs et zingueurs

**>99%** Tôliers-chaudronniers

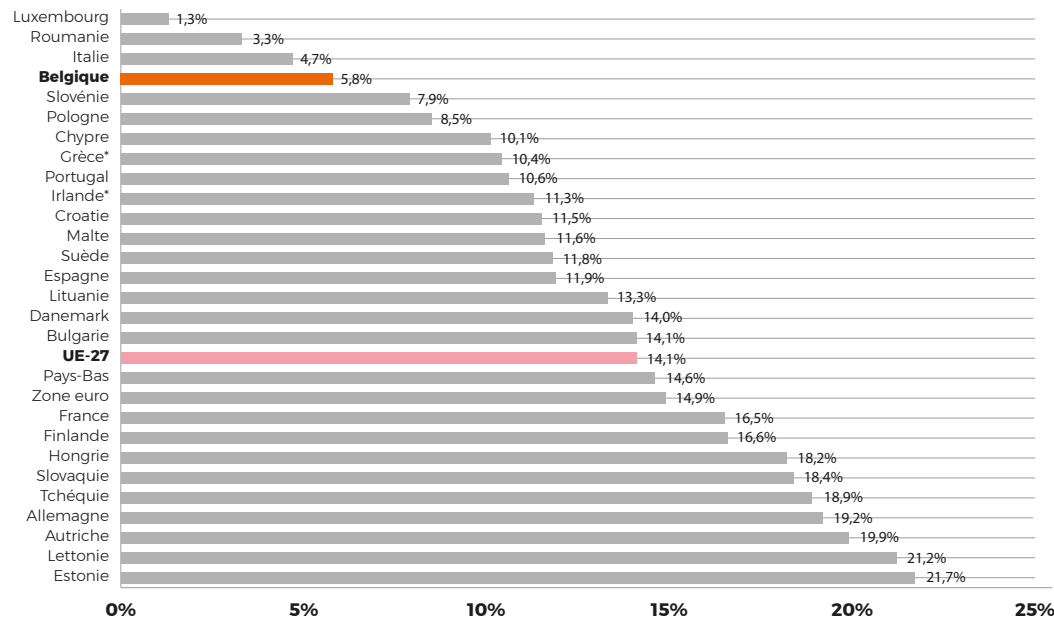
Conducteurs d'engins de terrassement et de matériels similaires

**>99%**

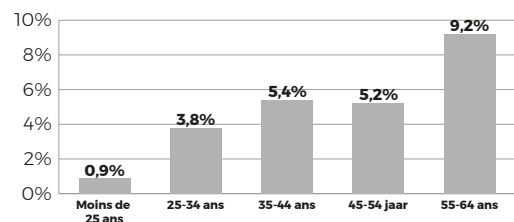
## ÉCART SALARIAL

En 2019, les femmes gagnaient un salaire horaire inférieur de 5,8% à celui des hommes. La situation se détériore avec l'âge. L'écart salarial passe en effet de 3,8% entre 25 et 34 ans à 9,2% chez les 55-64 ans. L'écart salarial entre les sexes représente la différence entre le salaire horaire brut moyen des femmes et des hommes, exprimé en pourcentage du salaire moyen des hommes ou selon la formule : écart salarial entre les sexes = (salaire horaire hommes - salaire horaire femmes) / salaire horaire hommes.

**Ecart salarial entre hommes et femmes en Belgique et en Europe 2019**



**Ecart salarial entre hommes et femmes en Belgique selon l'âge 2019**



## TRAVAIL À DOMICILE ET HEURES TRAVAILLÉES



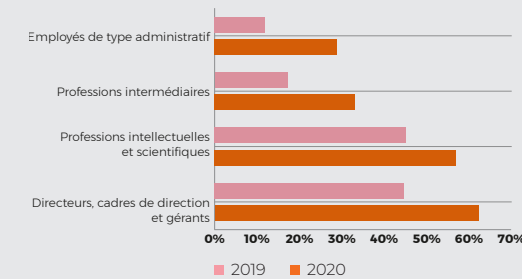
Depuis vingt ans déjà, le travail à domicile est en progression constante, passant de 6 à 8 % au début des années 2000 à 18,9 % en 2019. Avec une moyenne de 29 % de travailleurs à domicile en 2020, les effets de la crise de la Covid-19 sont clairement visibles. L'augmentation la plus surprenante a lieu parmi les types de professions suivants: le nombre de travailleurs à domicile chez les 'Employés de type administratif' est passé de 11,8 % en 2019 à 28,9 % en 2020. Un doublement est également constaté parmi les 'Professions intermédiaires', où le travail à domicile grimpe de 17,2 % en 2019 à 33 % en 2020. Parmi les types de professions

où le travail à domicile était déjà davantage la norme, une nouvelle augmentation est observée en 2020. Dans le type de professions 'Directeurs, cadres de direction et gérants', 44,6 % travaillaient déjà parfois ou habituellement à domicile en 2019. En 2020, ce pourcentage est monté à 62,2 %. On constate également une augmentation d'environ un quart dans les 'Professions intellectuelles et scientifiques': en 2019, le nombre de travailleurs à domicile était déjà assez élevé, à savoir 45,1 %, et est grimpé à 56,9 % en 2020.

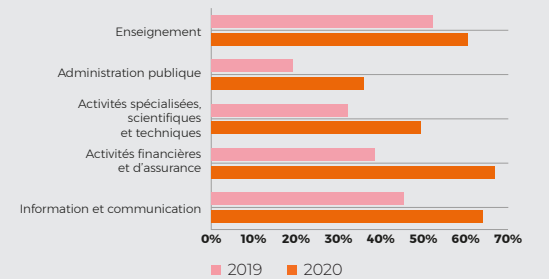
En ce qui concerne l'activité économique, nous observons également de fortes

augmentations de la part de travailleurs à domicile dans tous les secteurs. Dans certains secteurs, le travail à domicile était déjà assez courant. Il s'agit notamment de l'enseignement, du secteur de l'information et de la communication et du secteur des activités financières et d'assurance. En 2020, le travail à domicile est presque devenu la norme dans ces secteurs, avec des pourcentages entre 60 % et 70 % de travailleurs à domicile. Le travail à domicile deviendra courant en 2020, même dans les secteurs où il était exceptionnel auparavant comme les activités de services administratifs et de soutien.

**Travail à domicile selon le type de profession 2019-2020**



**Travail à domicile selon le groupe de professions 2019-2020**





Pendant des années, on n'a observé pratiquement aucune différence entre le pourcentage de salariées qui travaillaient à domicile et celui de leurs collègues masculins. **Ces dernières années toutefois, le pourcentage de femmes qui font du travail à domicile est nettement supérieur à celui des hommes.** C'est également le cas durant l'année 2020, marquée par de la Covid-19, même si l'écart avec les années précédentes ne s'est pas nettement creusé. En 2020, 31,0% des femmes salariées travaillaient à domicile de manière occasionnelle ou habituelle, contre une part de 27,0% pour les hommes.

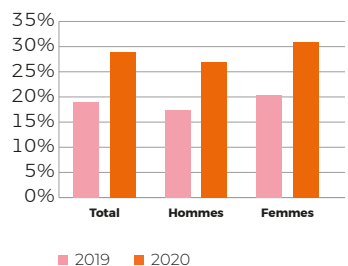
Par ailleurs, la région et le niveau d'instruction jouent

également un grand rôle. Chez les personnes hautement qualifiées, le pourcentage de travailleurs à domicile était déjà élevé en 2019, à savoir 35,6%, en comparaison avec les personnes occupées possédant un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (personnes moyennement qualifiées; 6,7 %) ou les personnes faiblement qualifiées (2,7 %). **Le pourcentage de personnes hautement qualifiées qui travaillaient à domicile en 2020 est monté à un salarié sur deux (49,3 %).** Il y a eu un doublement chez les personnes moyennement qualifiées. La proportion passe ainsi à 12,9 % en 2020. Il y a eu une légère augmentation chez les personnes faiblement

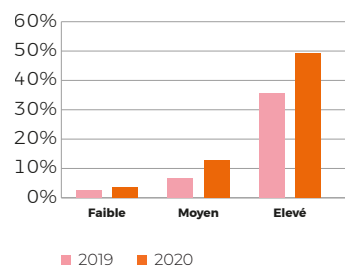
qualifiées, mais le pourcentage de travailleurs à domicile reste assez faible, avec 3,7 %.

Nous observons également des différences claires entre les régions: le nombre de travailleurs à domicile le plus élevé se situe chez les personnes qui travaillent dans la Région de Bruxelles-Capitale, où il est monté à 48,6 % en 2020. En raison d'une forte hausse de travailleurs à domicile travaillant en Région wallonne (de 13,6 % à 22,3 %), l'écart avec la Région flamande s'est réduit. Le nombre de travailleurs à domicile travaillant en Région flamande a augmenté plus faiblement, passant de 18,1 % en 2019 à 25,9 % en 2020.

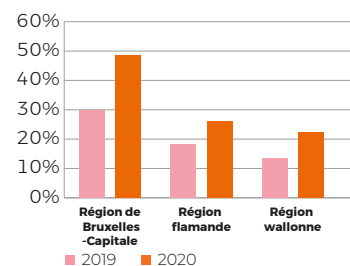
**Travail à domicile 2019-2020**



**Travail à domicile selon niveau d'instruction 2019-2020**

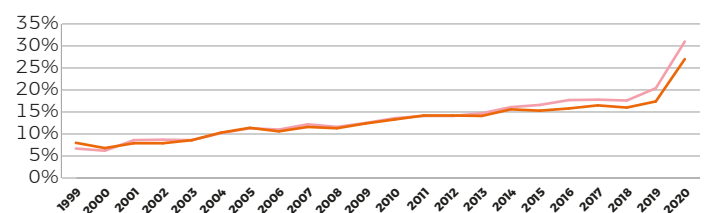


**Travail à domicile selon lieu de travail 2019-2020**



**Evolution du travail à domicile 1999-2020**

■ Hommes  
■ Femmes



La crise de la Covid-19 a eu un impact limité sur l'emploi en termes de nombre de personnes occupées en 2020, mais un impact important sur la durée de travail.

**En moyenne, 28,2% des personnes occupées ont déclaré avoir moins travaillé que d'habitude ou pas du tout travaillé pendant la semaine de référence sur laquelle**

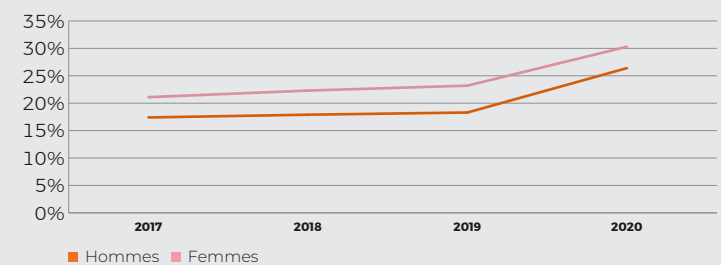
**elles étaient interrogées.** Ce pourcentage était de 20,6% en 2019. Il s'agit de moyennes pour l'ensemble de l'année.

Ces pourcentages fluctuent toutefois fortement d'un mois à l'autre. En février 2020, par exemple, environ 13 % des personnes ayant un emploi ont travaillé moins que d'habitude ou pas du tout, alors qu'en avril, pendant le premier

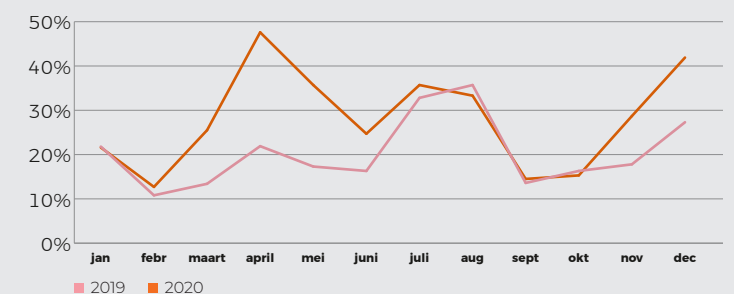
confinement, ce pourcentage est passé à près de 48 %.

Le pourcentage de personnes occupées ayant travaillé moins que d'habitude ou pas du tout est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, tant en 2019 qu'en 2020. En 2020, ce taux était de 30,3 % chez les femmes et de 26,4 % chez les hommes.

**% de personnes occupées qui n'ont pas travaillé ou moins que d'habitude pendant la semaine de référence 2017- 2020**



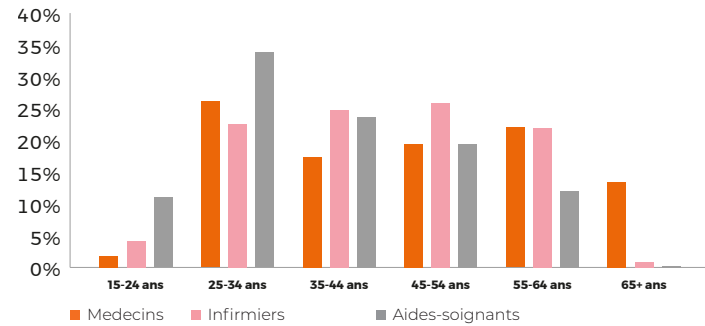
**% de personnes occupées qui n'ont pas travaillé ou moins que d'habitude pendant la semaine de référence jan 2019- déc 2020**



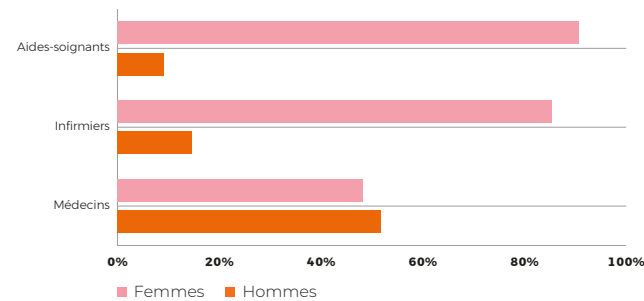
## PERSONNELS DES SOINS DE SANTÉ

La Belgique compte 47.808 médecins, 152.067 infirmiers et 109.534 aides-soignants; ils vivent en Belgique et sont en droit de prêter et actifs. Parmi les médecins, le rapport hommes/femmes est presque de 50-50, tandis que parmi les infirmiers et les aides-soignants, la majorité est féminine. Un peu plus de 13% des médecins ont plus de 65 ans. En plus de ces trois groupes, il y a 106.629 autres prestataires de soins de santé actifs.

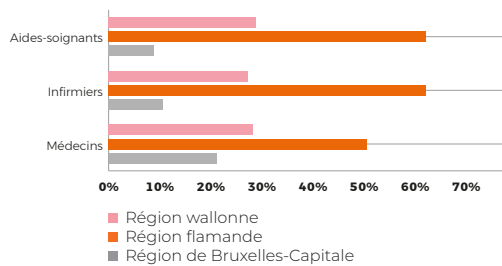
Personnels des soins de santé selon groupe d'âge 2020



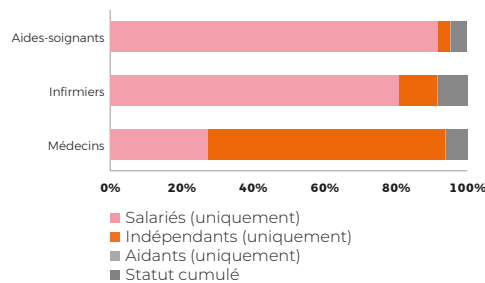
Personnels des soins de santé 2020



Région de travail 2020



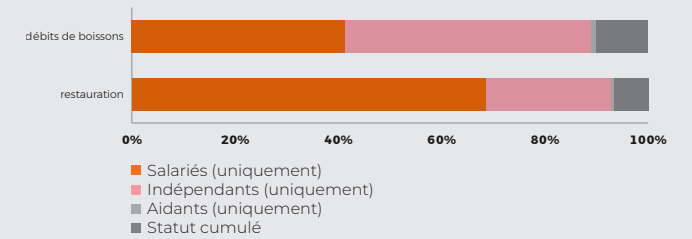
Situation dans la profession 2020



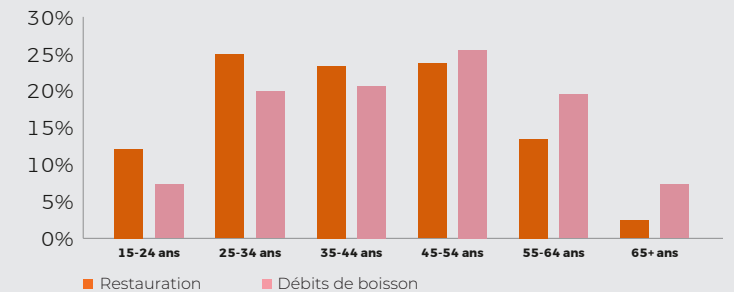
## PERSONNEL DE LA RESTAURATION

Trois quarts des personnes occupées dans les restaurants sont salariées. Dans les cafés et bars, il s'agit d'un peu plus de la moitié. Ces deux secteurs emploient un peu plus d'hommes que de femmes. Le personnel des restaurants est de manière générale plus jeune que dans les cafés et bars. Plus de la moitié des personnes occupées dans les cafés et bars ont 45 ans ou plus. Dans les restaurants, le pourcentage est d'un peu moins de 40%.

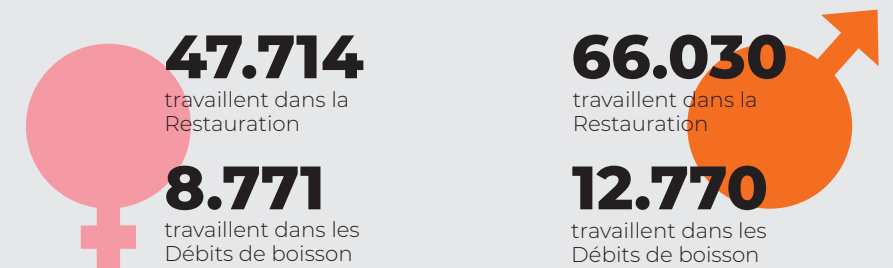
Situation dans la profession du personnel de la restauration et des débits de boisson 2020



Personnel de la restauration et des débits de boisson selon groupe d'âge 2020



Personnel de la restauration selon le sexe 2020





# RISQUE DE PAUVRETÉ OU EXCLUSION SOCIALE

## Risques de pauvreté en Belgique

14,1% de la population belge appartient à un groupe présentant un risque de pauvreté en fonction du revenu (AROP). Il s'agit des personnes vivant dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur à 1.284 euros par mois pour une personne isolée. 11,9% de la population vit dans un ménage où moins de 20 % du potentiel de main-d'oeuvre est mis à profit, ce que l'on appelle un ménage à 'faible intensité de travail' (LWI).

3,9% des Belges ne peuvent pas se permettre plusieurs biens ou services de base: ils se trouvent en situation de privation matérielle sévère (SMD).

Dans le cadre de la stratégie UE 2020, les personnes confrontées à au moins l'une des situations ci-dessus sont considérées comme un groupe à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE): en 2020, il s'agit de 18,9% de la population.

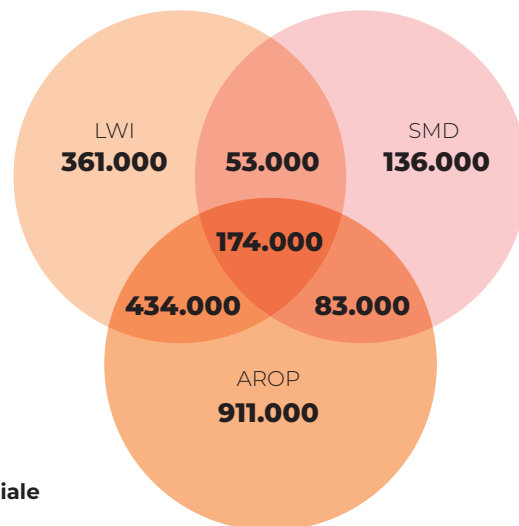
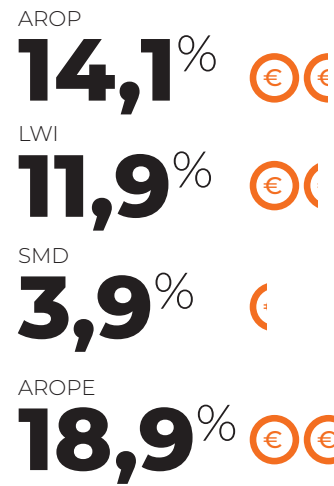
Si l'on regarde les résultats en chiffres absolus, nous constatons que 2.152.000 Belges présentent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Plus de la moitié d'entre eux (1.408.000) doivent faire face à l'un des trois sous-indicateurs (AROP, SMD, LWI), tandis que 174.000 Belges (1,5% de la population) combinent les trois indicateurs: ils souffrent de privation matérielle sévère ET vivent dans un ménage à faible intensité de travail ET sont à risque de pauvreté monétaire.

**AROP = Risque de pauvreté monétaire**

**AROPE = Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale**

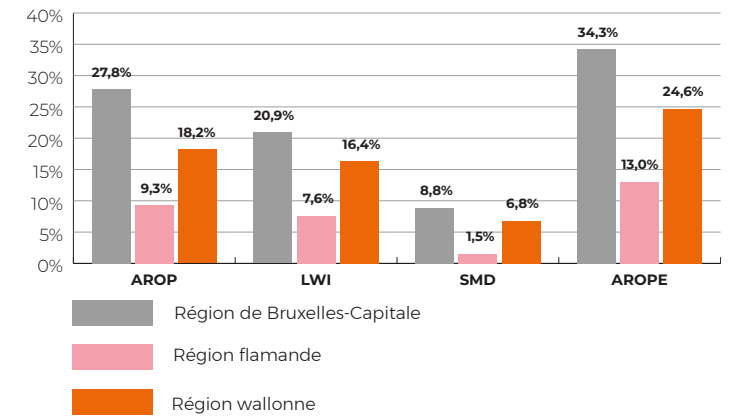
**LWI = Faible niveau d'intensité de travail**

**SMD = Privation matérielle sévère**



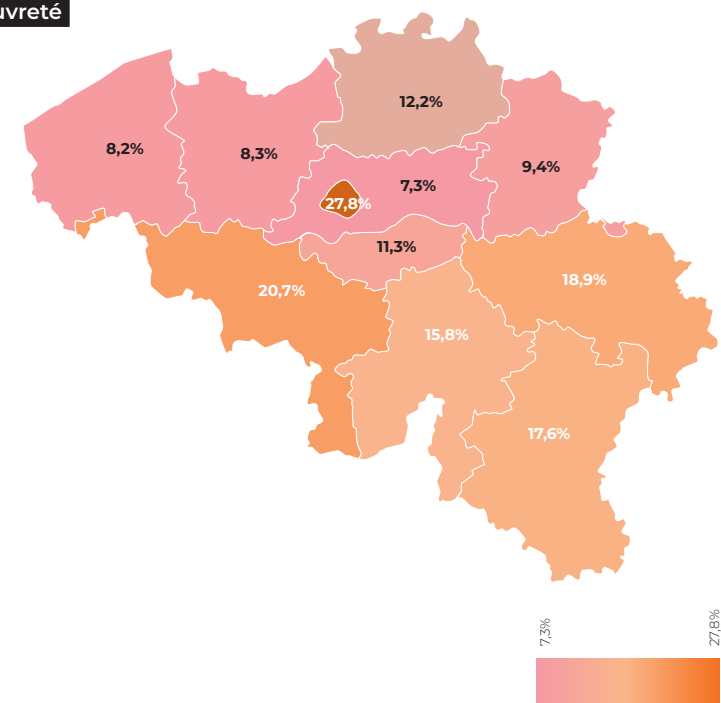
## Risques de pauvreté dans les régions et provinces 2020

Ces chiffres nationaux cachent de grandes disparités régionales. En ce qui concerne la pauvreté sur la base du revenu\*, la situation est la plus précaire à Région bruxelloise et la moins précaire en Flandre. La Wallonie se situe entre les deux. Il est frappant de constater que les résultats des diverses provinces en Flandre sont assez similaires, mais que ceux des provinces wallonnes varient considérablement.



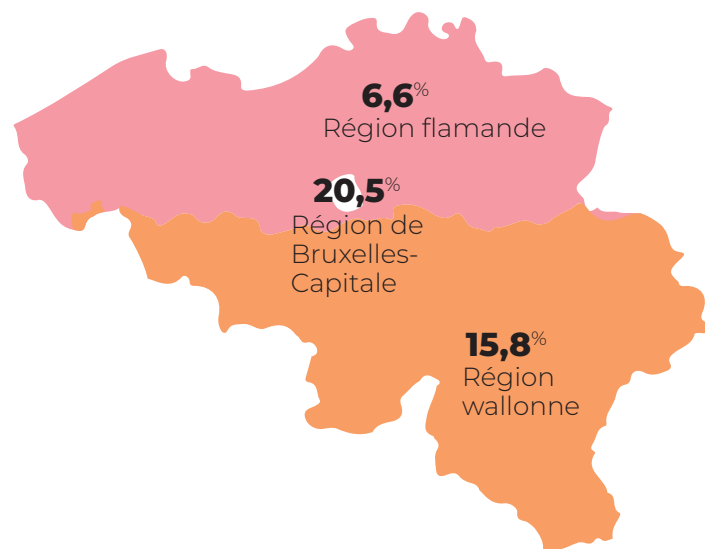
\*Pour le calcul, on utilise les revenus de 2019, qui n'ont donc pas été influencés par la crise de la Covid-19.

## Risque de pauvreté monétaire



## PRIVATION MATÉRIELLE ET SOCIALE













11% de la population belge se trouve dans une situation où elle ne peut pas se permettre tous les besoins de base. Les disparités régionales sont importantes: 20,5% des Bruxellois se trouvent en situation précaire, contre 15,8% de la population wallonne et 6,6% de la population flamande. Les parents de familles monoparentales et leurs enfants sont nettement plus affectés que les autres catégories: 28,6% d'entre eux se trouvent en situation de privation matérielle et sociale. Il est difficile de comparer les résultats de SILC 2020 avec ceux de l'année 2019, en raison de l'impact de la crise de la Covid-19.



7,8% des Belges vivent dans un ménage où plus de 40 % du revenu disponible est consacré aux frais de logement tels que le loyer ou les intérêts sur le prêt et les coûts en matière d'énergie. De nouveau, ce chiffre national cache de grandes différences régionales, avec Région bruxelloise (15,3%) et la Flandre (5,7%) comme extrêmes, et la Wallonie entre les deux (9%). En outre, 5,7% des Belges vivent dans un logement trop petit pour le nombre de personnes qui y séjournent. Les chiffres de la Wallonie (3,3%) et de la Flandre (2,9%) sont clairement meilleurs que ceux de Bruxelles (28,1%).

### % de la population qui ne peut se permettre les éléments suivants pour des raisons financières 2020

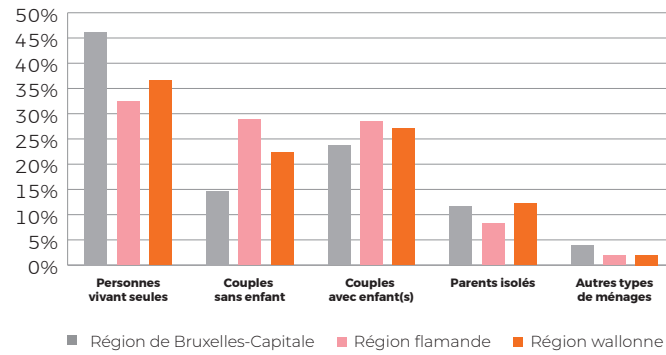
La privation matérielle et sociale implique de ne pas pouvoir se permettre un niveau de vie standard. Une personne est considérée comme en situation de privation quand elle ne peut pas se permettre au moins cinq des biens matériels ou des actions (sociales) ci-dessous.

	S'offrir une connexion internet à domicile	<b>2,2%</b>		Retrouver des amis ou sa famille autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois	<b>11,0%</b>
	Posséder deux paires de chaussures	<b>2,8%</b>		Dépenser une petite somme d'argent chaque semaine pour soi-même	<b>13,0%</b>
	S'offrir un repas composé de viande, de poulet ou de poisson tous les deux jours au moins	<b>3,7%</b>		Participer de manière régulière à une activité de loisirs	<b>13,7%</b>
	Chauffer convenablement son domicile	<b>4,1%</b>		Remplacer des meubles endommagés ou usés	<b>15,1%</b>
	Payer à temps ses factures	<b>5,6%</b>		S'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile	<b>21,5%</b>
	Remplacer des vêtements usés ou démodés par des vêtements neufs	<b>8,6%</b>		Faire face à une dépense imprévue	<b>23,3%</b>

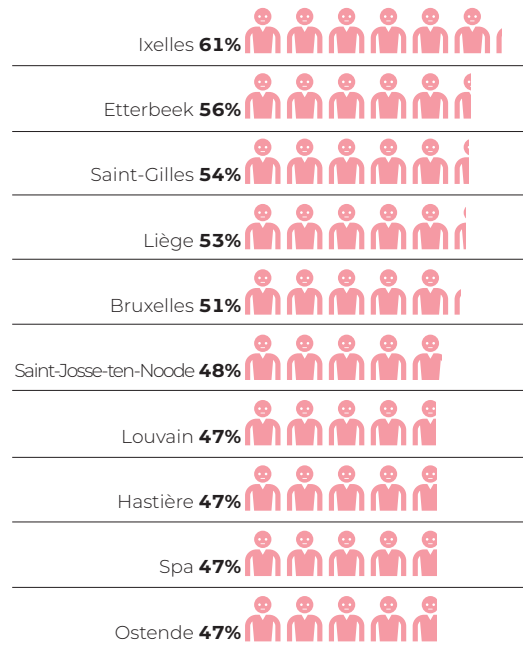
# PERSONNES VIVANT SEULES ET PARENTS ISOLÉS

1.774.054 personnes vivent seules en Belgique, soit 35% des ménages en Belgique. 25% des ménages sont des couples sans enfant, 28% sont des couples avec enfants et 10% sont des parents de familles monoparentales.

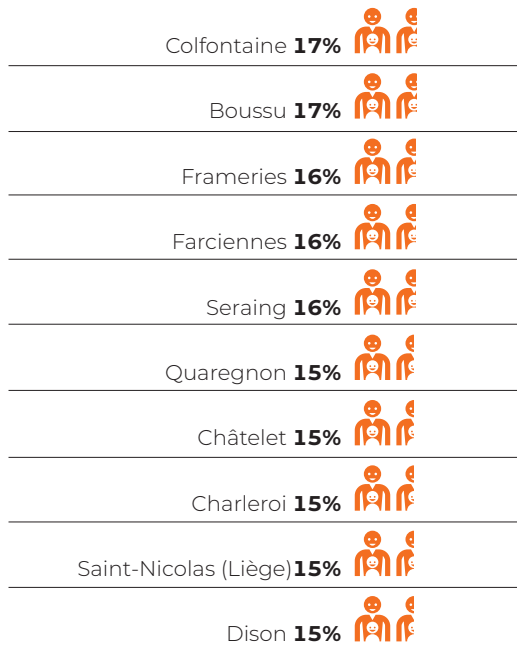
Ménages par région selon type 1/1/2021



Communes comptant le plus de personnes vivant seules 1/1/2021



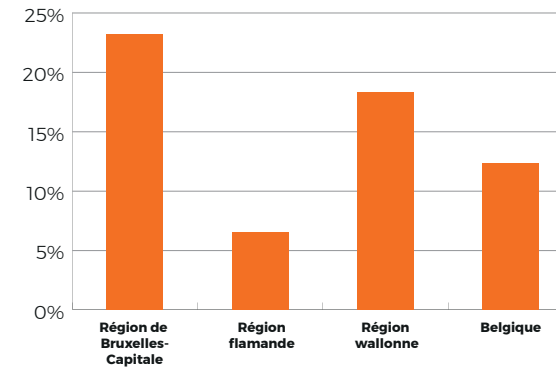
Communes comptant le plus de parents isolés 1/1/2021



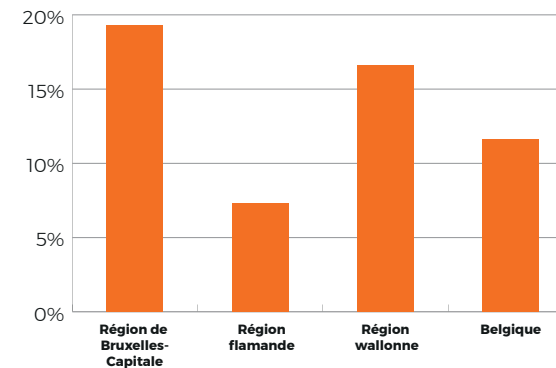
# MÉNAGES SANS EMPLOI

En 2020, plus de 12% des enfants de moins de 18 ans vivaient dans un ménage où personne n'avait un emploi rémunéré.

Enfants (0-17ans) vivant dans des ménages sans emploi rémunéré 2020



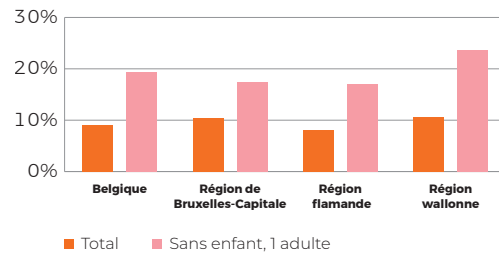
Adultes (18-59 ans) vivant dans des ménages sans emploi rémunéré 2020



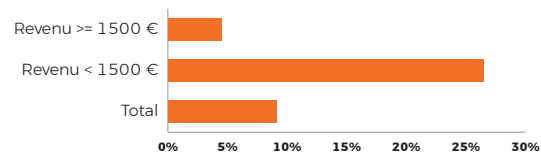
# ISOLEMENT NUMÉRIQUE

En cette période de crise de la Covid-19, la communication se déroule principalement par voie numérique. Pourtant, une part importante de la population n'a pas encore de connexion internet, quel que soit l'appareil utilisé. Ainsi, presque 20% des personnes vivant seules en Belgique déclarent ne pas avoir internet à la maison. De même, les personnes plus âgées n'ont souvent pas internet: 27% des 65-74 ans l'utilisent très rarement. De même, 2,3% des enfants scolarisés n'ont pas d'accès à internet et se trouvent donc dans l'impossibilité de suivre les cours en ligne. À Région bruxelloise, ce pourcentage grimpe même à 5,3%.

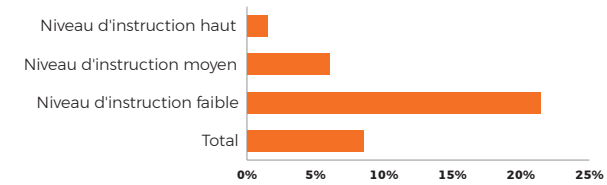
**% de ménages sans connexion internet 2020**



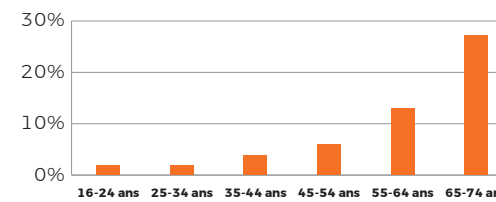
**% de ménages sans connexion internet par revenu 2020**



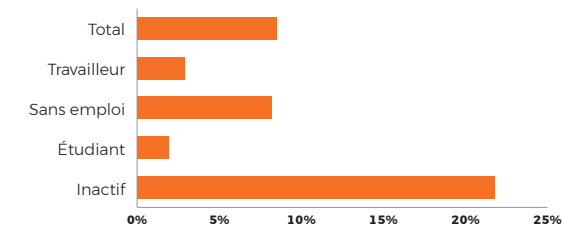
**% de personnes n'ayant pas utilisé internet au cours des 3 derniers mois, par niveau d'instruction 2020**



**% de personnes qui utilisent rarement internet 2020**



**% de personnes n'ayant pas utilisé internet au cours des 3 derniers mois, selon le statut d'emploi 2020**



Principalement des personnes âgées, qui utilisent rarement internet



65-74  
**27,1%**

Écoliers sans internet à la maison



Belgique  
**2,3%**

Région bruxelloise  
**5,3%**





# CONSOMMATION HABITAT TOURISME

# 03

La crise de la Covid-19 a fait baisser les prix de l'énergie dans le monde entier. Le taux d'inflation moyen des prix de l'énergie dans l'indice des prix à la consommation était de **-8,92%** pour 2020. Le plus faible niveau a été atteint en mai.

Dans le domaine des ventes de logements, le nombre de transactions de vente a fortement diminué en raison des mesures de confinement: cette baisse a été compensée par un nombre particulièrement élevé de transactions au cours du quatrième trimestre 2020.

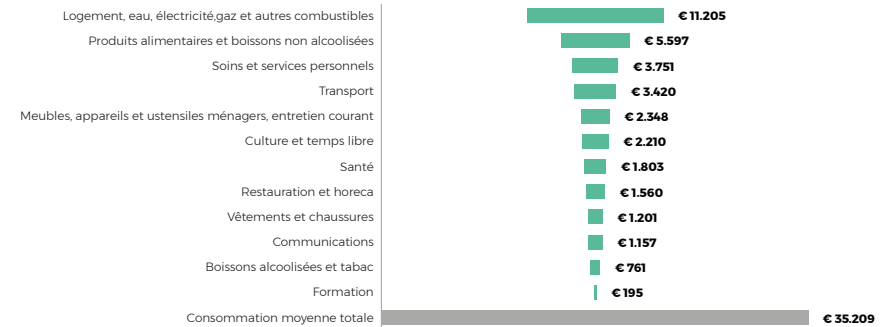
Le nombre de voyages effectués par les Belges a également très fortement diminué au cours de l'année 2020, marquée par la crise de la Covid-19, par rapport à 2019.

## BUDGET DES MENAGES

Les ménages belges ont dépensé en moyenne 35.209 euros en 2020, les ménages flamands 36.447 euros, les ménages wallons 34.096 euros et les ménages bruxellois 32.057 euros. Le logement représente la plus grande partie des dépenses des ménages belges (38,5%), 31,8%, soit 11.205 euros, étant consacrés à l'habitation en elle-même: le loyer, l'eau, l'énergie, l'entretien et les autres frais. Les 6,7% restants, soit 2.348 euros par an, sont

consacrés à l'achat de meubles, d'articles de ménage et d'entretien, d'outillage pour maison et jardin, etc. Les autres gros postes de dépense sont l'alimentation, les boissons et le tabac (18,1% soit 6.358 euros) et les transports (9,7% soit 3.420 euros). L'enquête bisannuelle sur le budget des ménages est utilisée pour adapter la composition du panier de l'indice des biens et services. Pour plus d'informations, voir la rubrique sur l'indice.

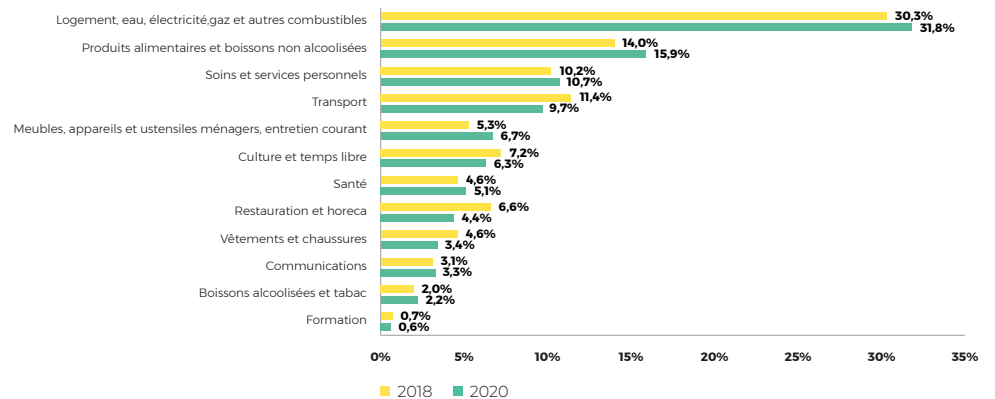
### Dépenses moyennes par ménage en € 2020



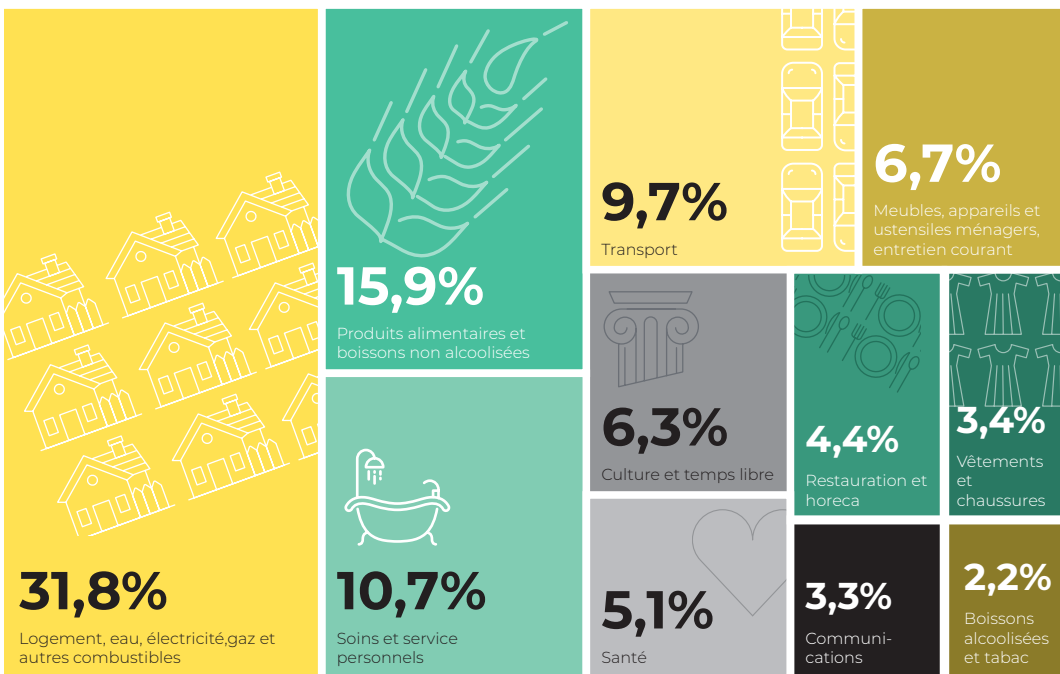
### Les dépenses moyennes des ménages belges 2018 et 2020

En 2020, une part de 18,1% du budget des ménages était consacrée à l'alimentation, soit une hausse de 2,1% par rapport à 2018. Outre la hausse des dépenses pour les produits alimentaires et les boissons, les dépenses consacrées aux postes 'Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles' et 'Meubles, appareils et ustensiles ménagers, entretien courant' ont également augmenté (hausse respectives de 1,5% et 1,4%).

On observe par ailleurs une diminution logique des dépenses consacrées au poste 'Horeca' en cette année marquée par le coronavirus. Alors qu'en 2018, un ménage dépensait en moyenne 2.350 euros dans l'horeca, ce montant était de 1.560 euros en 2020, soit une réduction d'un tiers. Les dépenses consacrées aux 'Vêtements et chaussures' et aux 'Transports' ont également diminué en 2020 atteignant respectivement 1.201 euros et 3.420 euros, soit des baisses de presque 28% et 16% par rapport aux 1.659 euros et 4.065 euros dépensés pour ces postes en 2018. Les dépenses consacrées au poste 'Culture et temps libre' enregistrent une baisse de 14% (2.210 euros en 2020 par rapport à 2.580 euros en 2018).

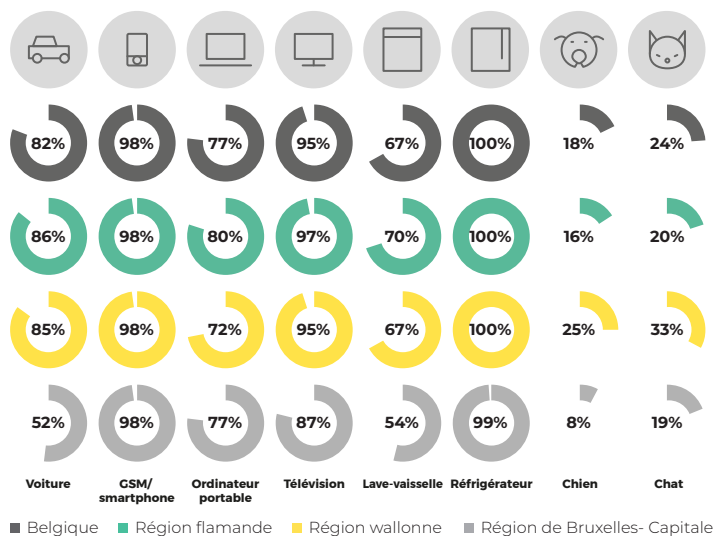


### Répartition des dépenses des ménages Belges 2020

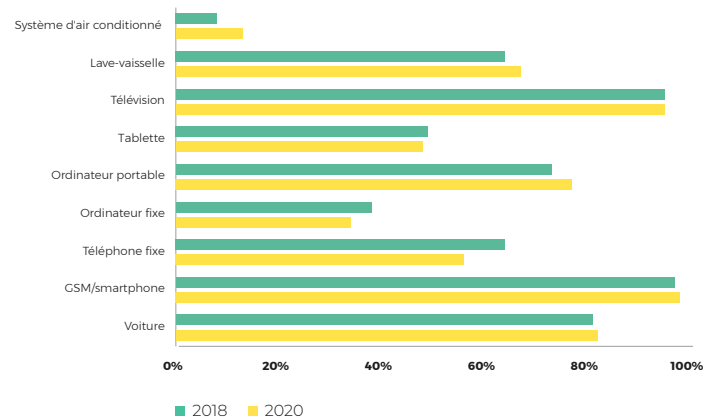


En 2020, certains biens durables sont pratiquement omniprésents dans les ménages belges. La possession d'un téléphone fixe et d'un ordinateur de bureau continue de diminuer en 2020 par rapport à 2018 (de respectivement 64% et 38% en 2018 à 56% et 34% en 2020), alors que la possession d'un ordinateur portable et d'un système d'air conditionné continue d'augmenter (de respectivement de 73% et 8% en 2018 à 77% et 13% en 2020). Si l'on examine les autres biens durables, on constate que le nombre de ménages qui possèdent une télévision, un GSM/smartphone, une tablette et au moins une voiture n'a pas ou peu changé entre 2018 et 2020.

### % des ménages en possession de biens durables - Belgique et régions 2020



### La possession de biens durables 2018 et 2020



## INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION 100 ANS



L'indice des prix à la consommation (IPC) a fêté ses 100 ans en 2020. Statbel calcule cet indice chaque mois. Pourquoi est-ce si important?

L'indice des prix à la consommation est un outil économique. Il mesure les variations de prix d'une série de biens et services qui sont représentatifs des dépenses des consommateurs belges. Il est également le principal outil de mesure de l'inflation. En Belgique, l'IPC sert également de base à l'indexation des pensions, des allocations sociales ainsi que des salaires et traitements. Cela se fait via l'indice santé lissé, ou indice lissé. Il reprend la valeur moyenne des indices santé des 4 derniers mois, éventuellement multiplié par un facteur. L'indexation des loyers est calculée sur la base de l'indice santé mensuel.

Le 'panier' des biens et services est la base du calcul de l'indice. Ce panier est actualisé chaque année afin de suivre au plus près l'évolution du coût de la vie. En janvier de chaque année, de nouveaux produits et services sont ajoutés et d'autres, moins représentatifs, sont retirés. Les produits du panier sont pondérés sur la base de la part qu'ils représentent dans les dépenses totales des ménages. La sélection et la pondération des articles se base sur l'Enquête sur le budget des ménages (EBM) de Statbel, une enquête bisannuelle qui sonde le comportement d'achat des ménages.

### Comment l'indice est-il né et a-t-il évolué?

Avant le 20<sup>e</sup> siècle, l'économie belge n'était guère inflationniste et les prix des principaux biens de consommation restaient pratiquement stables. La première guerre mondiale a entraîné une évolution spectaculaire des prix. Cela a provoqué de l'agitation sociale pendant les années de guerre et les années de crise économique suivantes. Le ministre de l'Industrie,

du Travail et du Ravitaillement d'alors a proposé un instrument de mesure objectif capable de suivre l'évolution des prix du commerce de détail.

C'est ainsi que le premier indice des prix de détail a vu le jour en 1920 avec pour base avril 1914 = 100. Ce premier indice a été calculé à partir de 56 produits (essentiellement des produits alimentaires), dont les prix étaient relevés dans 59 localités (villes et communes). Entre 1920 et 1994, l'indice a été régulièrement réformé et le panier adapté.

### Qu'est-ce que l'indice santé ?

Un indice supplémentaire est calculé à partir de janvier 1994: l'indice santé. Il s'agit en fait d'une version abrégée du panier sans le tabac, l'alcool et les carburants. Les salaires et les prestations sociales mais aussi les loyers et les primes d'assurance ont été couplés à l'indice santé plutôt qu'à l'indice des prix à la consommation.

### À quoi ressemble l'indice aujourd'hui?

Depuis janvier 2014, l'indice des prix à la consommation est un indice en chaîne (2013=100): il n'y a plus d'années de référence fixes. En pratique, cette méthode revient à comparer les prix des 12 mois de l'année en cours avec les prix de décembre de l'année précédente. Il est ainsi possible d'actualiser l'indice chaque année. Non seulement au niveau du schéma de pondération et de la sélection des produits et services, mais aussi, plus important encore, au niveau de la méthodologie. En janvier 2021, différents produits ont été ajoutés: les vitamines, minéraux et compléments alimentaires, une consultation chez le psychologue, le coffre de toit, la souris d'ordinateur et le clavier. Le GPS et le mouchoir en coton ont été retirés.

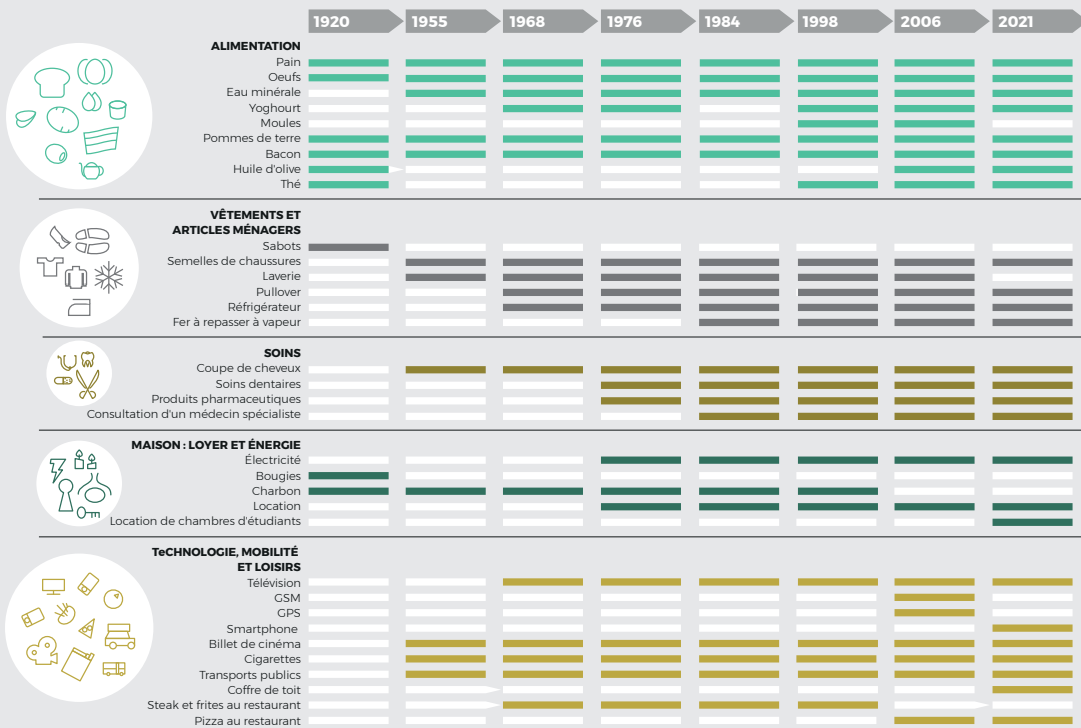


Ces dernières années, quelques réformes méthodologiques importantes ont été apportées, notamment au niveau de l'utilisation des big data. A partir de janvier 2015 en effet, outre les relevés de prix traditionnels par des enquêteurs, on utilise également les scanner data des grands magasins et, depuis 2019, le webscraping pour le calcul de l'IPC. Cette méthode permet de collecter des prix sur des sites internet de manière automatique. A

l'heure actuelle, nous calculons 28% du poids du panier de l'indice à partir de scanner data et de webscraping.

Grâce à l'utilisation de ces nouvelles techniques, le panier de l'indice se compose désormais de 235 groupes de produits et plusieurs milliers de produits et services, soit bien plus que les 56 produits du premier panier de 1920.

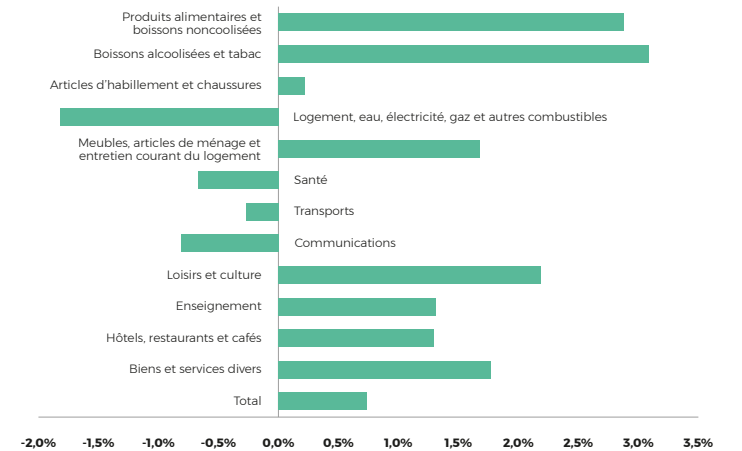
**Produits et services dans le panier de l'indice dans le temps 1920-2021**



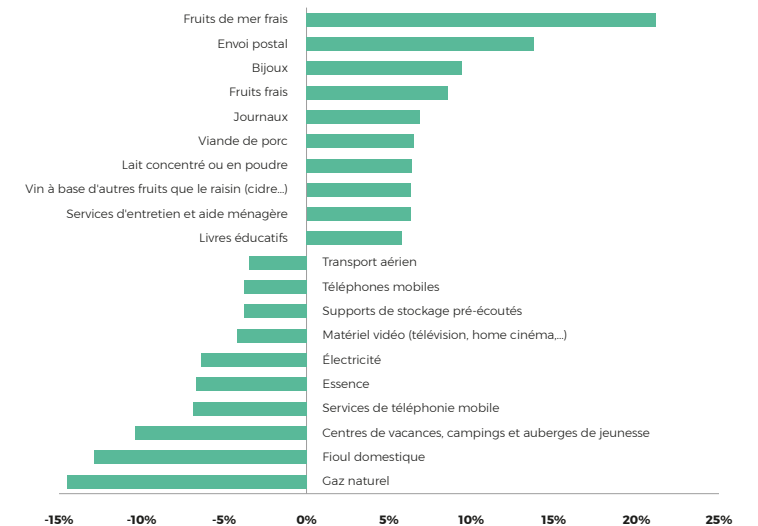
# INFLATION

L'inflation moyenne sur base annuelle s'élevait à 0,74% en 2020. La plus faible inflation sur base annuelle a été enregistrée par le groupe principal 'logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles'. La plus forte inflation a été enregistrée pour les groupes 'alimentation et boissons non alcoolisées' et 'boissons alcoolisées et tabac'.

**Inflation selon les 12 groupes principaux de l'IPC en 2020**



**Quelques produits et services dont le prix a fortement baissé/augmenté en 2020 par rapport à l'année précédente**



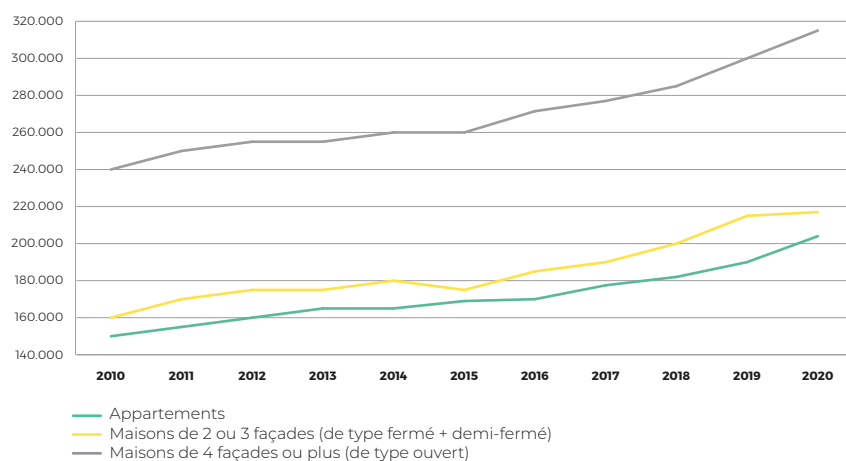


## PRIX DE L'IMMOBILIER

Le prix médian s'élève à 217.000 euros pour une maison de type fermé ou demi-fermé, 315.000 euros pour une maison de type ouvert et 204.000 euros pour un appartement. Le prix médian est le prix par rapport auquel 50% des maisons vendues sont moins chères et 50% plus chères. Par rapport au prix moyen, le prix médian donne une image plus solide, plus comparable au fil du temps. Les prix médians subissent en effet moins l'impact de prix de vente

extrêmes. Par rapport à 2019, les prix médians des maisons de type fermé ou demi-fermé ont progressé de 0,9%, soit une augmentation de 2.000 euros. En ce qui concerne les maisons de type ouvert, les prix ont augmenté de 5,0%, soit 15.000 euros. La hausse des prix était la plus forte pour les appartements: ceux-ci ont enregistré une hausse de 14.000 euros, soit 7,4%.

Prix de l'immobilier en Belgique 2010-2020



La commune flamande la plus chère est Knokke-Heist avec un prix médian de 675.000 euros. En Flandre, les maisons les moins chères se trouvent à Messines avec un prix médian de 88.000 euros. Les maisons wallonnes les

plus chères se situent à Lasne (630.000 euros) et les moins chères à Hastière (65.000 euros). Dans la Région de Bruxelles-Capitale, Ixelles présente le prix médian le plus élevé avec 668.000 euros. Le prix médian le plus

bas pour cette région est enregistré dans la commune de Koekelberg (295.000 euros). Le classement ci-dessous se base sur les maisons vendues en 2020 de type fermé, demi-fermé ou ouvert.

### Communes les moins et les plus chères - Belgique et régions 2020



#### Communes les plus chères

Prix médian



#### Communes les moins chères

Prix médian



#### Belgique

Knokke-Heist	<b>675.000</b>	Hastière	<b>65.000</b>
Ixelles	<b>668.000</b>	Froidchapelle	<b>85.000</b>
Uccle	<b>632.500</b>	Messines	<b>88.000</b>
Lasne	<b>630.000</b>	Viroinval	<b>100.000</b>
Woluwe-Saint-Pierre	<b>629.500</b>	Colfontaine	<b>110.000</b>



#### Région flamande

Knokke-Heist	<b>675.000</b>	Messines	<b>88.000</b>
Kraainem	<b>583.500</b>	Menin	<b>157.150</b>
Sint-Martens-Latem	<b>557.500</b>	Renaix	<b>158.000</b>
Wezembeek-Oppem	<b>500.000</b>	Tongres	<b>171.000</b>
Schilde	<b>480.000</b>	Heers	<b>171.000</b>



#### Région wallonne

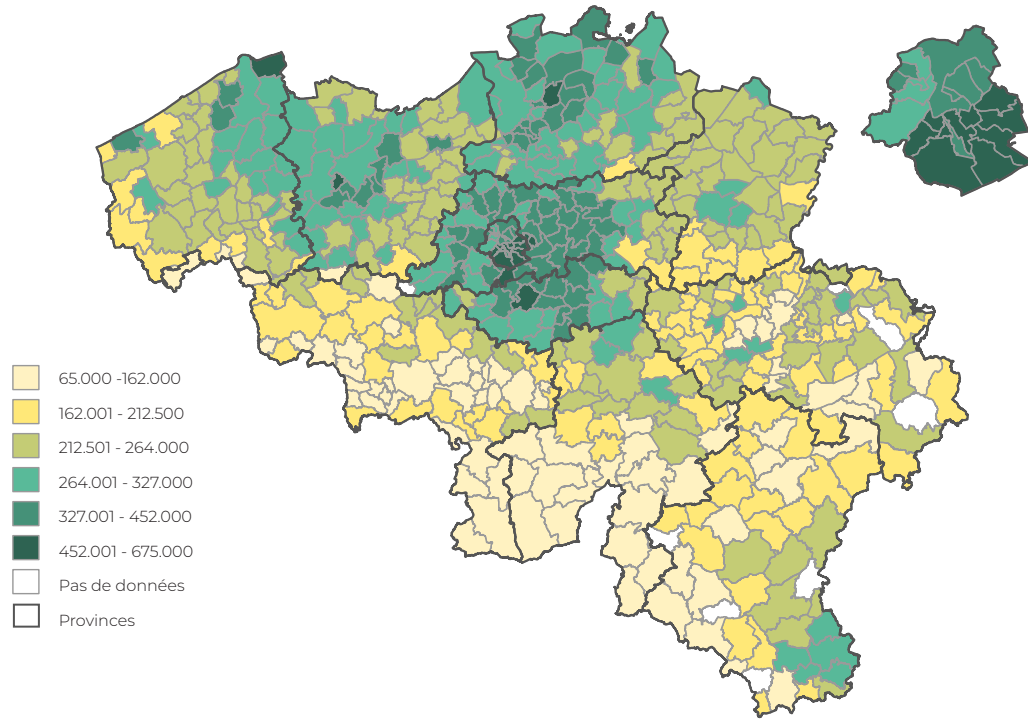
Lasne	<b>630.000</b>	Hastière	<b>65.000</b>
Waterloo	<b>452.500</b>	Froidchapelle	<b>85.000</b>
Chaumont-Gistoux	<b>415.000</b>	Viroinval	<b>100.000</b>
La Hulpe	<b>405.000</b>	Somme-Leuze	<b>110.000</b>
Rixensart	<b>385.000</b>	Colfontaine	<b>110.000</b>



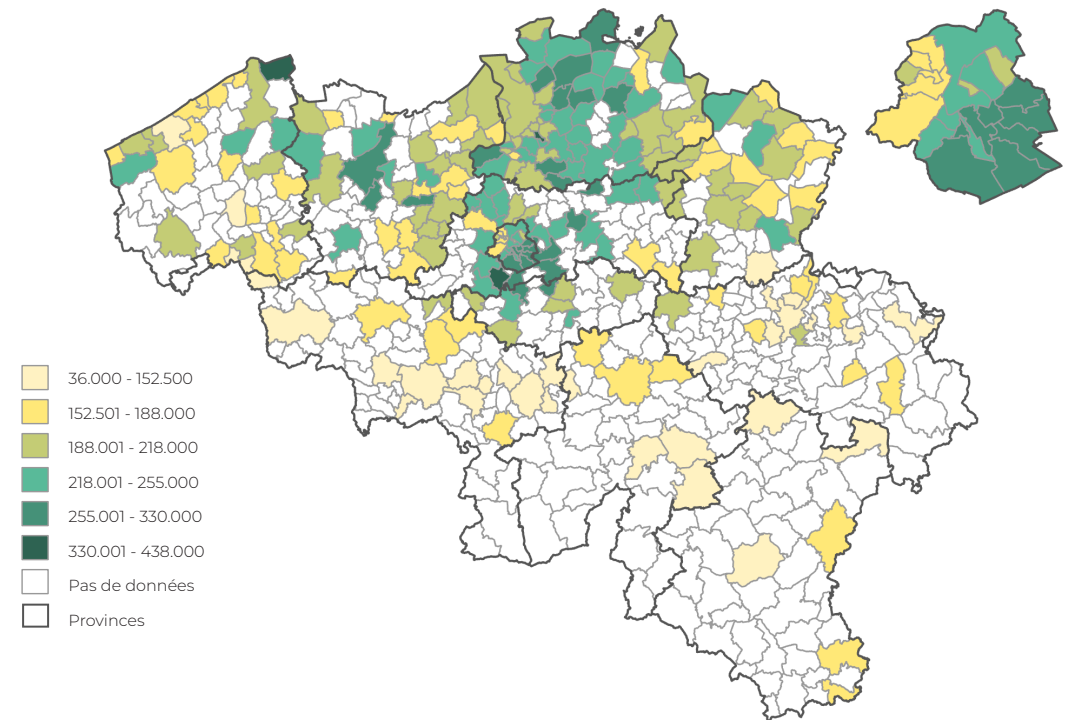
#### Région de Bruxelles-Capitale

Ixelles	<b>668.000</b>	Koekelberg	<b>295.000</b>
Uccle	<b>632.500</b>	Anderlecht	<b>300.000</b>
Woluwe-Saint-Pierre	<b>629.500</b>	Molenbeek-Saint-Jean	<b>322.500</b>

**Prix médians (€) des maisons de type fermé, demi-fermé et ouvert 2020**



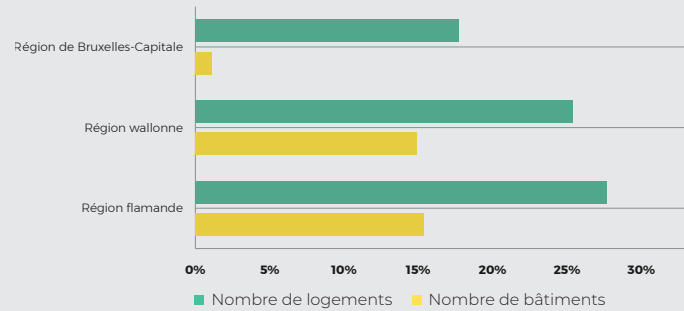
**Prix médians (€) des appartements 2020**



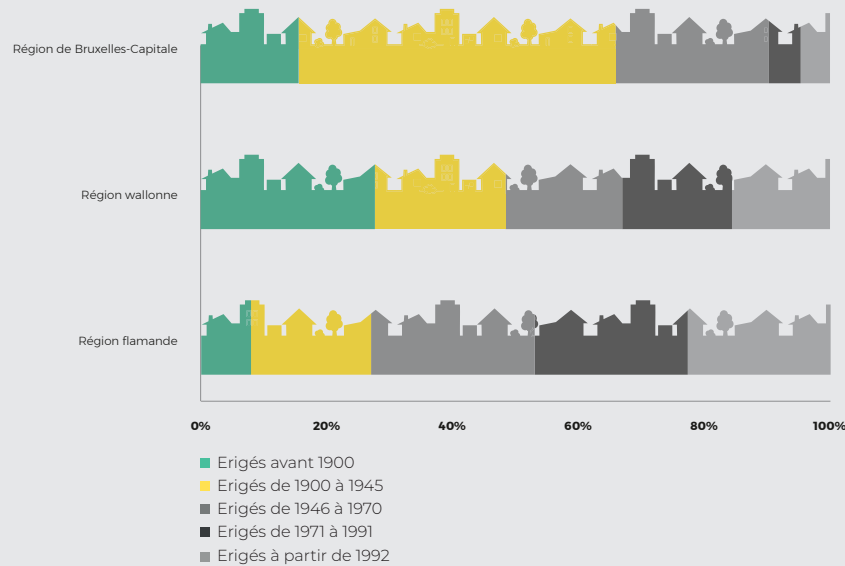
## PARC DE BÂTIMENTS

Il y a 4.573.099 bâtiments en Belgique. Depuis 1995, le nombre de bâtiments a augmenté de 14,5%. Sur la même période, le nombre de logements a progressé de 25,8% pour atteindre 5.577.016 unités.

**Evolution du nombre de bâtiments et de logements par région 1995-2020**



**Age des bâtiments par région 2020**

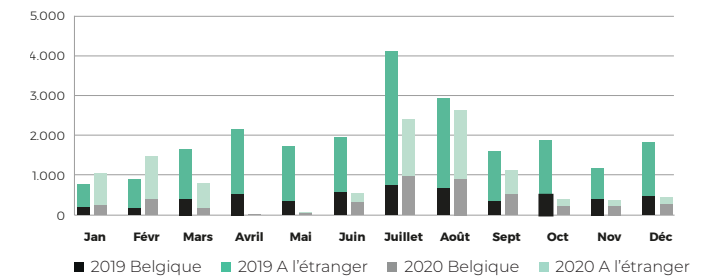


## VACANCES ET VOYAGES

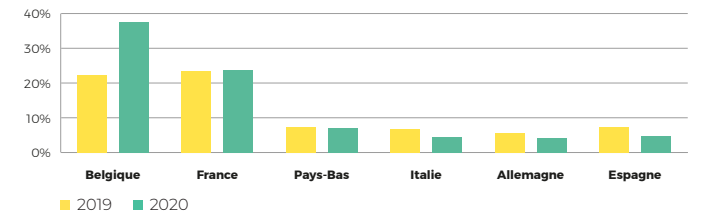
Au cours de l'année 2020 les Belges ont effectué au total 11,4 millions de voyages, soit une baisse d'un peu moins de 50 % par rapport à 2019.

À partir de mi-mars 2020, il n'y a pratiquement plus eu de voyages à la suite du confinement. Au cours de la deuxième quinzaine de mai, une légère reprise est à nouveau observée et en juillet et août, les Belges ont même effectué 5 millions de voyages. Cela reste toutefois 2 millions de moins qu'en juillet et août 2019. Le deuxième confinement a provoqué une nouvelle baisse significative du nombre de voyages au quatrième trimestre. 1,2 million de voyages ont été effectués sur cette période, contre près de 4,9 millions sur la même période en 2019.

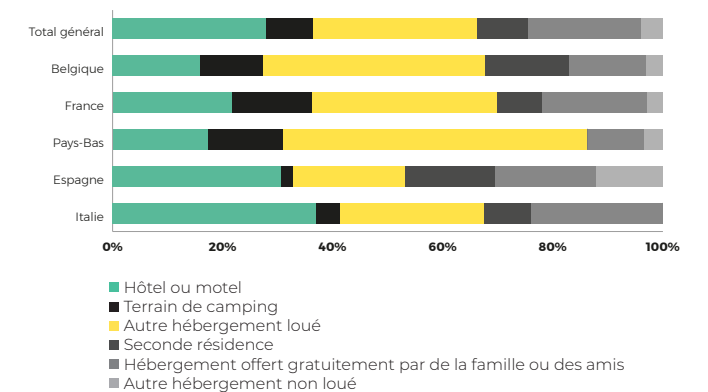
**Nombre de voyages selon la destination (x 1000) 2019-2020**



**Voyages par destination principale 2019-2020**



**Nombre de voyages de 4 nuits et plus selon la destination et la forme de séjour 2020**



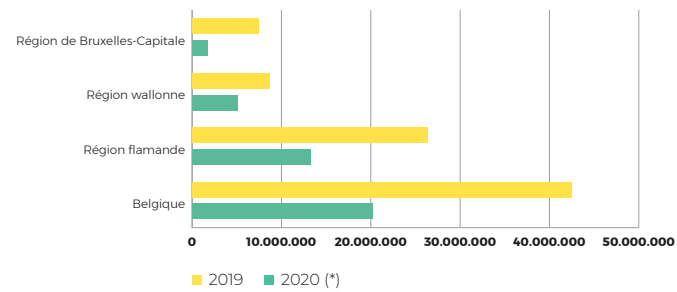
# NUITÉES EN BELGIQUE

20.177.486 nuitées ont été réservées en 2020 en Belgique, soit une diminution de 53% par rapport à 2019. En Région flamande et en Région wallonne, le nombre de nuitées a diminué de 50% et 41%, respectivement. La Région de Bruxelles-Capitale a enregistré en 2020 une baisse de 76% par rapport à 2019. Les hôtels

ont été les plus touchés par la pandémie, avec une baisse de 63%. Les autres secteurs les plus touchés sont les parcs de vacances (-56%) et les auberges de jeunesse (-54%). Les campings ont le moins souffert de la pandémie avec une baisse de 27%. La réticence des touristes étrangers était plus forte que celle des Belges,

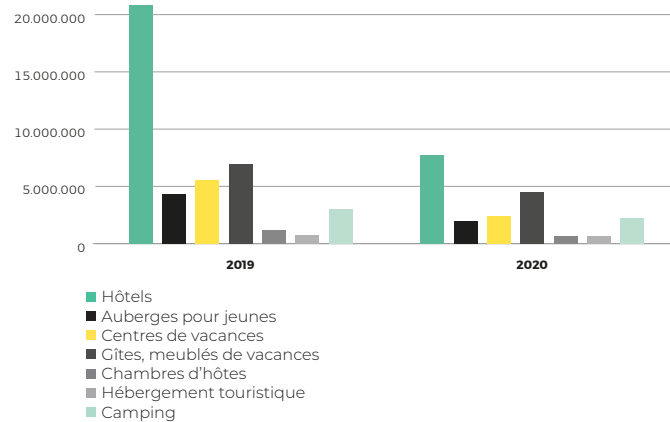
avec des diminutions de 69% et 36%, respectivement. Alors qu'en 2019, une nuitée sur deux était attribuée à un touriste étranger, en 2020, ce fût le cas pour moins d'un tiers des nuitées.

Nombre de nuitées par région 2019-2020\*

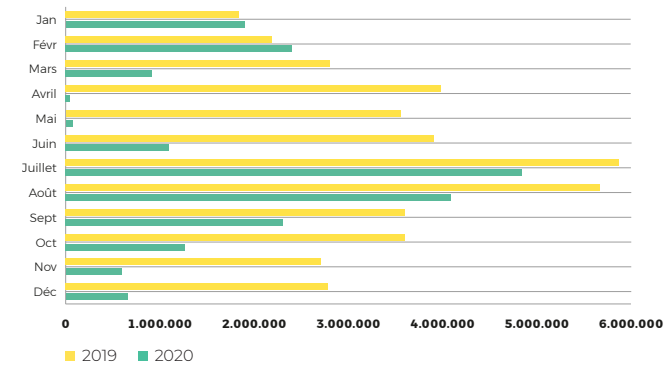


\*Ces chiffres incluent les vacances, les congrès, séminaires et conférences et les autres raisons professionnelles.

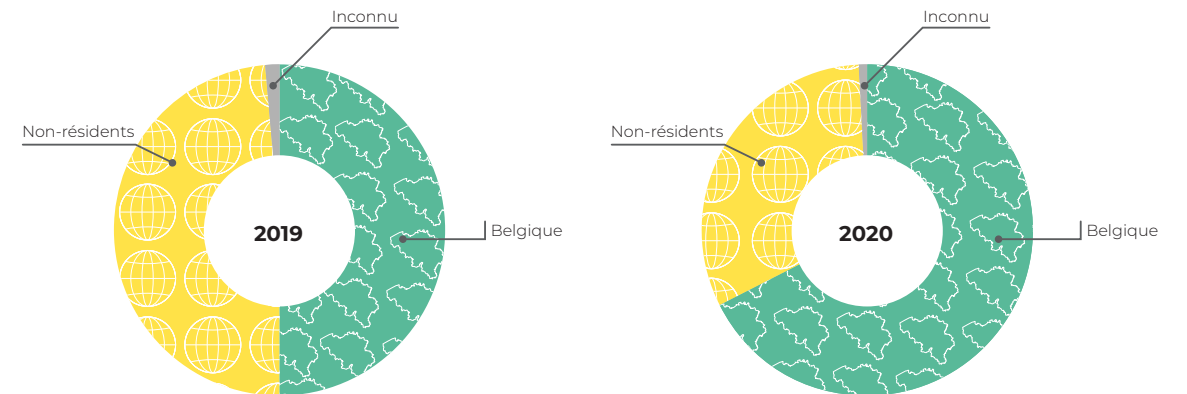
Nombre de nuitées par type de logement 2019-2020



Nombre de nuitées par mois en Belgique 2019-2020



Répartition du nombre de nuitées selon le pays de provenance





# AGRICULTURE CONJONCTURE MOBILITÉ

# 04

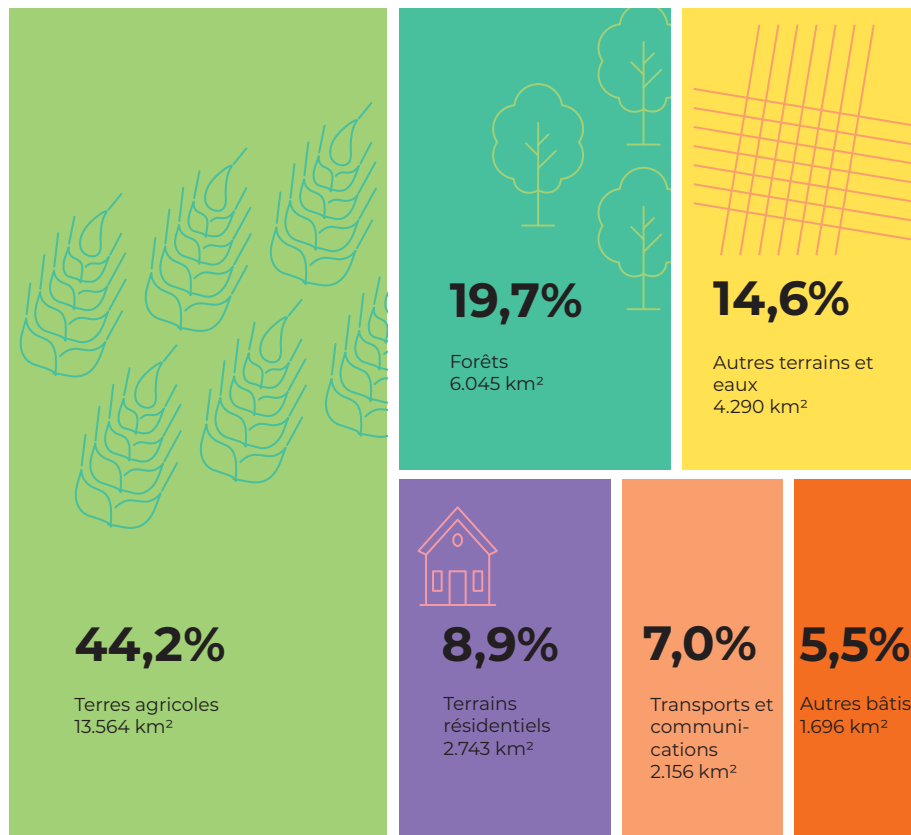
La crise de la Covid-19 a eu un net impact sur l'économie. Tous les secteurs n'ont pas été touchés de la même manière. Le système du chômage temporaire a permis à la plupart des entreprises de conserver leur personnel. L'horeca et le tourisme d'hébergement constituent des exceptions.

La Covid-19 a également eu un impact sur notre mobilité : pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre de voitures particulières a diminué dans notre pays. En outre, les accidents de la route et les décès ont été beaucoup moins nombreux tandis que les aéroports belges ont accueilli **trois quarts** de passagers en moins.

## UTILISATION DU SOL

La Belgique s'étend sur une superficie terrestre de 30.689 km<sup>2</sup> et couvre 3.454 km<sup>2</sup> de la mer du Nord. La Wallonie occupe 55,1% de cette superficie, la Flandre 44,4% et la Région bruxelloise 0,5%. La superficie terrestre de la Belgique se compose à 44% de terres agricoles et de 20%

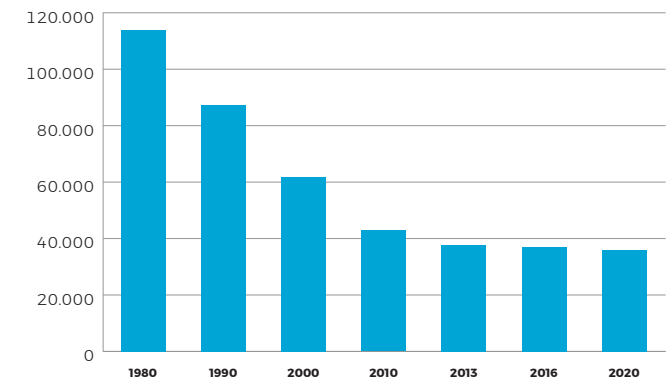
de bois. Les zones habitées recouvrent 9% du territoire tandis que les transports et les télécommunications utilisent 7% du sol. Les zones habitées s'étendent année après année. Par contre, les forêts et les autres zones naturelles restent pratiquement stables.



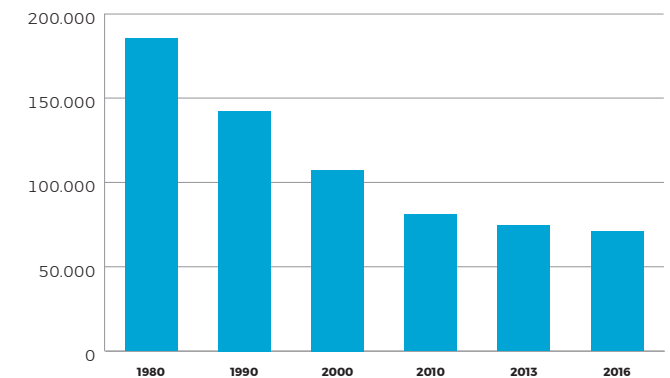
## EXPLOITATIONS AGRICOLES ET HORTICOLES

Le nombre d'exploitations agricoles et horticoles baisse chaque année. La superficie totale de l'ensemble des exploitations recule beaucoup moins vite. En moyenne, les exploitations ne cessent donc de s'agrandir. Depuis 1980, la superficie moyenne des exploitations a triplé. Parallèlement, la main-d'œuvre dans l'agriculture est en baisse: le secteur a perdu 62% de travailleurs entre 1980 et 2016. Cette diminution de la main-d'œuvre résulte de la diminution du nombre d'exploitations mais aussi de l'intensification de la mécanisation.

Evolution du nombre d'exploitations 1980-2020

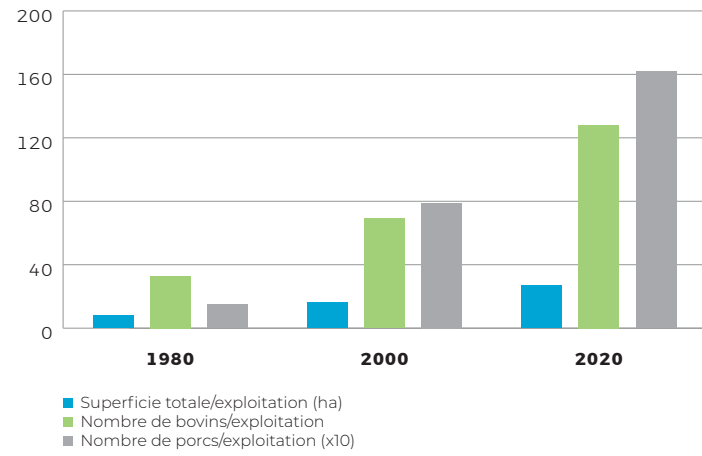


Evolution de la main-d'œuvre 1980-2016

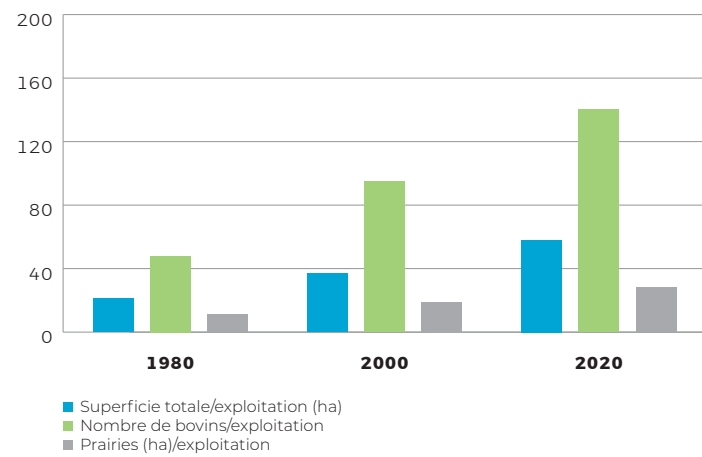


**Evolution de la taille moyenne des exploitations agricoles 1980, 2000 en 2020**

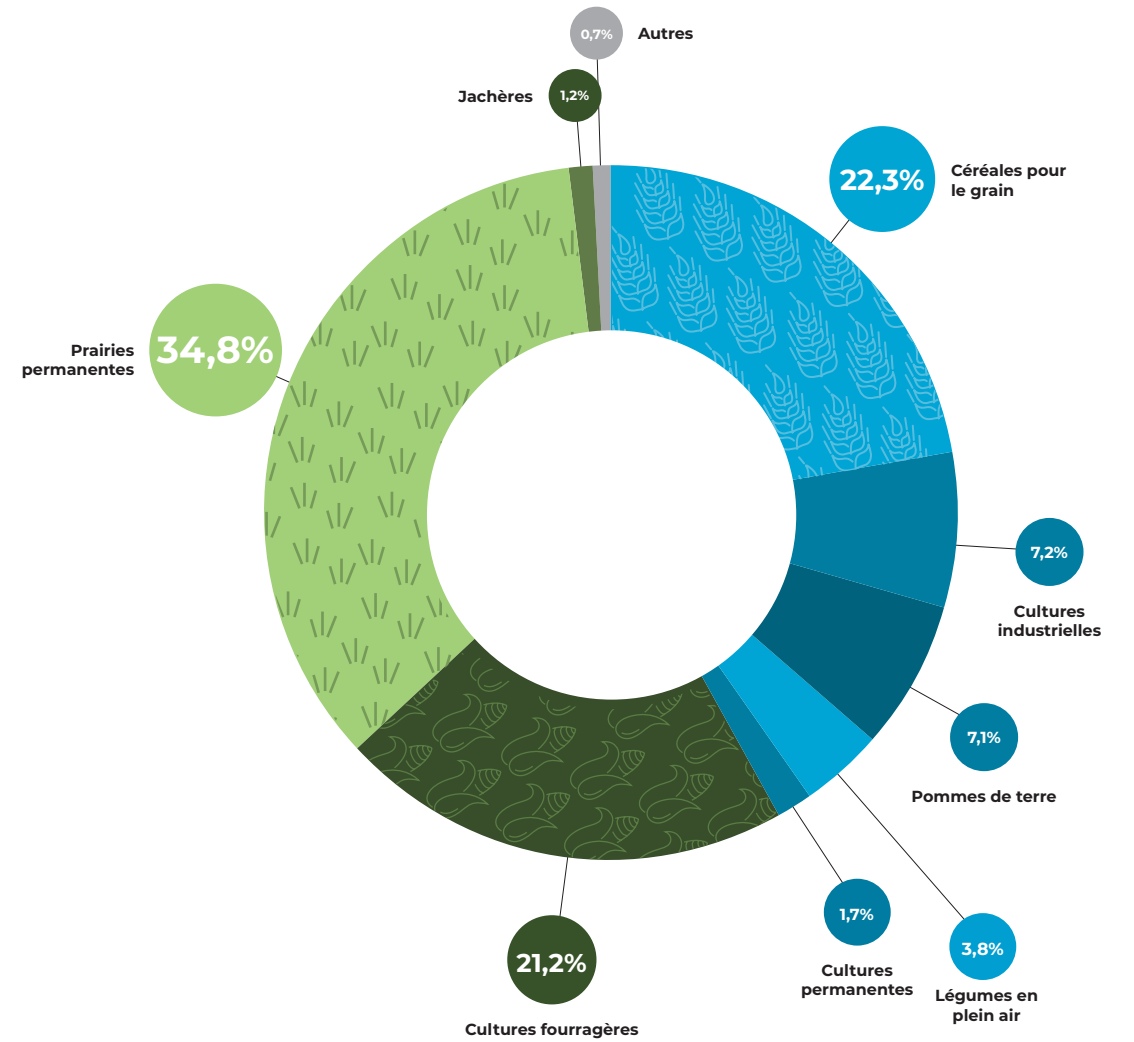
**Région flamande**



**Région wallonne**



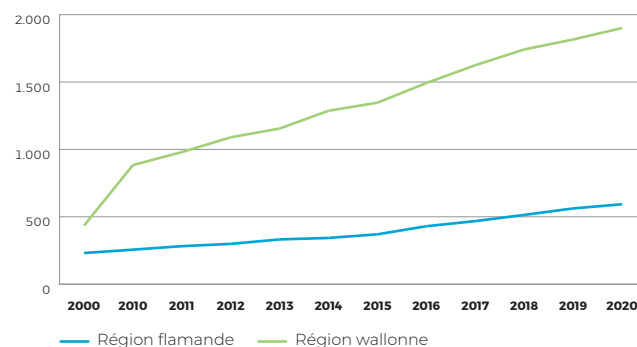
**Répartition des différentes cultures 2020**



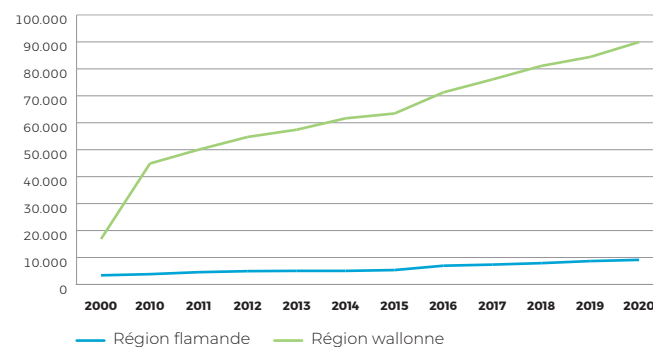
## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique est en pleine croissance en Belgique. Chaque année, les exploitations en agriculture biologique ou en conversion sont de plus en plus nombreuses. En 2020, on en dénombre 116 de plus qu'en 2019 (soit 4,9%). L'agriculture biologique représente désormais 7,2% de la superficie agricole utilisée en Belgique. À l'échelle wallonne, cette proportion atteint 12,2%.

**Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio 2000-2020**



**Evolution des superficies agricoles bio (en ha) 2000-2020**



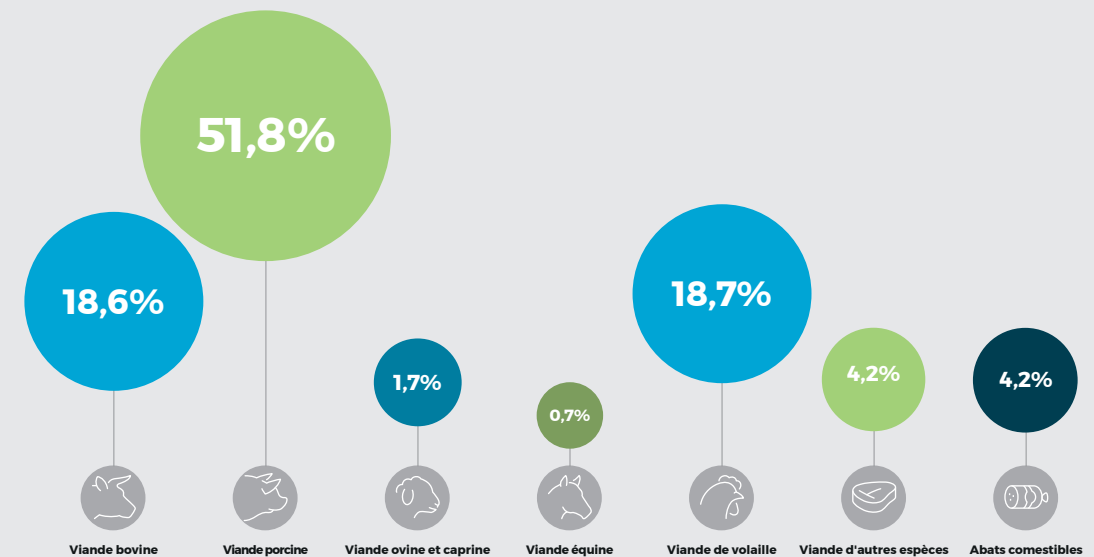
## CONSOMMATION DE VIANDE

La consommation de viande de bœuf et de veau par habitant a diminué de 16,6% depuis 2010, alors que celle de volaille a diminué de 3,6%. En 2020, la viande de porc reste la viande la plus consommée en Belgique (51,8%), tandis que la volaille rivalise avec le bœuf à 18,7%. Ces dernières années, les Belges semblent consommer davantage de volaille et d'autres espèces

animales. Cette consommation apparente correspond à la quantité de viande disponible sur le marché intérieur une année donnée par rapport au nombre d'habitants. Elle est calculée selon une approche bilancielle basée sur la production, les importations et les exportations. Il ne s'agit pas de la consommation réelle de viande par habitant.

**Repartition de la consommation humaine apparente de viande en poids carcasse en Belgique 2020**

Total poids carcasse (kg/habitant)





## PRODUCTION LAITIÈRE

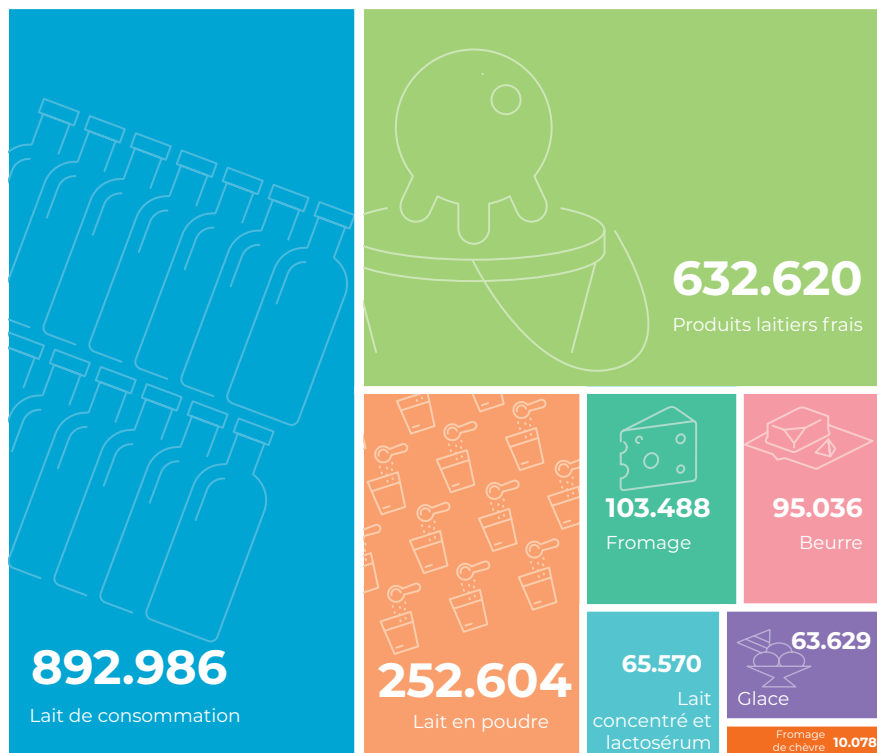
En 2020, la production totale de lait de consommation a atteint environ 893 millions de litres. Les produits laitiers frais (yoghourt, crème, desserts,...) constituent la deuxième plus grande catégorie de la production laitière belge, avec 633 millions de litres. En outre, 95 millions de tonnes de beurre ont été fabriquées, 103 millions de tonnes de fromage, 64

millions de litres de glace et 253 millions de litres de lait en poudre.

10 millions de tonnes de fromage de chèvre ont été fabriquées; en 2015, ce chiffre n'était que de la moitié.

Cependant, la part du fromage de chèvre reste encore limitée à 9,7% de la production totale de fromage.

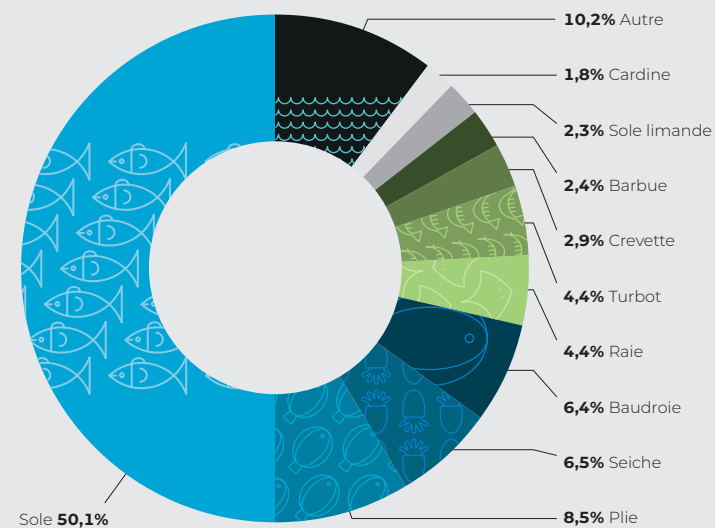
Production laitière en Belgique (en 1.000 litres ou en 1.000 tonnes) 2020



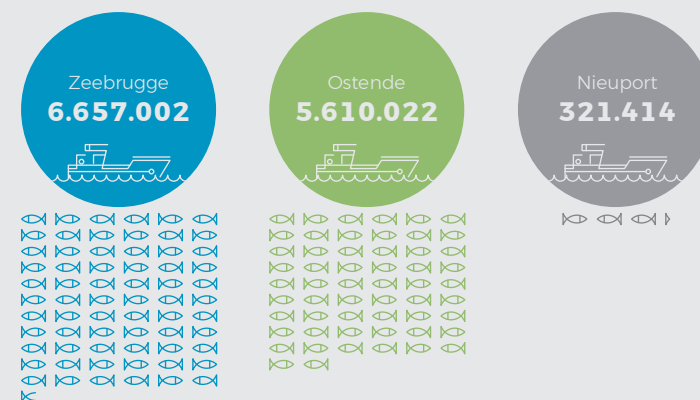
## PÊCHE

En 2020, les navires belges ont débarqué 7,8% de poissons de moins qu'en 2019. Au total, 12.588 tonnes de poissons ont été vendues dans les ports belges. La quantité débarquée a représenté un chiffre d'affaires de 56,4 millions d'euros. 2020 a été une année très différente pour la pêche maritime, tant l'exportation que la vente dans les marchés locaux et l'horeca ont été perturbées par la crise de la Covid-19.

Importance des différentes espèces de poissons pour les ports belges selon la valeur du poisson débarqué et commercialisé (x100 €) 2020



Importance des différents ports en Belgique selon la quantité débarquée et le poisson vendu par les navires belges (kg) 2020



# ECONOMIE

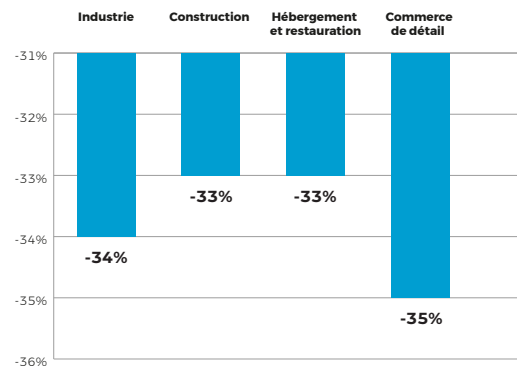
La crise de la Covid-19 a eu un impact clair sur notre économie. Dans l'aperçu suivant, quatre secteurs économiques sont examinés au moyen de sept indicateurs. Cela montre que tous les secteurs n'ont pas été touchés de la même manière.

Le système du chômage temporaire a permis à la plupart des entreprises de conserver leur personnel. Dans les secteurs de la construction, du commerce de détail et de l'industrie, on constate que le nombre de salariés sur base annuelle est resté stable ou a diminué de 1% maximum. Le secteur de l'horeca et du tourisme d'hébergement fait figure d'exception, avec une baisse du nombre de salariés de 23%.

## Faillites

Malgré la crise de la Covid-19, le nombre de faillites a fortement diminué et de manière presque égale dans les quatre secteurs (-33%). Le large éventail de mesures gouvernementales a eu un effet modérateur sur le nombre de faillites prononcées depuis mars 2020.

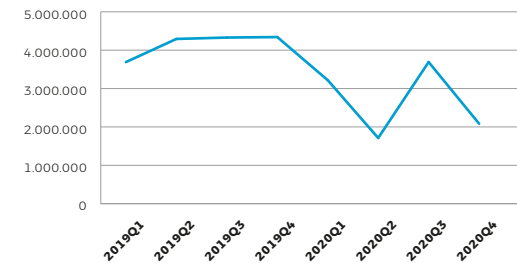
**% de faillites en 2020 par rapport à 2019**



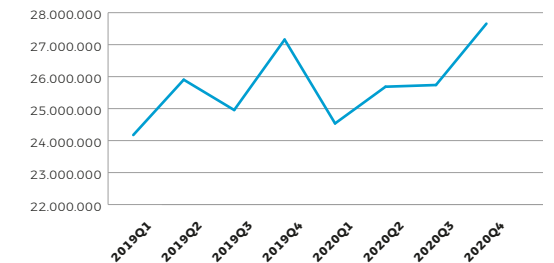
## Chiffre d'affaires

Dans les secteurs de l'horeca et du tourisme d'hébergement, le chiffre d'affaires a diminué d'un tiers en 2020, alors que le commerce de détail enregistrait encore une légère croissance. Cependant, il existe de grandes différences entre les sous-secteurs du commerce de détail. Le chiffre d'affaires de la vente de carburants a diminué de 21%, tandis que le commerce électronique a enregistré une forte croissance du chiffre d'affaires (+26%).

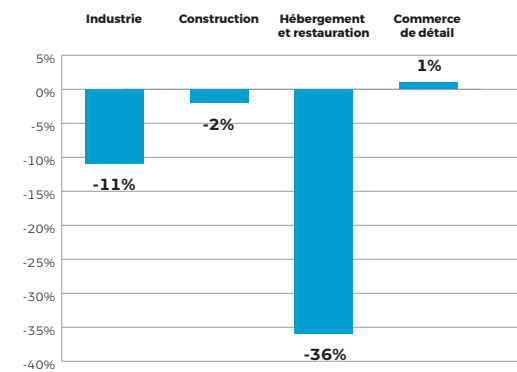
**Evolution trimestrielle chiffre d'affaires en € hébergement et restauration**



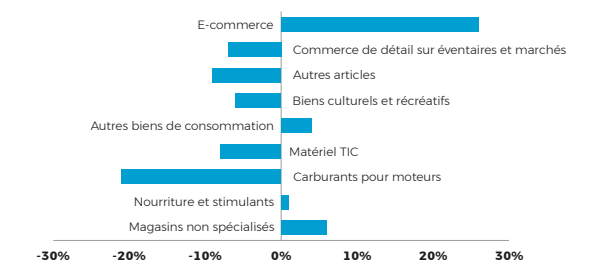
**Evolution trimestrielle chiffre d'affaires en € commerce de détail**



**Evolution du chiffre d'affaires - 2020 par rapport à 2019**



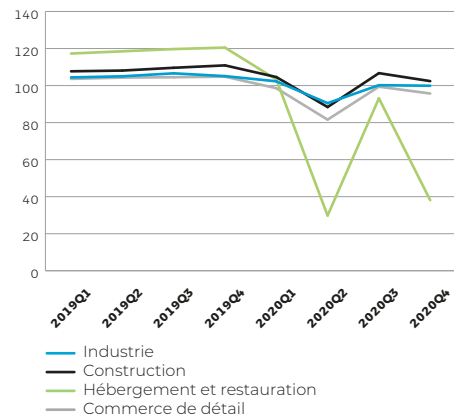
**Commerce de détail : évolution du chiffre d'affaires - 2020 par rapport à 2019**



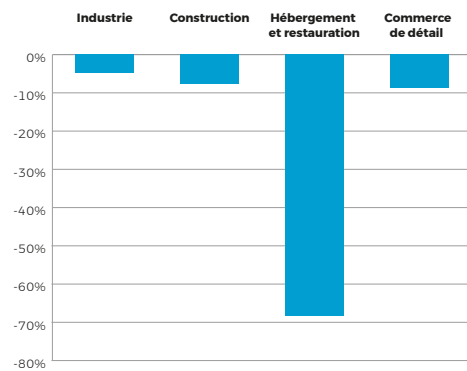
**Heures travaillées**

Le nombre d'heures travaillées a diminué dans tous les secteurs. L'horeca et le tourisme d'hébergement affichent ici aussi la plus forte baisse.

**Indice des heures travaillées - évolution trimestrielle**



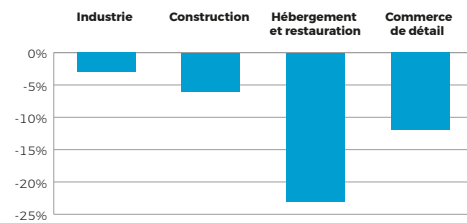
**Nombre d'heures travaillées : 4e trimestre 2020 par rapport au 4e trimestre 2019**



**Investissements**

Les investissements ont diminué partout. Dans l'industrie et la construction, la baisse est restée limitée. Le recul dans l'horeca et le tourisme d'hébergement est de -23%: seulement 1,03 million d'euros ont été investis dans le secteur en 2020 contre 1,34 million d'euros en 2019.

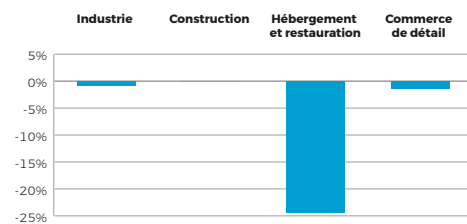
**Évolution des investissements - 2020 par rapport à 2019**



**Salariés**

Grâce aux mesures de soutien gouvernementales, telles que le chômage temporaire, l'impact sur le nombre de salariés est resté relativement limité. Le secteur de l'horeca et du tourisme d'hébergement fait ici aussi figure d'exception.

**Nombre de salariés : 4e trimestre 2020 par rapport au 4e trimestre 2019**

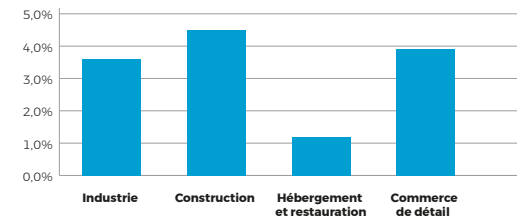


**Entreprises assujetties à la TVA**

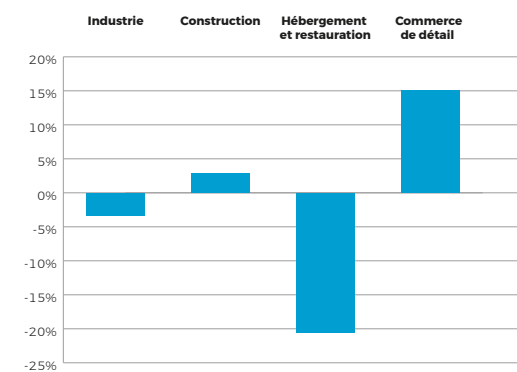
Dans les quatre secteurs économiques, le nombre d'entreprises a augmenté, selon les chiffres mensuels provisoires de 2020. Cette croissance, ainsi que le nombre limité de faillites et l'indice des salariés, nuancent quelque peu l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie, du moins en ce qui concerne l'année 2020.

L'augmentation en pourcentage a été la plus importante dans le secteur de la construction. Le secteur du commerce de détail, en revanche, est à l'origine de la plupart des créations d'entreprises.

**Évolution du nombre d'entreprises - 2020 par rapport à 2019**



**Évolution des créations d'entreprises - 2020 par rapport à 2019**



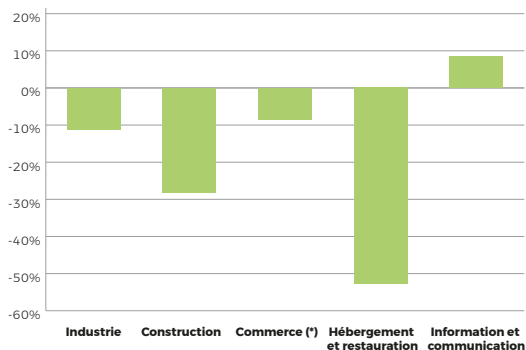
**Répartition des emplois vacants par secteurs d'activité - 4e trimestre 2020**

**Emplois vacants**

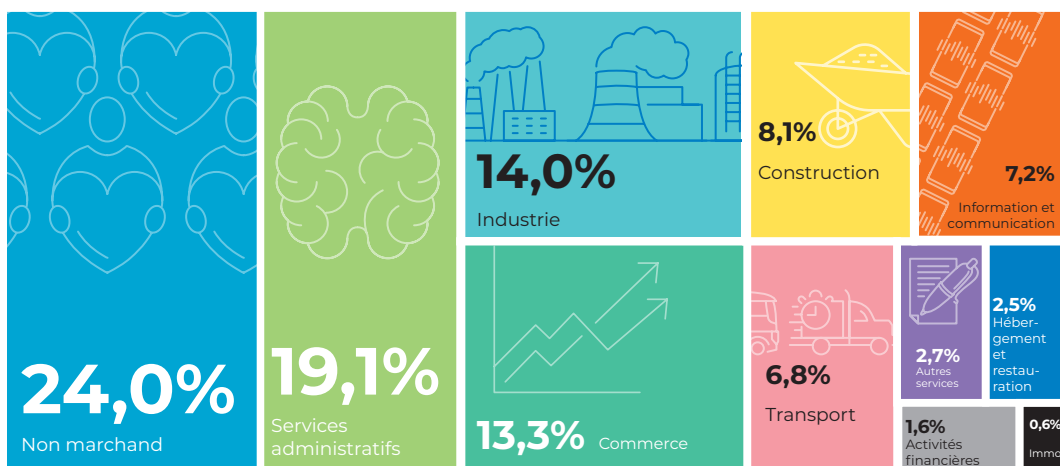
C'est dans les secteurs de l'horeca et du tourisme d'hébergement, ainsi que dans la construction, que le taux de vacance d'emploi a le plus fortement baissé au quatrième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019. Le taux de vacance d'emploi est le nombre d'emplois vacants par rapport au nombre total d'emplois dans l'entreprise. Au quatrième trimestre 2020, il n'a augmenté que dans le secteur de l'information et de la communication.

Plus de trois quarts (78,5%) des emplois vacants se trouvent dans cinq secteurs économiques: le secteur du non-marchand, les sciences et les services administratifs, l'industrie, le commerce et la construction.

**Nombre d'emplois vacants : 4e trimestre 2020 par rapport au 4e trimestre 2019**



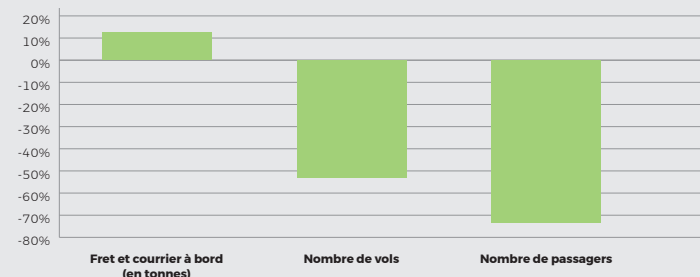
(\*) Dans les autres indicateurs, les chiffres se limitent au commerce de détail, alors qu'il s'agit ici du commerce de gros + commerce automobile + commerce de détail.



# TRANSPORT ROUTIER

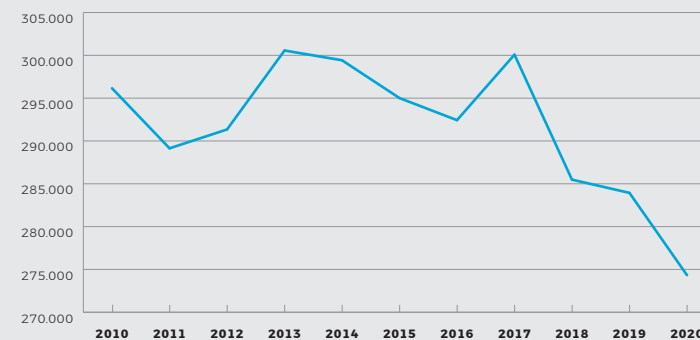
Les aéroports belges ont compté trois quarts de passagers en moins et la moitié de vols en moins en 2020 en raison de la crise de la Covid-19.

**Aéroports belges en 2020 : variation en % par rapport à 2019**

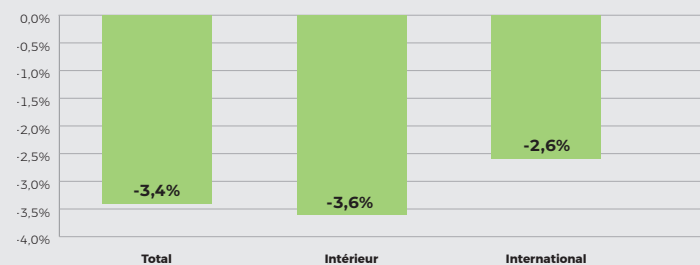


En 2020, un peu plus de 274 millions de tonnes de marchandises ont été transportées par la route par des véhicules immatriculés en Belgique (camions et tracteurs routiers ayant une charge utile d'au moins une tonne). Cela constitue une baisse de 3,4% par rapport à 2019.

**Évolution du transport routier de marchandises en 1.000 tonnes 2010-2020**



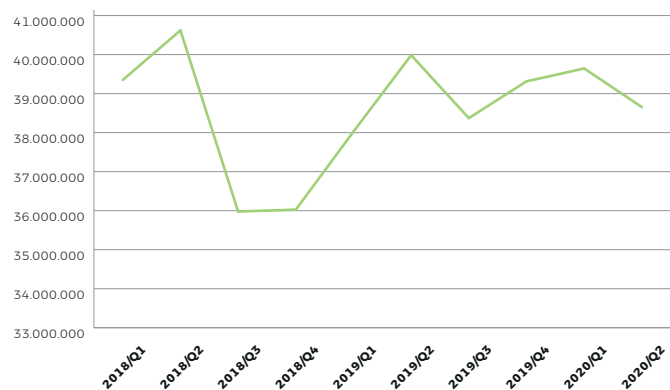
**Transport routier de marchandises en 2020 : variation en % par rapport à 2019**



### Navigation intérieure : poids transporté en 1.000 tonnes

En 2020, les péniches ont transporté un peu plus de 156 millions de tonnes de marchandises sur les voies navigables belges. Cela représente environ un demi-million de tonnes en plus qu'en 2019. En 2019, la hausse était encore de 3,8 millions de tonnes par rapport à 2018.

Le transport de conteneurs par péniches a oscillé aux alentours des 21 millions de tonnes en 2020 et est resté pratiquement stable par rapport à l'année précédente.

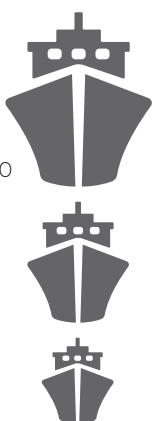


### Passagers embarqués et débarqués (\*)

2000 = 1.523.000

2010 = 610.000

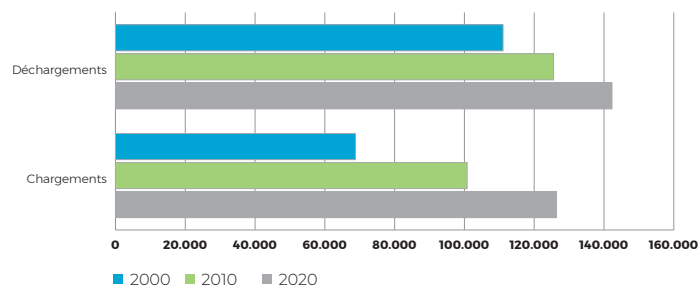
2020 = 40.000



(\*) Passagers de croisières non compris

Les ports belges ont clairement ressenti l'impact de la crise de la Covid-19 en 2020. La quantité totale de marchandises débarquées a connu une baisse de près de 10 millions de tonnes par rapport à 2019. La quantité de marchandises

### Navigation maritime : chargements et déchargements en 1.000 tonnes



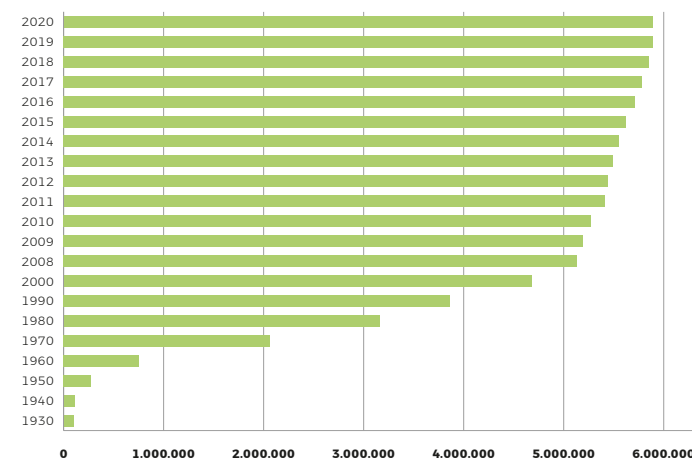
embarquées est restée quasi identique. Le nombre de navires de mer entrés et sortis a également connu un net recul en 2020. En raison de la pandémie, on a dénombré seulement 40.000 passagers, alors que 2019 affichait déjà

des chiffres annuels historiquement bas, à savoir 311.000 passagers. Toutefois, il n'est pas tenu compte des passagers des navires de croisière faisant escale dans les ports belges.

## CIRCULATION ROUTIÈRE

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre de voitures particulières baisse dans notre pays. La pandémie de la Covid-19 a sans doute influencé ces chiffres. Le 1er août 2020, la Belgique comptait 5.888.589 voitures particulières, contre 5.889.210 un an plus tôt. Une légère mais remarquable baisse de 0,01% alors que le nombre de voitures particulières augmentait en moyenne de 1,27% par an ces dix dernières années.

### Nombre de voitures particulières 1930-2020



COUPLES avec enfants à la maison

**54%**

dont **14%** de ces couples

**1/3** parents isolés

ET **1/2** personnes vivant seules

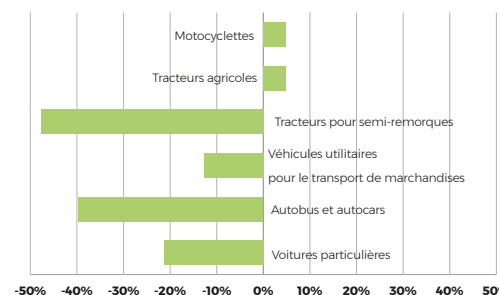
N'ONT PAS DE VOITURE

**11%**

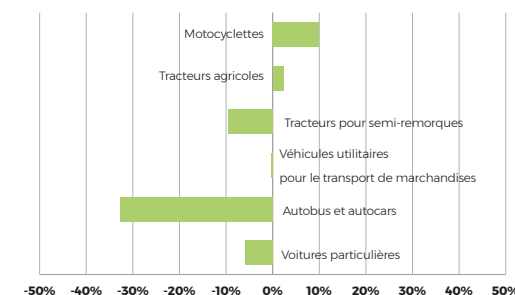
des couples avec ou sans enfants peuvent se passer d'une voiture

Ces données ont été obtenues sur la base d'une méthode expérimentale développée dans notre datalab.

### Immatriculations de véhicules neufs en 2020 : variation en % par rapport à 2019

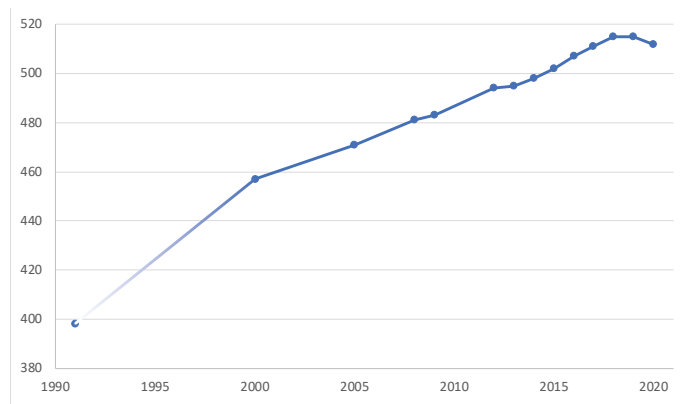


### Immatriculations de véhicules d'occasion en 2020 : variation en % par rapport à 2019

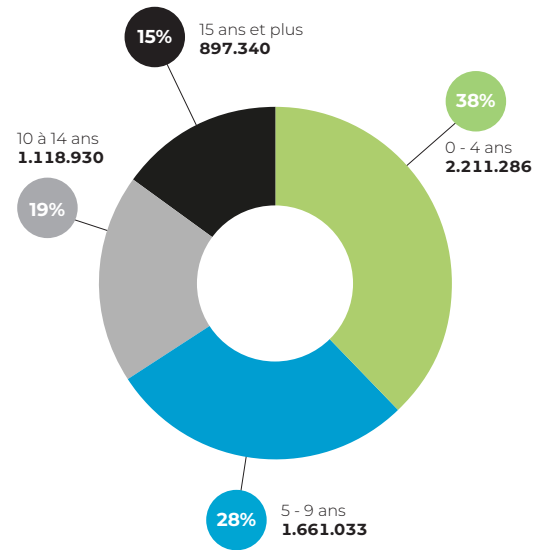


En 1991, la Belgique comptait une voiture pour 2,51 habitants. En 2020, il s'agit d'une voiture pour 1,95 habitants: il y a donc de plus en plus de véhicules sur les routes. Depuis 1991, la densité de voitures - le nombre de voitures particulières pour 1000 habitants - a augmenté de presque 29%.

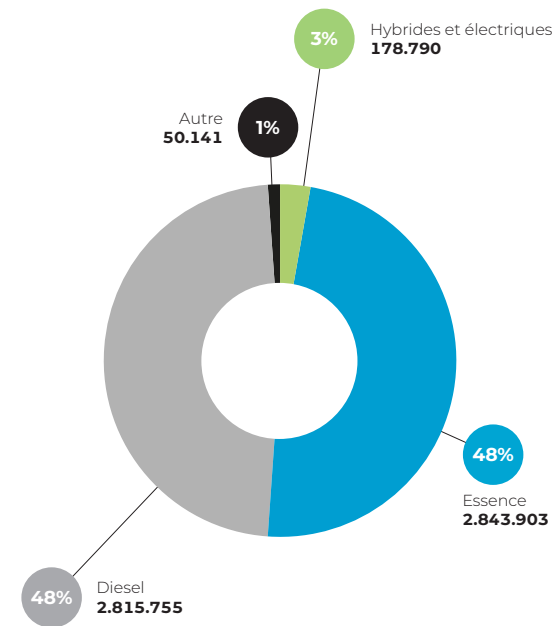
**Densité automobile : voitures particulières pour 1.000 habitants 1991-2020**



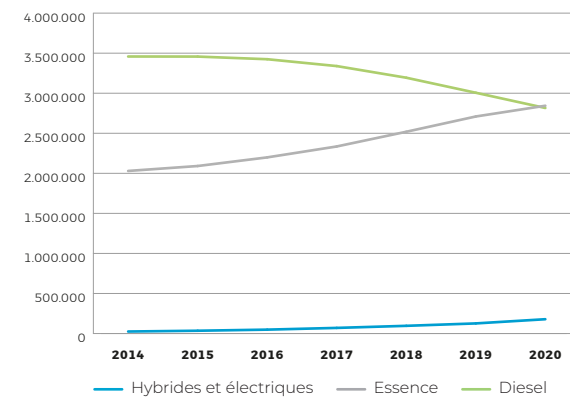
**Âge des voitures particulières 2020**



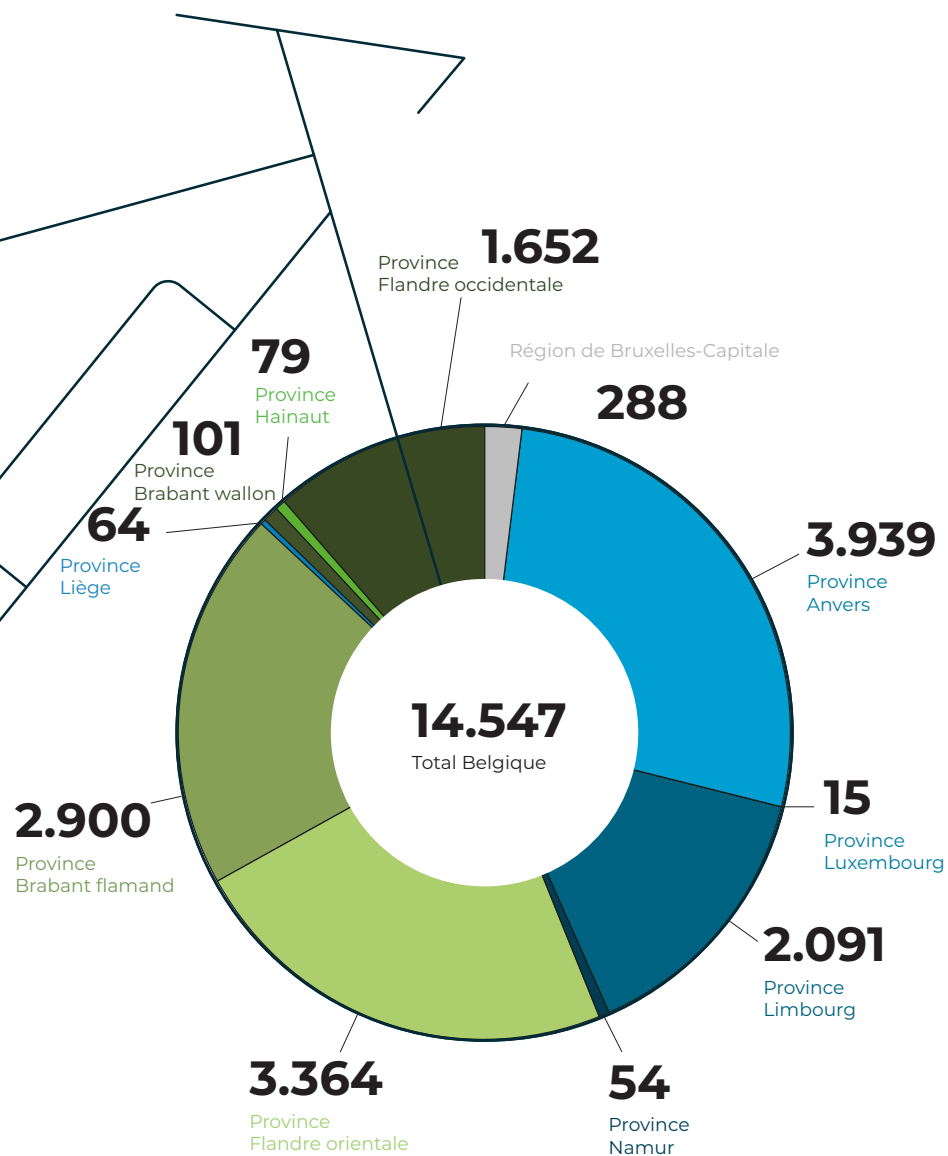
**Voitures particulières par carburant 2020**



**Evolution du nombre de voitures par carburant 2014-2020**

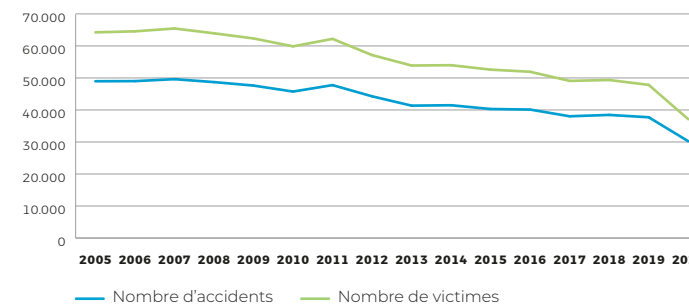


Nombre de speed pedelec inscrits par province et pour la Région de Bruxelles-Capitale 2020

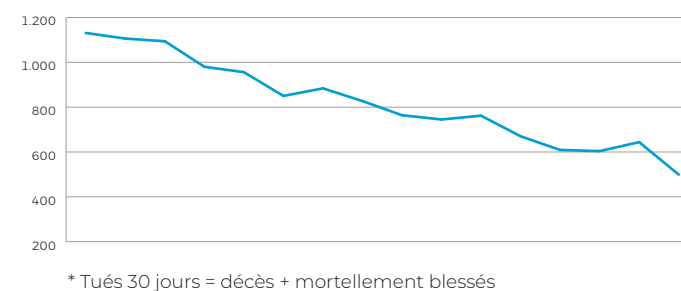


## ACCIDENTS DE VOITURES

Evolution des accidents de la route et des victimes 2005-2020

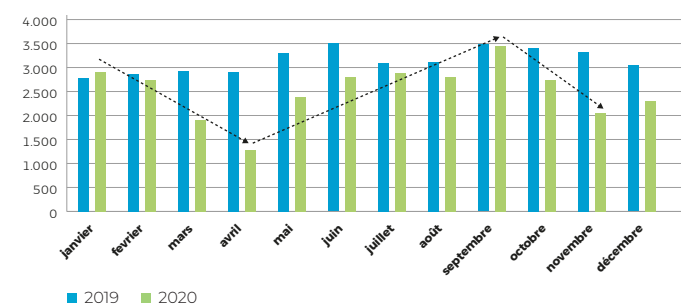


Nombre de tués 30 jours 2005-2020\*



\* Tués 30 jours = décès + mortellement blessés

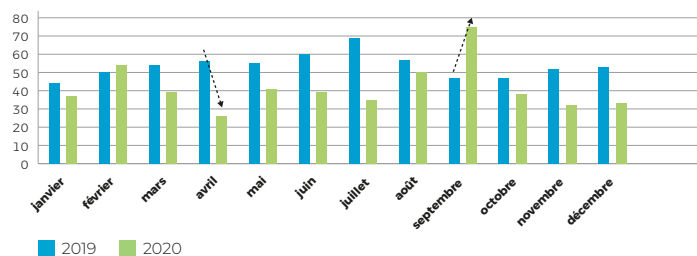
Accidents par mois



En 2020, il y a eu 30.232 accidents de la route, faisant 37.112 victimes: 33.645 blessés légers et 2.968 blessés graves. 499 personnes ont perdu la vie dans les 30 jours suivant l'accident. La crise de la Covid-19 a eu un impact important sur tous les indicateurs de la sécurité routière. Par rapport à 2019, il y a eu moins d'accidents (-19,8%), moins de victimes (-22,4%), moins de décès dans les 30 jours (-22,5%), moins de blessés graves (-17,7%) et moins de blessés légers (-22,8%).

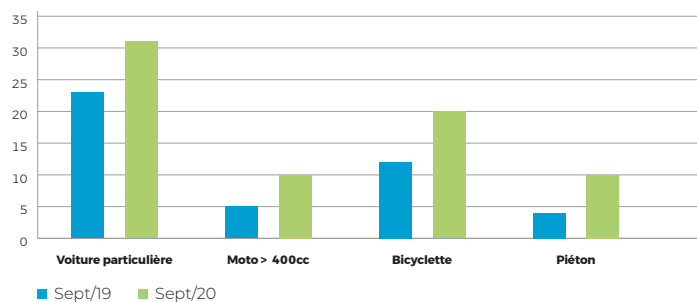
Les périodes de confinement, suivies d'assouplissements, ont donné le rythme: plus de la moitié d'accidents en moins en avril 2020 par rapport à avril 2019 (-55,5%). On observe ensuite une augmentation graduelle de mai à août, une forte croissance en septembre, puis à nouveau une nette baisse en novembre (-38,4%).

**Nombre de tués 30 jours 2019-2020**

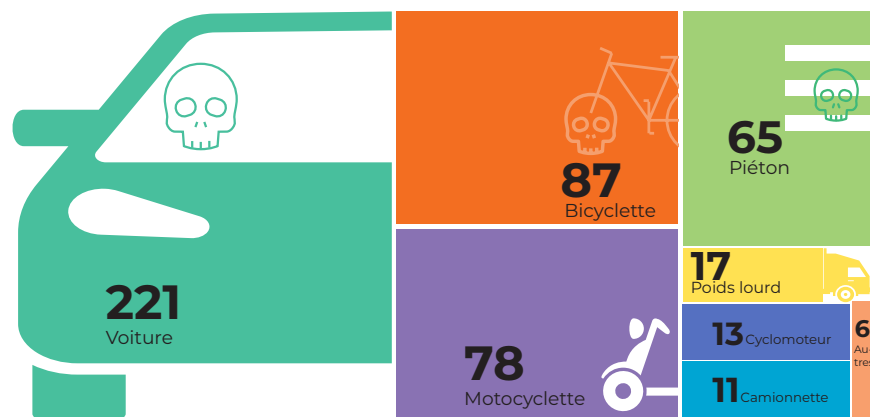


Le nombre de tués dans les 30 jours de l'accident a aussi été le plus faible en avril pendant le premier confinement, à la suite des mesures de limitation des déplacements (-53,6%). En septembre, on observe une forte croissance par rapport à 2019 (+59,6%). Elle concerne les cyclistes, les piétons, les motocyclistes et les conducteurs de voitures.

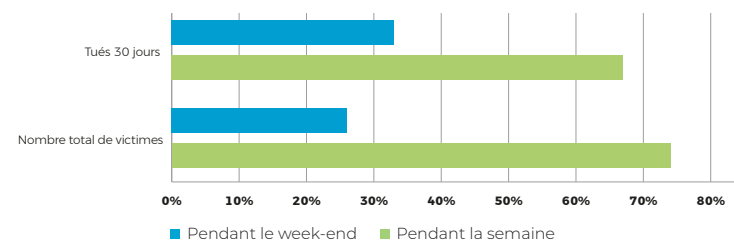
**Nombre de tués 30 jours : Les usagers de la route les plus touchés en septembre 2020 par rapport à septembre 2019**



**Tués par type d'usagers de la route 2020**



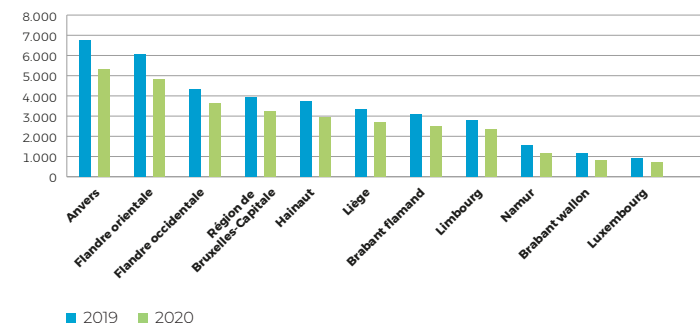
**Nombre de victimes pendant la semaine ou le week-end 2020**



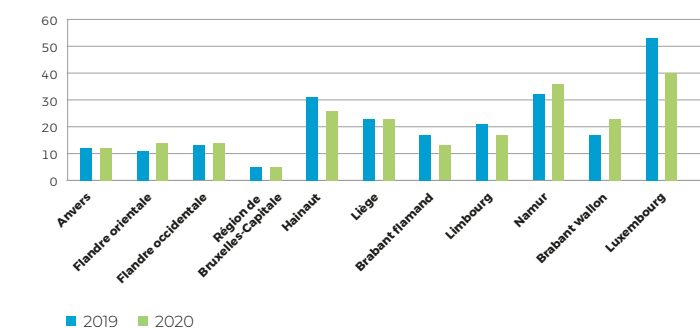
En 2020, le nombre d'accidents de la route a diminué dans toutes les provinces par rapport à 2019. Les provinces d'Anvers, de Flandre occidentale et de Flandre orientale comptent le plus d'accidents.

Malgré la diminution du nombre d'accidents, le risque de décès après un accident en 2020 est resté le même qu'en 2019. Sur 1.000 accidents, 17 personnes sont tuées. En 2020, le nombre de tués dans les 30 jours par 1.000 accidents a diminué le plus dans les provinces de Luxembourg, du Brabant flamand, du Limbourg et de Hainaut.

**Nombre d'accidents par province 2019-2020**

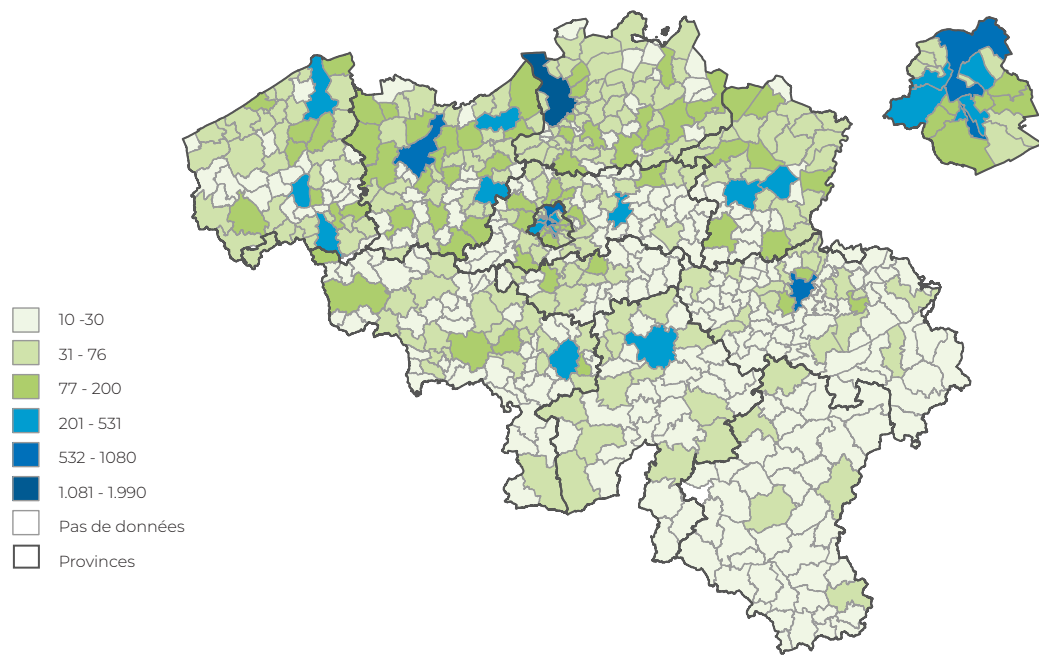


**Nombre de tués 30 jours par 1.000 accidents 2019-2020**

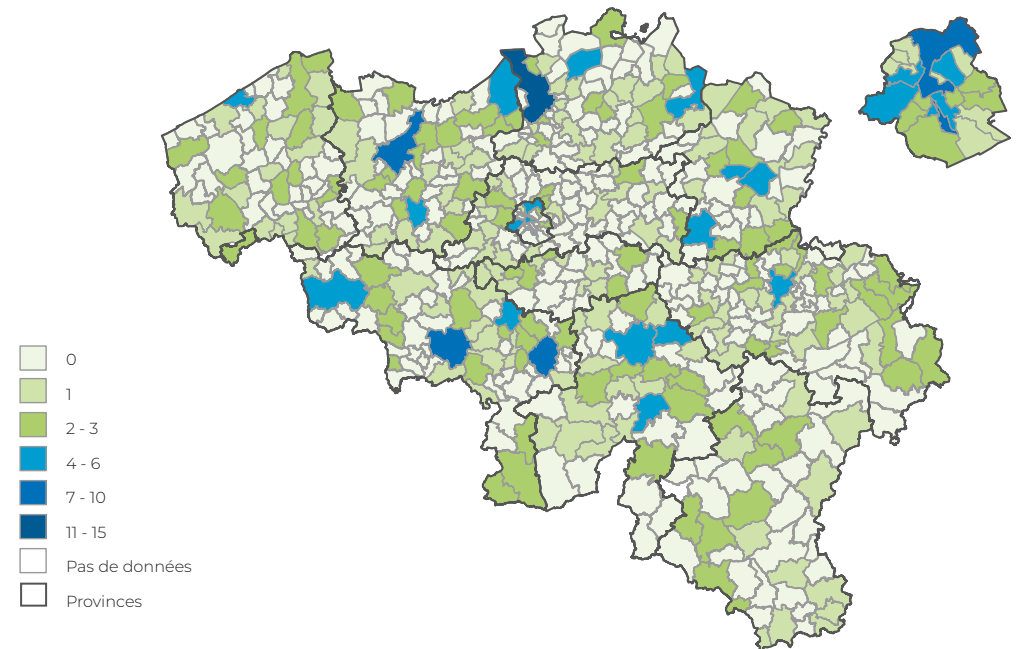




Nombre d'accidents par commune 2020



Nombre de tués 30 jours par commune 2020



# GLOSSAIRE

## SOURCES

### À PROPOS DE

## STATBEL

## GLOSSAIRE

La sélection s'est principalement effectuée sur la base de la complexité, de l'ambiguïté ou des possibilités multiples d'interprétation de certains termes.

**Assujetti à la TVA :** Sont assujetties à la TVA, les personnes qui dans l'exercice d'une activité économique livrent des biens ou fournissent des services visés par le code de la TVA, de manière indépendante et habituelles. Il importe peu que l'activité s'exerce avec ou sans but lucratif, à titre principal ou d'appoint.

**Biens durables :** des biens qui ne s'usent pas rapidement ou, plus spécifiquement, dont l'utilité se maintient dans le temps au lieu d'être complètement consommés en une utilisation.

**Chiffre d'affaires :** Contient tous les montants (hors TVA) qui correspondent à la vente, par l'assujetti à la TVA, de biens et de services à des tiers en Belgique et à l'étranger.

**Consommation apparente (viande) :** correspond à la quantité de viande disponible sur le marché une année donnée par rapport au nombre d'habitants et pas à la consommation réelle de viande par habitant.

**Cyclomoteur :** cyclomoteur A (deux roues), vitesse maximale 25 km/heure; cyclomoteur B (deux roues) et cyclomoteur à 3 ou 4 roues + speed pedelecs, vitesse maximale 45 km/heure.

**Décrochage scolaire :** personnes âgées de 18 à 24 ans, n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur et ne suivant plus, sous quelque forme que ce soit, d'enseignement ou de formation.

**Densité de voitures :** Nombre de voitures particulières pour 1.000 habitants.

**Ecart salarial entre les sexes :** représente la différence entre le salaire horaire brut moyen des femmes et des hommes, exprimée en pourcentage du salaire moyen des hommes ou selon la formule: écart salarial entre les sexes = (salaire horaire hommes - salaire horaire femmes) / salaire horaire hommes.

**Espérance de vie :** le nombre estimé d'années qu'une personne peut encore vivre. Le calcul de l'espérance de vie moyenne à la naissance se base sur le principe que les probabilités de décès restent inchangées tout au long de la vie d'une personne.

**Faible intensité de travail (LWI) :** un ménage dans lequel moins de 20 % des membres en âge de travailler travaillent.

**Faillite :** est prononcée dès qu'une entreprise remplit deux conditions: l'entreprise n'est plus capable de payer ses factures et ne trouve plus de nouveaux crédits.

**Indicateurs conjoncturels :** doivent enregistrer le plus rapidement possible et avec la plus grande précision l'activité économique, présente et future, de manière globale ou en distinguant les différents secteurs et les régions. Typiquement, l'activité est soumise à des fluctuations, alternant

les périodes de croissance de quelques années avec des périodes de repli. Cette succession de mouvements haussiers et baissiers s'appelle le cycle conjoncturel.

**Indice des prix à la consommation (IPC) :** un outil économique qui mesure les variations de prix d'une série de biens et services qui sont représentatifs des habitudes de dépenses des ménages.

**Indice santé :** il s'agit en fait d'une version réduite du panier de l'indice qui n'inclut pas le tabac, l'alcool et les carburants. Les salaires et les prestations sociales mais aussi les loyers, les primes d'assurance ont été couplés à l'indice santé plutôt qu'à l'indice des prix à la consommation.

**Inflation :** apparaît lorsque les prix des biens et services augmentent globalement, et pas uniquement les produits individuels; cela signifie qu'avec 1 euro vous pouvez moins acheter aujourd'hui qu'hier.

**Investissements :** les dépenses (hors TVA) réalisées par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent les ressources de son entreprise.

**Médiane :** est la valeur centrale d'une série de chiffres (croissante). Cela signifie que 50% des chiffres sont en dessous de la médiane et 50% des chiffres au-dessus de la médiane. L'avantage d'une médiane est qu'elle est moins sensible aux valeurs extrêmes que la moyenne. Par exemple, dans le cas des prix de vente de biens immobiliers, le prix médian est une mesure plus appropriée : il s'agit du prix auquel 50% des transactions sont moins chères et 50% sont plus chères. Pour cette mesure, l'influence des valeurs extrêmes est minime, voire inexistante.

**Ménage :** est constitué, soit d'une personne vivant habituellement seule, soit de deux ou plusieurs personnes qui, unies ou non par des liens de parenté, occupent habituellement un même logement et y vivent en commun.

**Motocyclette :** vitesse maximale de plus de 45 km/heure (jusqu'à 400 cc et plus de 400 cc).

**NACE-BEL :** Version belge de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.

**Nuitée (tourisme) :** chaque nuitée passée par un voyageur ou pour laquelle un client s'est inscrit dans un établissement d'hébergement collectif. Les nuitées sont enregistrées par pays de résidence du client et par but du voyage.

**Panier de l'indice :** l'ensemble des produits et services sur la base desquels l'indice est calculé.

**Première nationalité enregistrée :** est la nationalité correspondant à la première inscription d'une personne au Registre national des personnes physiques (RRNP). Dans le cas où il s'agit d'une double nationalité et où une de ces nationalités est belge, la personne est considérée comme ayant la nationalité belge.

**Privation matérielle sévère (SMD) :** est observée quand une personne ne peut se permettre au moins quatre des biens ou services de base.

**Revenu équivalent disponible :** revenu total d'un ménage, après impôt et autres déductions, disponible en vue d'être dépensé ou épargné.

**Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (ARPE) :** fait référence à la situation des personnes confrontées à au moins l'un des 3 risques de pauvreté suivants: pauvreté sur la base du revenu, privation matérielle sévère ou vivre dans un ménage à faible intensité de travail.

**Risque de pauvreté sur la base du revenu (AROP) :** est le pourcentage de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en deçà du seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté équivaut à 60% de la médiane du revenu national disponible après transferts sociaux.

**Solde migratoire :** Différence entre les arrivées (ou entrées) et les départs (ou sorties) d'habitants d'un territoire donné. Nous parlons de solde migratoire interne pour les déménagements entre les régions belges et de solde migratoire international pour la différence entre le nombre de personnes entrant et sortant de Belgique.

**Solde naturel :** la différence entre le nombre de naissances et de décès au sein d'une population.

**Speed pedelec :** un vélo électrique rapide immatriculé comme cyclomoteur de catégorie L1 ou L2 avec un numéro de plaque commençant par 'SP' (entre dans la catégorie des cyclomoteurs classe B).

**Surmortalité :** est une augmentation temporaire et exceptionnelle du nombre de décès qui coïncide avec un événement particulier, tel qu'une épidémie de grippe, une vague de chaleur ou la pandémie de Covid-19. En d'autres termes, le nombre de décès réels est supérieur au nombre de décès attendus pour la même période.

**Taux brut de mortalité :** rapport, exprimé en ‰, entre le nombre de décès et la population de l'année considérée.

**Taux d'activité :** reflète le pourcentage de la population active (personnes occupées + chômeurs) parmi la population totale au sein d'une classe d'âge donnée.

**Taux de chômage :** représente le pourcentage de chômeurs parmi la population active (personnes occupées + chômeurs) d'une classe d'âge donnée.

**Taux d'emploi :** donne le pourcentage de personnes occupées dans une certaine classe d'âge.

**Taux de vacance d'emploi :** le nombre d'emplois vacants par rapport au nombre total d'emplois dans l'entreprise.

**Travail à domicile :** le travail effectué au domicile du travailleur. Il ne s'agit pas nécessairement de télétravail, effectué à l'aide des télécommunications.

**Tués 30 jours (accidents de la route) :** toute personne décédée sur place ou endéans les 30 jours

suivant la date de l'accident.

**Union européenne :** L'Union européenne, ou UE en abrégé, est une union économique et politique de pays européens. L'UE a été instituée le 1<sup>er</sup> novembre 1993 (traité de Maastricht). Le 31 janvier 2020, le Royaume Uni a quitté l'UE. Depuis lors, on utilise l'abréviation UE-27

**Voiture hybride :** n'est pas la même chose qu'une voiture entièrement électrique. La différence est qu'un véhicule hybride utilise deux moteurs : un moteur à combustion et un moteur électrique.

## SOURCES

### Thème 1 : DÉMOGRAPHIE CYCLE DE VIE DIVERSITÉ

**pp. 6-7 :** Eurostat, population et démographie (mise à jour 5/7/2021)

<https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tps00001/default/table>

**pp. 8-9 :** Statbel, structure de la population, densité de population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/densite-de-la-population>

Les données utilisées proviennent du Registre national des personnes physiques (RNPP), au 1<sup>er</sup> janvier de la période de référence concernée. Le chiffre officiel de la population ne prend pas en compte le registre d'attente des demandeurs d'asile, c'est-à-dire les personnes ayant une demande d'asile en cours de traitement (loi du 24 mai 1994 créant un registre d'attente pour les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié). Les chiffres publiés par Eurostat, par contre, comprennent une estimation des personnes inscrites au registre d'attente.

**p. 10 :** Statbel, mouvement de la population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population>

**p. 11:** Statbel, population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population>

**pp. 12-13 :** Statbel, structure de la population, espérance de vie - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/tables-de-mortalite-et-esperance-de-vie>

Les tables de mortalité (en tant que tables du moment) calculées par Statbel indiquent comment une génération s'éteindrait si, tout au long de sa vie, elle était exposée aux mêmes conditions de mortalité par âge que l'année considérée. En cas de crise sanitaire temporaire ayant un impact sur la mortalité, comme la pandémie actuelle de Covid-19, la table de mortalité présente des limites importantes. En effet, il est très probable qu'avec la disparition de la pandémie, les conditions de mortalité seront, dans un avenir proche, très différentes de celles observées en 2020. L'espérance de vie de 2020 doit donc être interprétée avec toute la prudence nécessaire.

**p. 14 :** Statbel, mortalité, données Statbel Covid-19 – RNPP et Sciensano

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/mortalite-generale>

<https://statbel.fgov.be/fr/covid-19-donnees-statbel>

Le nombre de décès dus au Covid-19 est le chiffre communiqué chaque jour par Sciensano:

<https://epistat.wiv-isp.be/covid/>

**p. 15 :** Statbel, naissances et fécondité – Registres de l'état civil et RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/naissances-et-fecondite>

La statistique de naissances et de fécondité est élaborée à partir de deux sources: les bulletins de déclaration des naissances à l'état civil et le Registre national. La première source est la plus importante et la plus riche. Elle apporte beaucoup d'informations sur tous les enfants nés dans le pays (les naissances de fait), ainsi que sur leurs parents. La seconde est la plus rapide. Elle ne donne que des informations sur les naissances d'enfants dont la mère est inscrite au Registre national.

**pp. 16-17 :** Statbel, origine de la population - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/origine>

La Belgique est un pays d'une grande diversité et cette diversité s'accroît. Les besoins en informations sur la diversité de la population sont dès lors importants. Pour répondre à cette demande, qui est particulièrement forte dans le monde scientifique, il a été décidé de produire des tableaux de la population belge selon l'origine. Dans un premier temps, ces tableaux seront disponibles pour quelques années spécifiques. A terme, on travaille à une série chronologique plus complète, qui remonte le plus possible dans le temps, sans compromettre la qualité des données. Des explications méthodologiques supplémentaires sur cette nouvelle statistique sont disponibles dans la page thématique.

## Thème 2 : TRAVAIL APPRENTISSAGE CONDITIONS DE VIE

**p. 20 :** Statbel, emploi et chômage - Enquête sur les forces de travail (EFT)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>

L'enquête par sondage sur les forces de travail est une enquête menée pendant toute l'année auprès des ménages privés. Elle repose sur les réponses de près de 123.000 personnes (répondants) en âge de travailler (15 ans et plus).

Son but principal est de classer la population en âge de travailler (15 ans et plus) en trois groupes (personnes occupées, chômeurs et inactifs), et de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories. Cette enquête est également menée dans les autres États membres de l'UE et est coordonnée par Eurostat, le service statistique de l'Union européenne.

**p. 21 :** Eurostat, Emploi et chômage

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/lfs/data/database>

Dernières mises à jour le 14/07/2021 taux d'emploi et de chômage / 2/06/2021 taux d'inactivité

**p. 22 :** Statbel, marché du travail - EFT

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail>

**p. 23 :** Statbel, formation et enseignement - EFT

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation>

**p. 24 :** Eurostat et Statbel, écart salarial – Enquête sur la structure et la répartition des salaires

<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-datasets/product?code=tesem180>

Dernière mise à jour 24/02/2021

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/salaires-et-cout-de-la-main-doeuvre/ecart-salarial>

**pp. 25-27 :** Statbel, emploi et chômage - EFT

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>

**pp. 28-29 :** Statbel DataLab, personnel des soins de santé et de l'horeca, sources multiples

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/datalab/personnel-des-soins-de-sante>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/datalab/personnel-horeca>

Ces analyses ont été effectuées dans un cadre expérimental en prévision du prochain Census. Les chiffres repris n'ont aucun caractère officiel ni définitif et ne permettent actuellement pas une comparaison avec d'autres études publiées par ailleurs, notamment par le SPF Santé publique. Ces chiffres sont un instantané de début 2020.

**pp. 30-33 :** Statbel, Pauvreté et conditions de vie – SILC

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie>

EU-SILC (European Union – Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête sur les revenus et les conditions de vie et constitue un outil important permettant de dresser, tant au niveau belge qu'europpéen, un état des lieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

**p. 34 :** Statbel, structure de la population; ménages - RNPP

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

**p. 35 :** Statbel, emploi et chômage - EFT

Objectif UE2020 : young people Neither in Employment nor in Education or Training (indicateur NEET)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/formation-et-enseignement/neet>

**p. 36-37 :** Statbel, Utilisation des TIC auprès des ménages - enquête ICT auprès des ménages et individus

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/utilisation-des-tic-aupres-des-menages>

L'objectif de cette enquête est de compiler des statistiques comparables au niveau international sur les indicateurs nationaux de la fracture numérique. Elle est associée, sous la forme d'un module spécial 'TIC et Internet', à l'enquête sur les forces de travail.

### Thème 3 : CONSOMMATION HABITAT TOURISME

**pp. 40-42** : Statbel, Budget des ménages - Enquête sur le budget des ménages (EBM)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/budget-des-menages>

EU-HBS (European Union – Household Budget Survey ou HBS) est une enquête sur les dépenses de consommation des ménages. C'est un outil important pour décrire, tant au niveau belge qu'européen, les habitudes de consommation de la population sur une année.

L'enquête est aussi la source principale pour la composition de l'indice des prix à la consommation. Le choix des produits témoins et leur pondération dans le panier sont revus en profondeur tous les deux ans sur la base de l'enquête sur le budget des ménages la plus récente.

**p. 43-45** : Statbel, indice des prix à la consommation (IPC)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation>

**pp. 46-49** : Statbel, prix de l'immobilier (AGDP)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/prix-de-limmobilier>

La statistique des prix de l'immobilier se base sur les actes de vente enregistrés par le SPF Finances, et plus particulièrement l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (AGDP), mieux connue sous le nom de Cadastre.

**p. 50** : Statbel, parc de bâtiments (AGDP)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/parc-des-batiments>

La statistique cadastrale du parc de bâtiments donne le nombre de bâtiments en Belgique au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de référence.

**P. 51** : Statbel, Enquête sur les vacances et les voyages

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/enquete-sur-les-vacances-et-les-voyages>

Depuis 1997, les habitudes touristiques de la population belge font l'objet d'une enquête trimestrielle continue réalisée auprès des ménages.

**pp. 52-53** : Statbel, enquête sur le tourisme et l'hôtellerie

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/horeca-tourisme-et-hotellerie>

L'objectif de cette enquête est de mesurer le volume du tourisme interne et du tourisme récepteur, exprimé en termes d'arrivées et de nuitées, par but du voyage et pays de résidence du touriste.

### Thème 4 : AGRICULTURE CONJONCTURE MOBILITÉ

**p. 56** : Statbel, Utilisation du sol (AGDP)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/environnement/sol/utilisation-du-sol>

**pp. 57-60** : Statbel, exploitations agricoles et horticoles, agriculture biologique (bases de données et enquêtes)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/agriculture-biologique>

Chaque année, une brochure détaillée sur les chiffres clés de l'agriculture est également publiée.

**p. 61** : Statbel, bilan d'approvisionnement en viandes (AFSCA et autres)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/bilans-dapprovisionnement>

Statbel publie annuellement un bilan d'approvisionnement pour les principales espèces animales à partir de différentes sources d'informations, dont l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). Ce bilan établit les relations entre la production, la consommation, le commerce extérieur (et les stocks).

**p. 62** : Statbel, statistiques laitières

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/industrie-laitiere>

La statistique sur la collecte et la production laitière reprend les quantités de lait et de crème récoltées auprès des entreprises laitières et celles des produits fabriqués (lait de vache sur une base mensuelle, autre que le lait de vache sur une base annuelle).

**p. 63** : Statbel, pêche maritime (Vlaamse overheid - Departement landbouw en visserij)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/peche-maritime>

Quantité et valeur du poisson introduit et commercialisé en Belgique. Répartition selon les ports de débarquement et les espèces de poissons.

**pp. 64-67** : Statbel, entreprises, indicateurs conjoncturels (bases de données administratives: TVA, ONSS, BCE)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/indicateurs-conjoncturels>

Les indicateurs conjoncturels doivent enregistrer le plus rapidement possible et avec la plus grande précision l'activité économique, présente et future, de manière globale et en distinguant les différents secteurs et les régions. Typiquement, l'activité est soumise à des fluctuations, alternant les périodes de croissance de quelques années avec des périodes de repli. Cette succession de mouvements haussiers et baissiers s'appelle le cycle conjoncturel.

**p. 68** : Statbel, Emplois vacants sur le marché du travail (JVS)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emplois-vacants>

L'enquête sur les emplois vacants est organisée chaque trimestre.

**p. 69 :** Statbel, Transport aérien (aéroports)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/transport-aerien>

Les statistiques de transport aérien fournissent des informations sur le nombre de passagers transportés, le nombre de vols et les marchandises transportées (en tonnes) sur les vols commerciaux.

**p. 69 :** Statbel, Transport routier de marchandises

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/transports-routiers-de-marchandises>

Enquête hebdomadaire sur le transport routier de marchandises (sur le territoire belge et étranger) par des véhicules immatriculés en Belgique et dont la charge utile s'élève à minimum 1 tonne.

**p. 70 :** Statbel, Navigation intérieure (Vlaamse Waterweg et autres)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/navigation-interieure>

Navigation intérieure selon la période, la destination, la nature des marchandises et le type du bateau.

**p. 70 :** Statbel, Navigation maritime (ports maritimes)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/transport/navigation-maritime>

Les statistiques de navigation maritime montrent l'évolution du nombre de navires de mer, de leur tonnage et de leur type, du nombre et du poids des marchandises, du type de cargaison, du continent d'embarquement ou de débarquement, du nombre de passagers, etc.

**pp. 71-74 :** Statbel, Parc de véhicules, immatriculations de véhicules (DIV)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/parc-de-vehicules>

Le parc de véhicules regroupe tous les véhicules motorisés immatriculés en Belgique au 1<sup>er</sup> août.

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/immatriculations-de-vehicules>

Cette statistique donne un aperçu de tous les véhicules motorisés, neufs ou d'occasion, immatriculés en Belgique auprès de la Direction pour l'Immatriculation de Véhicules (DIV) du SPF Mobilité pour une période donnée.

**pp. 75-79 :** Statbel, Accidents de la route (Police fédérale)

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/accidents-de-la-circulation>

Les informations sur les accidents de la route avec lésion corporelle sont collectées par les services de police. Pour chaque accident, ils établissent un procès-verbal et complètent un formulaire d'analyse avec de nombreuses informations supplémentaires. Les données collectées sont ensuite envoyées à Statbel où elles sont adaptées (p.ex. ajout des personnes décédées dans les 30 jours; ces informations proviennent des PV des parquets qui ne sont pas repris dans la base de données de la police) et validées.

## À PROPOS DE STATBEL



### Que fait Statbel ?

#### Statbel est l'office de statistique officiel de la Belgique

Les statistiques publiques sont produites de manière indépendante. Les séries de chiffres de Statbel sont reprises sur une base hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, offrant un aperçu fiable et objectif de la société et de l'économie belges. En tant qu'office belge de statistique, nous veillons à ce que ces informations atteignent chaque citoyen.

Les statistiques de Statbel sont utilisées quotidiennement par tous ceux qui recherchent des chiffres actuels et corrects. Il peut s'agir de décideurs politiques qui veulent prendre des décisions sur la base de sources objectives, de scientifiques qui veulent étayer leurs recherches ou de journalistes qui recherchent des informations basées sur des faits et des enquêtes statistiques.

#### La Belgique dans le monde

En tant qu'office belge de statistique, Statbel représente également notre pays dans le monde des statistiques, au niveau international. Au sein du Système Statistique européen, Statbel participe à l'élaboration puis à l'application des directives émises pour la production et la communication des statistiques. Statbel fournit les données belges, entre autres, à Eurostat, l'office statistique de la Commission européenne. Il est ainsi facile de comparer les pays européens entre eux en ce qui concerne la population, l'emploi et l'économie.

La centaine de statistiques produites par Statbel sont en grande majorité basées sur des obligations légales nationales ou réglementaires européennes. La méthode de collecte, le traitement, la production et la communication des données statistiques sont également fixés dans un Code de bonnes pratiques européen.

### Comment fonctionne Statbel ?

#### L'organisation

Statbel compte 334 collaborateurs et plus ou moins 250 enquêteurs indépendants. Chaque année, nous interrogeons 45.000 ménages et adressons 26 enquêtes aux entreprises. Dans le même temps, 60 % de la production statistique provient de bases de données administratives. Chaque jour, Statbel publie les résultats les plus récents dans des articles d'information, pertinents pour les différents groupes cibles de la société. Tous les thèmes sociaux et économiques sont traités sur notre site web [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be), qui produit plus de 500 publications au cours d'une année. Chaque jour, les médias reprennent les résultats de Statbel. L'année dernière, plus de 2.700 mentions dans des journaux belges et internationaux, ainsi que sur des sites d'information, ont été comptabilisées.

#### Statbel protège votre vie privée

Statbel collecte des données uniquement pour produire des statistiques globales et anonymes

et nous mettons tout en œuvre, au sein de notre organisation, pour protéger au maximum ces informations. De cette manière, la protection de la vie privée des citoyens sera toujours garantie.

Toutes les informations collectées par Statbel sont protégées par le secret statistique. Les données ne sont dès lors utilisées qu'à des fins statistiques et scientifiques. Si vous partagez des données avec Statbel, il n'y aura donc jamais de répercussion administrative liée à ces données. Afin de garantir le secret statistique, tous les membres du personnel de Statbel, ainsi que les enquêteurs auxquels Statbel fait appel, ont signé une déclaration dans laquelle ils confirment qu'ils connaissent les obligations qui découlent du secret statistique et qu'ils respecteront celui-ci.

#### Statbel se modernise et innove

Chaque jour, Statbel met tout en œuvre pour moderniser sa production statistique. Pour ce faire, il étudie de nouvelles sources de données, réduit la charge d'enquête et met l'accent sur la simplification administrative.

Les défis sont considérables :

- Suivre les nouvelles tendances socio-économiques et répondre aux demandes de données sur l'impact de la crise du coronavirus, la mondialisation, l'évolution démographique, les nouvelles formes d'emploi, la numérisation, l'économie collaborative, l'économie circulaire, les inégalités sociales et le développement durable ;
- Utiliser un éventail de canaux de communication modernes permettant de fournir des statistiques et des données sur mesure, adaptées aux différents utilisateurs, d'accroître la notoriété de Statbel et de renforcer les connaissances statistiques des utilisateurs ;
- Jouer un rôle central dans la stratégie numérique du secteur public grâce à notre savoir-faire dans le traitement des données, notre connaissances des données publiques disponibles et l'application de normes de qualité ;
- Renforcer les partenariats avec le monde académique, les organismes de recherche et les pouvoirs publics dans les domaines du traitement des données et de la prestation de services ;
- Continuer à mettre l'accent sur la simplification administrative et la réduction de la charge d'enquête, sans compromettre la qualité.

#### Statbel, pour le grand public...

##### Découvrez votre commune

Statbel publie sur son site internet l'outil 'Découvrez votre commune - Les communes belges en chiffres'.

Vous y trouverez facilement et rapidement un aperçu des principaux chiffres de votre commune, comme le nombre d'habitants, l'évolution de la population, l'habitat, les revenus fiscaux, ...

De plus, avec ce nouvel outil, vous pouvez également comparer votre propre commune avec une autre commune belge. Vous pouvez télécharger en format Excel les données qui ont servi à créer le graphique, réutiliser l'illustration ou partager l'ensemble du tableau de bord de votre commune sur les médias sociaux.

##### Statbel Junior

**STATBEL**  
**JUNIOR**

Statbel Junior est un site éducatif destiné aux enseignants et aux élèves de 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année primaire. Voulez-vous apprendre à mieux connaître la commune où se trouve votre école de manière interactive et éducative ?

Statbel Junior est l'outil parfait pour cela. Découvrez le monde merveilleux de la statistique sur [www.statbeljunior.be](http://www.statbeljunior.be)

##### Olympiades européennes de Statistique

Les Olympiades européennes de Statistique sont une initiative d'Eurostat, l'office européen de statistique. Statbel organise au cours de l'année scolaire 2021-2022 et pour la quatrième année consécutive les Olympiades en Belgique, en collaboration avec ses partenaires de Statistiek Vlaanderen et de l'IWEPS.

Les Olympiades de Statistique s'adressent à tous les élèves des deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire.

Plus d'informations sur : [www.olympiadesstatistique.be](http://www.olympiadesstatistique.be)

#### ... et pour celui qui cherche des données ciblées

##### be.STAT

Be.stat, notre base de données en ligne, vous permet de facilement composer et télécharger vous-même des tableaux.

<https://bestat.statbel.fgov.be/bestat>



### Open data

Les open data sont des données publiques, non personnelles, collectées par les services publics dans un format qui peut être facilement traité de manière automatisée. Elles peuvent être réutilisées à des fins commerciales et non commerciales.

Statbel propose depuis 2015 environ 400 fichiers d'open data et élargit progressivement son offre.

<https://statbel.fgov.be/fr/open-data>

### DataLab

Sous la dénomination de 'Statbel DataLab', Statbel publie de nouvelles statistiques, méthodes et sources de données en version bêta.

En tant qu'office belge de statistique, nous découvrons, recherchons et développons de nouvelles sources et méthodes, jusqu'à ce qu'elles soient mûres pour la production de statistiques publiques. Les résultats de ces recherches sont publiés dans le 'Statbel DataLab'. Cet espace est ouvert aux innovations et aux expérimentations, mais aussi à la collaboration, puisque nous comptons profiter des commentaires de nos utilisateurs pour affiner ces recherches.

<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/statbel-datalab>

### Statbel vous tient informé

- <https://statbel.fgov.be> vous amène à la page d'accueil de notre site web.
- L'aperçu chronologique des actualités se trouve sur la page <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles>
- Abonnez-vous à notre newsletter : <https://statbel.fgov.be/fr/inscription-newsletter>
- Un calendrier de nos publications est disponible via <https://statbel.fgov.be/fr/calendar>
- Calculez vous-même votre loyer avec le calculateur de loyer : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/indexation-du-loyer>
- Recherchez rapidement une valeur de l'indice des prix à la consommation ou de l'indice santé avec Index Search : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/index-search>



+32 800 120 33



statbel@economie.fgov.be



statbel.fgov.be



Statbel.FR



@Statbel\_fr



/statbel

## COLOPHON

### ÉDITEUR RESPONSABLE

**PHILIPPE MAUROY**

STATBEL (DIRECTION GÉNÉRALE STATISTIQUE - STATISTICS BELGIUM)

SPF ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ENERGIE

Bd ALBERT II 16, B-1000 BRUXELLES

NUMÉRO D'ENTREPRISE : 0314.595.348

### RENSEIGNEMENTS

COURRIEL : STATBEL@ECONOMIE.FGOV.BE

TÉL. 0800 120 33

CODE DE LA PUBLICATION : S000.02N/2021

LES CHIFFRES DE CETTE PUBLICATION PEUVENT ÊTRE REPRIS MOYENNANT MENTION EXPLICITE DE LA SOURCE : STATBEL (DIRECTION GÉNÉRALE STATISTIQUE - STATISTICS BELGIUM).